

## ABSTRACT

Title of Document:                   DANS LE FLEUVE DE L'OUBLI: JOURNAL  
DE CATHERINE DE CHARRIÈRE DE  
SÉVERY.

Anne-Marie Lanz, M.A., 2008

Directed By:                         Professor Jacqueline Letzter, Department of  
French

The diary, as a first person literary genre, remains difficult to differentiate from its counterparts. The earliest diaries written in French date from the mid-eighteenth century when the concept of expression of the self was just emerging. Six diaries of Catherine de Sévery (1741-1796), an eighteenth century aristocrat living in Lausanne, not yet part of Switzerland, allow the readers to discover this emergence of the self while in the same time get a picture of the society in which she lived. Spread over forty years of her life, these diaries cover a variety of topics including health, political events, customs, and family relationships. Related to Isabelle de Charrière and Benjamin Constant, Catherine de Sévery likewise had close ties with British historian Edward Gibbon and physician Samuel Tissot . Containing numerous references to literary works, these diaries provide a rich source of information on the influence of the Enlightenment in the Pays de Vaud.

DANS LE FLEUVE DE L'OUBLI: JOURNAL DE CATHERINE DE CHARRIÈRE  
DE SÉVERY.

By

Anne-Marie Lanz

Thesis submitted to the Faculty of the Graduate School of the  
University of Maryland, College Park, in partial fulfillment  
of the requirements for the degree of  
Master of Arts  
2008

Advisory Committee:  
Professor Jacqueline Letzter, Chair  
Professor Carol Mossman  
Associate Professor Andrea Frisch  
Associate Professor Sarah Benharrech

© Copyright by  
Anne-Marie Lanz  
2008



Portrait de Catherine de Charrière de Sévery, réalisé en 1775 lors de son séjour en Allemagne. Peinture sur huile de Johann Heinrich Tischbein.

## Remerciements

Mes remerciements vont tout d'abord à Jacqueline Letzter, professeur à l'université du Maryland, sans qui cette aventure n'aurait pas eu lieu. Son intérêt pour la littérature de femme du dix-huitième siècle a vite été contagieux et ses conseils m'ont été précieux tout au long de ces deux ans. Durant les deux étés passés aux Archives Cantonales Vaudoises, j'ai usé et abusé des connaissances inépuisables et des conseils bibliographiques de Pierre-Yves Favez, archiviste cantonal. Qu'il trouve ici l'expression de ma gratitude pour sa patience et son enthousiasme à instruire une ignorante. Je remercie, par la même occasion, le personnel des Archives, tout particulièrement les assistants Claudia Margueron et Jean-Marc Falciola, ainsi que Messieurs Gruaz et Failletaz, archivistes. Ma gratitude va aussi à Philippe Lejeune qui, vibrant d'une émotion semblable à la mienne à l'ouverture du premier petit carnet de Catherine de Sévery, m'a fait comprendre que je n'étais pas seule au monde à m'émerveiller de pénétrer dans l'univers d'une jeune fille vieille de deux cent cinquante ans ! Enfin, et non des moindres, je ne saurai terminer sans remercier ma famille, dispersée sur trois continents, qui a suivi avec intérêt mes émotions, mes découvertes, mais aussi mon labeur, et tout particulièrement à Lauranne, Shakoo et Alexis qui ont su écouter mon babil frénétique avec une indulgence bienveillante lorsque je leur contaï avec émerveillement mes découvertes.

## Table des matières

Remerciements.....	iii
Table des matières.....	iv
Chapitre 1: Introduction.....	1
Chapitre 2: Le journal intime, genre et histoire.....	6
<u>Définition</u> .....	6
<u>Le journal intime et les écrits en je</u> .....	9
Journal intime et mémoires.....	9
Journal intime et livre de raison.....	11
Journal intime et autobiographie.....	13
Journal intime et lettres.....	15
<u>Style</u> .....	16
<u>Histoire du journal intime</u> .....	23
Moyen Âge et Renaissance.....	25
Fin de la Renaissance et dix-septième siècle.....	28
Dix-huitième siècle.....	30
Dix-neuvième siècle.....	32
<u>L'auteur du journal intime</u> .....	38
Âge et sexe.....	39
Catégories familiales, sociales, et religieuses.....	42
Caractères du diariste.....	44
Fonctions du journal pour son auteur.....	46
<u>La question de la vérité</u> .....	52
<u>Dangers du journal pour son auteur</u> .....	55
Chapitre 3: Le journal de Catherine de Charrière de Sévery.....	57
<u>Les fonds d'archives</u> .....	57
<u>Les supports à l'écriture</u> .....	64
<u>Thèmes traités</u> .....	67
<u>1750-1753 : le journal de l'enfant</u> .....	71
<u>1768-1772 : le journal de la jeune mère et épouse</u> .....	81
<u>1773-1775 : le journal de la solitude</u> .....	94
<u>1786-1789 : le temps des soupers et des sorties</u> .....	106
<u>1790-1792 : le livre politique et familial</u> .....	113
<u>Épilogue du dernier manuscrit</u> .....	129
Bibliographie.....	130

## Chapitre 1: Introduction

Qui n'a jamais rêvé de pouvoir, l'espace d'un jour ou de quelques heures, se mettre dans la peau d'un autre individu et de pouvoir penser, ressentir les émotions, ou suivre un parcours de vie de l'intérieur ? N'a-t-on jamais été tenté d'ouvrir le journal intime d'un parent ou d'un ami, laissé impunément à notre portée, et d'en lire quelques pages, tout en sachant que l'on s'engageait là dans des territoires interdits ? Les écrits à la première personne engendrent assurément une fascination, un attrait de l'interdit, voire même un voyeurisme, mais ils offrent davantage encore puisqu'ils favorisent la réflexion sur soi tout en découvrant l'intimité d'un autre.

Les récits à la première personne constituent un genre littéraire prisé du public mais ardemment controversé par les spécialistes. Cet archi-genre, qui comprend entre autres mémoires, autobiographies, carnets de voyages, journaux intimes, romans épistolaires ou lettres, suscite en effet un débat riche en idées et en critiques quand il s'agit d'en définir le genre, d'en déterminer les dates-clés ou encore de défendre une méthodologie d'étude. Ce travail se centrera sur un type d'écriture à la première personne, le journal personnel, les autres types d'écritures en *je* n'étant généralement cités que par comparaison avec le journal personnel.<sup>1</sup>

Sitôt le sujet énoncé, l'on se heurte à une première difficulté : la majorité des spécialistes ont étudié, analysé, catégorisé des journaux intimes publiés, qui proviennent pour la plupart d'auteurs connus. Se référant au journal intime, on invoquera parmi d'autres les noms de Constant, Stendhal, Baudelaire, Sade, Gide,

---

<sup>1</sup> Par souci de simplification, avant de les définir, je me permets d'utiliser indistinctement les termes « journaux intimes » et « journaux personnels ».

Sartre ou de Simone De Beauvoir. D'autres diaristes n'ont vu leur nom accéder à la notoriété publique que grâce à la publication de leur journal, par exemple Henri Frédéric Amiel (1821-1881), professeur de philosophie à Genève, qui écrivit plus de 17.000 pages personnelles, ou Samuel Pepys (1633-1703), fonctionnaire de la marine britannique, dont le journal couvrant une durée de dix ans est généralement considéré comme le premier du genre en Europe.<sup>2</sup>

Cette limitation aux journaux publiés est bien infortunée : en effet, tous les diaristes ne sont pas des écrivains, et tous les journaux personnels ne sont pas publiés ! Nul ne sait le nombre de journaux écrits dans les siècles précédents par des hommes et des femmes du commun, transmis de génération en génération ou conservés dans les archives communales. La chercheuse française Michèle Leleu, dans son analyse des journaux intimes sous l'angle caractérologique, regrette la difficulté d'accéder à ces journaux et rêve à ce que pourrait nous offrir ce trésor caché : « nul doute, si elle venait à être produite au grand jour, que la masse énorme des journaux encore inédits révélerait la présence d'adeptes du journal parmi toutes les classes sociales, et autoriserait par analogie avec les « peintres du dimanche », la découverte d'individualités curieuses, voire de talents ignorés, parmi ces littérateurs d'occasion ».<sup>3</sup> Philippe Lejeune, professeur de littérature et spécialiste du domaine de l'autobiographie et des journaux intimes, est allé au-delà des journaux publiés. Dans un premier temps, il a répertorié les journaux de jeunes filles, non publiés, écrits au

---

<sup>2</sup> Pour parler de l'auteur d'un journal, à l'instar de Michèle Leleu, je franciserai le mot anglais « diarist », ne trouvant pas satisfaisants les termes *intimiste*, *journaliste intime*, *journal-intimiste* ou plus longuement *auteur d'un journal intime*.

<sup>3</sup> Michèle Leleu, *Les journaux intimes* (Paris : Presses Universitaires de France, 1952), 307.



dix-neuvième siècle ou avant.<sup>4</sup> Puis, plutôt que de lire des journaux contemporains, il a choisi de s'entretenir avec des diaristes non publiés.<sup>5</sup> Ces deux démarches offrent une perspective différente du regard traditionnel des spécialistes du journal intime. Tout laisse à croire, comme le montrera la deuxième partie de ce travail, que ces journaux inconnus de non-auteurs peuvent apporter un éclairage stimulant tant dans les domaines littéraires que sociaux, médicaux ou historiques.

Ainsi, la motivation de ce travail tient à un intérêt pour des journaux non publiés datant des premières heures de ce genre ; en effet, l'écriture du journal personnel va se modifier avec la prise de conscience de l'éventualité d'une publication. Plus proche de nous encore, l'accession à l'ordinateur - remplaçant le geste de la plume sur le papier - et l'introduction du blog électronique modifient une nouvelle fois le concept de journal personnel. Malgré quelques références à des diaristes du vingtième siècle, je me limiterai pour l'essentiel à ceux qui ont écrit sans idée de publication, ceux qui ne pouvaient concevoir que leurs réflexions quotidiennes pussent un jour passer sous presse et être lus par un large public.

La découverte fortuite, dans les archives de Lausanne en Suisse, d'un journal de femme non publié datant du milieu du dix-huitième siècle, est précisément ce qui m'a dirigée vers l'étude de ce genre littéraire. Deux étés passés dans la fraîcheur des archives cantonales vaudoises m'ont permis de déchiffrer et de transcrire les six journaux personnels qui nous sont restés, journaux commencés en 1751 alors qu'elle est une petite fille de dix ans jusqu'à celui qui termine l'année 1792.

---

<sup>4</sup> Philippe Lejeune, *Le moi des demoiselles: enquête sur le journal de jeune filles*, (Paris: Seuil, 1993).

<sup>5</sup> Philippe Lejeune, *Cher cahier : témoignages sur le journal personnel recueillis et présentés par Philippe Lejeune* (Paris : Armand Collin, Collection « Pratiques pédagogiques », 1990).

Ce travail a donc ressorti des cartons des documents de grande valeur. En effet, les journaux personnels de Catherine de Sévery tiennent une place importante dans l'histoire du journal personnel féminin. D'une part, ce sont les plus anciens écrits en français dont nous ayons connaissance. D'autre part, ils marquent les débuts de l'expression écrite du moi. De plus, comme la dernière publication importante sur les journaux de Catherine de Sévery date de 1911, celle qui va suivre, écrite par une femme au vingt et unième siècle, offre un nouvel éclairage.

Ma démarche se fera en deux temps : la première partie sera consacrée à présenter le journal intime sous l'angle du genre littéraire. Après avoir offert une définition du journal intime, je le comparerai aux différents écrits à la première personne, afin d'en cerner la spécificité. L'historique du journal intime, du moyen âge au dix-neuvième siècle, sera présenté parallèlement à l'évocation de l'évolution de la notion de personne au cours des siècles, puisque le journal intime est subtilement lié à cette dernière. L'étape finale conduira à dresser un portrait du diariste et à définir la fonction du journal pour ce dernier.

La deuxième partie de ce travail présente un journal non publié, celui de Catherine de Charrière de Sévery. Plutôt que d'étudier ce journal sous un thème spécifique, j'ai choisi de peindre un parcours de vie, restant fidèle au but même que Catherine de Sévery avait exprimé en voulant « une fois retrouver les traces de ce que nous avons fait et pensé. »<sup>6</sup> Présentant ses journaux chronologiquement, et sans utiliser d'autres sources primaires que ses journaux personnels, je présenterai tour à tour l'enfant s'appliquant à un exercice de rédaction et de calligraphie, puis la jeune

---

<sup>6</sup> ACV P Charrière de Sévery, Ci 11, 26 septembre 1768.

épouse et jeune mère qui s'affirme en tant que femme et qui exprime ses émotions. Nous la suivrons dans son voyage en Allemagne, et serons témoin de ses luttes contre la solitude. Nous l'accompagnerons dans la bonne société lausannoise et genevoise. Nous regarderons les événements politiques de France à travers ses yeux. Finalement, dans ses dernières années, nous la suivrons dans sa famille, avec ses deux grands enfants et un mari malade, et nous assisterons avec elle à la lente et interminable agonie de ce dernier. Écriture souvent factuelle, le journal de Catherine de Sévery recèle déjà quelques zestes d'intimité qui marquent les prémices d'une nouvelle ère dans la littérature à la première personne.

## Chapitre 2: Le journal intime, genre et histoire

### Définition

Avant de pouvoir définir les termes conjoints *journal intime*, il convient de définir le journal dans le cadre du genre littéraire des écritures à la première personne. Le dictionnaire du Petit Robert indique que ce mot remonte au quatorzième siècle et qu'il consiste en « un écrit portant sur la relation quotidienne des événements ». Cette définition souligne la quotidienneté de la relation d'événements, mais ne dit rien de sa présentation : il peut se trouver sous la forme d'un cahier ou d'une liasse de feuilles brochées ou reliées, mais il peut tout aussi bien être tenu sur des feuilles volantes, en marge d'un livre, au dos d'enveloppes usagées, voire même contre les piliers des ponts de Paris, comme le fit Rétif de la Bretonne.

Le sociologue Alain Girard, dans son ouvrage *Le journal intime* définit le journal à la première personne en trois points:

1. Il est écrit au jour le jour. Rédigé régulièrement, il peut l'être quotidiennement, sinon plusieurs fois par jour pour certains auteurs, avec parfois des périodes de silence plus ou moins longues.
2. Il est écrit pour l'essentiel à la première personne.
3. Il est écrit sans plan préalable, sans structure, fréquemment avec une introduction mais rarement, sinon jamais, avec une conclusion.

Il est morcelé, fragmenté, laissant surgir sans ordre préalable esquisses de portraits, anecdotes d'un jour, ou détails de la vie.<sup>7</sup>

Le mot *journal* ainsi clarifié, il convient de définir la notion d'intimité, une notion dont Girard expose la difficulté: d'une part, le journal intime ne possède ni le monopole de l'écriture quotidienne ni celui de l'écriture à la première personne. D'autre part, Girard continue, la subjectivité ou l'analyse introspective, une des caractéristiques du journal intime, sont elles aussi présentes dans d'autres genres. Finalement, il n'existe aucun journal intime qui soit purement intime, c'est-à-dire dépourvus d'éléments extérieurs au soi proprement dit, ce qui rend la définition du genre d'autant plus délicate.<sup>8</sup>

De fait, les spécialistes tendent soit à ne pas définir le journal intime, soit à l'expliquer par ses contraires.<sup>9</sup> Insatisfaite par ce flou, nous proposons la définition suivante: le journal intime est un document écrit régulièrement et rédigé avant tout pour être relu par soi-même, relatant des événements ou des réflexions touchant à la vie propre de son auteur et de ses proches, événements et réflexions qui sont du domaine factuels ou émotionnels. Notre définition, ne discrimine pas entre ce qui est

---

<sup>7</sup> Alain Girard, *Le journal intime* (Paris : PUF, 1963), 3-5.

<sup>8</sup> Girard, 6-7.

<sup>9</sup> Ainsi Girard ne donne pas de définition, tandis que Gusdorf, philosophe et épistémologue, ne définit le journal intime qu'en l'opposant au journal externe. Selon ce dernier, le journal externe est caractérisé par la relation d'événements plus que par celle de l'intimité de son auteur. Cette définition semble de moins en moins convaincante, plus on remonte dans le temps : en effet, si l'on a pris l'habitude de parler de ses états d'âme aux dix-neuvième et vingtième siècles, cette pratique n'existait pas dans les siècles qui précèdent. De fait, l'expression de l'intimité au dix-huitième siècle ne peut être saisie qu'au travers des événements narrés et de l'atmosphère qui se dégage de ces descriptions. Girard, 6, et Gusdorf, *La découverte de soi* (Paris, P.U.F.: 1948), 39-42. Quant à Hubier, maître de conférences en littérature comparée, il l'oppose à ses antonymes « superficiel » et « public ». Sébastien Hubier, *Littératures intimes : les expressions du moi, de l'autobiographie à l'autofiction* (Paris : Armand Colin, 2003), 33.

intérieur et extérieur à l'individu, mais y ajoute une intention d'écriture. Ce dernier attribut est d'autant plus valide pour les journaux antérieurs à la première publication de ce genre en français, puisque le diariste avait alors licence d'écrire tout ce qu'il ne s'autocensurait pas, sans souci de forme imposée par un public potentiel.<sup>10</sup> Dabit, l'auteur du roman *Hôtel du Nord*, dont Marcel Carné en fit le film portant le même titre, décrivait cette liberté en ces termes :

C'est là un des avantages d'un journal. On y peut écrire sans connaître nul souci, sans tenir compte d'art, de lecteurs, d'éthique. On est l'objet unique, le témoin unique de cette tentative, et toutes les contingences disparaissent, toutes les servitudes littéraires s'évanouissent.<sup>11</sup>

Sans nul doute, la liberté décrite par Dabit était-elle encore plus grande quand il n'y avait aucun public potentiel ! Le journal intime est donc une forme d'écriture libératrice, qui ne court pas le risque d'engendrer les foudres des lecteurs, puisque le lecteur est avant tout son auteur.

Lorsqu'on considère les journaux écrits antérieurement au courant romantique, à une époque où l'on n'avait point coutume d'exprimer la profondeur de ses sentiments, il est erroné de vouloir distinguer entre journaux externes, purement factuels, et journaux intimes.<sup>12</sup> Certes, dès 1851, les journaux des frères Goncourt et de Jules Renard, retraçant fidèlement la vie littéraire du moment, comportent toutes les caractéristiques du journal externe. Mais on ne peut se permettre d'établir un tel classement auparavant. Elisabeth Bourcier, spécialiste des journaux en Angleterre

---

<sup>10</sup> Le journal de Maine de Biran, le premier du genre en langue française, fut publié en 1845.

<sup>11</sup> Eugène Dabit, *Journal intime* (Paris: Gallimard, 1939), 3 juin 1932, cité dans Leleu, 255.

<sup>12</sup> Gusdorf distingue en effet entre « le journal externe, chronique de l'actualité telle que la vit un homme affairé, cédant aux sollicitations les plus diverses, notant au jour le jour des traces disparates de ses activités, et le journal intime proprement dit, relevé de l'actualité rapportée aux préoccupations centrales d'un être humain dont l'écriture, de jour en jour entretenue, résulte d'un vœu d'approfondissement et de cohérence dans le consentement de soi à soi. » Gusdorf, *Les écritures du moi*, 321.

datant de 1600 à 1660 déclare avec raison que « la vie extérieure les absorbe trop, le désœuvrement favorable à l'introspection leur est inconnu [...]. La confiance, si elle existe, se maintient sur le plan des sentiments universels [...]. La révélation du moi n'a, dans ce cas précis, rien de volontaire ou de délibéré ; elle se fait à l'insu de ses auteurs. »<sup>13</sup> Il n'est donc pas question, au milieu du dix-huitième siècle, d'exprimer le tréfonds de ses sentiments. De fait, on affirmera volontiers que les journaux de cette période sont les prémices des journaux intimes, et, en accord avec Leleu et Didier, on conviendra de ce que le journal purement intime est une rareté.<sup>14</sup>

### Le journal intime et les écrits en je

Les écritures à la première personne comprennent une diversité de genres : à côté des journaux intimes, on peut citer, entre autres, mémoires et chroniques, autobiographies, livres de raisons, ou lettres. Pour mieux saisir encore comment s'insère le journal intime dans l'archi-genre des écrits à la première personne, il convient maintenant de le définir en comparaison avec les autres écrits du genre.

#### Journal intime et mémoires

Les mémoires sont bien antérieurs au journal intime et peuvent être retracés déjà avant 1700. Furetière, dans son *Dictionnaire*, définit ce mot en ces termes : « Mémoires au pluriel se dit des livres des historiens écrits par ceux qui ont eu part

---

<sup>13</sup> Elisabeth Bourcier, *Les journaux privés en Angleterre de 1600 à 1660* (Paris: Publication de la Sorbonne, 1976), 389.

<sup>14</sup> Didier, *Le journal intime* (Paris : P.U.F., 1976), 30. Leleu, 10-11.

aux affaires ou qui en ont été témoins oculaires ou qui contiennent leur vie et leurs principales actions. Ce qui répond à ce que les latins appellent *commentaires*. »<sup>15</sup>

On évoquera les mémoires du cardinal de Richelieu, de Villeroy ou de La Rochefoucauld. Est donc auteur de mémoires l'historien qui relate un récit d'événements publics dont il a été le protagoniste ou le témoin oculaire. Le mémorialiste écrit parce qu'il a la conviction que ses actions, ou celles dont il a été le témoin, ont eu une influence dans la vie d'autrui. A l'heure de la rédaction, il a à l'esprit le public qui le lira, qui le jugera, et conséquemment il prendra soin du style.

Ainsi, les buts des mémoires et du journal intime sont bien différents : si le premier est un compte-rendu a posteriori des événements, le second est un récit du présent, ou d'un passé immédiat, au jour le jour. L'auteur des mémoires cherche à donner une globalité à sa vie, alors que le diariste ne peut que donner sens à l'événement ponctuel, ne possédant pas ce recul devant le vécu. Écrivant l'Histoire, le mémorialiste fait preuve d'une plus grande conscience de la société dans laquelle il évolue et de sa faculté de l'influencer, tandis que le diariste est limité à l'influence exercée seulement sur son cercle d'intimes.

Dans un genre comme dans l'autre, on assiste à une distorsion des événements. Le mémorialiste tend à écrire pour montrer à lui-même et à ses lecteurs l'effet positif de ses faits et gestes ; de plus, l'auteur, connaissant l'évolution des événements, ne peut relater ces événements que dans leurs rapports avec les événements postérieurs. Le diariste a plus souvent tendance à utiliser le journal pour exprimer ses difficultés et tenter d'y voir plus clair ; il est totalement immergé dans la

---

<sup>15</sup> Furetière, *Dictionnaire universel*, 1690. In Madeleine Foisil, "L'écriture du for privé", *Histoire de la vie privée*, ed. Philippe Ariès (Paris: Seuil, 1986). 331-2.



situation qu'il décrit et ne peut donc pas l'analyser de sang-froid. À juste titre, Girard dit que « le moi du mémorialiste est un moi glorieux, [et que] celui de l'intimiste est un moi souffrant. »<sup>16</sup> Les mêmes événements vus par le même auteur - Benjamin Constant, Stendhal et Michelet par exemple- revêtiront des couleurs différentes selon qu'ils sont exprimés dans un journal ou dans des mémoires.<sup>17</sup>

#### Journal intime et livre de raison

Le dictionnaire de Furetière indique que le livre de raison est « un livre dans lequel un bon mesnager ou un marchand escrit tout ce qu'il reçoit et despense pour se rendre compte et à raison à luy mesme de toutes ses affaires. »<sup>18</sup> On peut ainsi catégoriser les auteurs de livres de raison : ce sont tous, à de rares exceptions près, des hommes : des marchands ou de bons ménagers, mais aussi des intendants, voire même des médecins, comme en attestent les journaux de santé tenus au sujet de Louis XIII et Louis XIV. L'objet principal de leurs écrits tient à ce qu'ils ont acheté, vendu, reçu ou donné.

Si ces livres de raison ont pour fonction principale d'indiquer précisément et quotidiennement le fonctionnement d'une entreprise, du domaine familial, ou l'état de santé du roi, ils offrent, tout comme le journal intime, une foule de détails sur la vie de leurs auteurs ou du personnage central. Ainsi, le *Journal* de Jean Héroard sur les dix premières années du futur roi Louis XIII permet-il de suivre pas à pas le développement physique et mental du dauphin. Bien que se voulant être un journal de

---

<sup>16</sup> Girard, 19.

<sup>17</sup> Girard, 18-19.

<sup>18</sup> Ariès, 332.

santé, il est un compte-rendu extrêmement détaillé de la vie privée de ce futur être public.

Parfois, tout comme dans le journal intime, c'est en creux qu'on suivra la vie quotidienne. Marguerite Mercier, bourgeoise parisienne du dix-septième siècle, est l'une des rares femmes qui ait laissé un livre de raison. On peut ainsi lire entre les lignes et suivre ses joies et ses soucis de famille, par exemple lorsqu'elle y consigne les achats d'une corbeille, d'une couverture et d'un matelas un mois avant la naissance de sa fille. On y trouvera deux ans plus tard, après le sevrage, le retour au foyer de la petite Nanette. Quelques mois plus tard apparaissent des frais de médecins et de saignées. L'achat de souliers et de bas laisse à supposer un mieux ; mais une brève note, indiquant « 6 l. pour faire enterrer ma povre enfant » ne laisse plus de doute quant à l'issue.<sup>19</sup> Le livre de raison ne laisse pas la place à l'expression des sentiments, mais la sobriété de l'énoncé fait néanmoins ressortir la douleur des événements vécus.

Livre de raison et journal intime sont tous deux des écrits morcelés, rédigés au quotidien, sans intention de publication. Ils offrent l'un et l'autre une lecture de la multitude de détails de la vie quotidienne. Ils remplissent toutefois des fonctions différentes, le premier étant tenu par souci d'économie domestique et de gestion d'entreprise, l'autre par souci personnel, que ce soit la recherche de soi ou la crainte de l'oubli.

---

<sup>19</sup> Ariès, 352.

## Journal intime et autobiographie

L'autobiographie, pour Philippe Lejeune, spécialiste du journal intime, est « le récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité. »<sup>20</sup> Il apparaît de cette définition que l'autobiographie, tout comme le journal, est l'écrit d'un individu au sujet de lui-même, et que, comme le journal, il est similairement rédigé en prose.

Ce qui les distingue l'un de l'autre sont les aspects de la rétrospection et de l'histoire. En effet, comme les mémoires et les chroniques, l'autobiographie se rédige fréquemment au crépuscule de la vie, dans un souci de nouer la gerbe, d'harmoniser, d'unifier les étapes de la vie. En conséquence, étant par essence sélective, la mémoire, offre quelques fantaisies aux faits tels qu'ils se sont passés. L'autobiographe choisira d'évoquer tel ou tel événement, et le présentera en le revêtant parfois d'éléments fictifs dont il n'est pas même conscient. Le journal, quant à lui, n'effectue pas ce tri de l'important ou du dérisoire : le diariste rapporte les petits détails du jour, détails qui ont toute leur importance à l'heure où la plume glisse sur le papier, mais qui seront peut-être oubliés dès le lendemain. Reprenant les termes d'Hubier, on dira que « le journal vise à l'inessentiel, à l'inconstant, au dérisoire. »<sup>21</sup>

La deuxième différence majeure entre journal et autobiographie réside dans la notion d'unité ou de morcellement. L'autobiographe a pour but d'écrire une histoire dont il est le personnage principal et qui donne sens à ses années de vie. Le diariste, quant à lui, ne peut effectuer cette synthèse, puisqu'il est lui-même encore dans le

---

<sup>20</sup> Philippe Lejeune, *Le pacte autobiographique* (Paris: Seuil, 1975), 14.

<sup>21</sup> Hubier, 59.

tableau qu'il décrit. Gusdorf illustre précisément ce point en affirmant qu'on « peut considérer l'autobiographie comme une œuvre et le journal comme un hors d'œuvre, en marge des livres véritables. »<sup>22</sup> Si l'autobiographie donne à son auteur le sentiment d'achèvement, le journal est par contre le lieu d'un recommencement incessant, d'une répétition épuisante autant pour son auteur que pour ses lecteurs. Le journal d'Amiel aborde en 1879 les mêmes thèmes, inchangés, qu'il discutait déjà trente ans auparavant. Autre exemple de répétitions exténuantes pour l'auteur, voire irritante pour ses lecteurs, celui de l'incapacité de Benjamin Constant à quitter la Suisse, et par là même sa maîtresse de l'époque, Juliette Récamier, ainsi que Germaine de Staël : dès octobre 1814 et pendant plus de quatre mois, il fixe la date de son départ pour l'Allemagne soit au lendemain soit dans les dix jours qui viennent, mais ne fait que reporter ce voyage. Le lecteur du journal, tel son auteur, est pris dans le mal-être rapporté jour après jour, et ne peut en voir l'issue. Au contraire de l'autobiographe, le diariste se trouve dans l'impossibilité de faire une synthèse de sa vie. Il va de l'avant, ajoutant un jour après l'autre dans sa suite de relation d'événements ; l'autobiographe fait une démarche inverse, partant de l'arrivée pour remonter aux sources de sa vie. L'autobiographie se conclut sur un livre fermé, sur un achèvement. Le journal est un livre ouvert, dont on ne sait pas de quoi seront remplies les pages du jour suivant, et qui n'a rarement, sinon jamais, un point final.<sup>23</sup>

---

<sup>22</sup> Gusdorf, *Les écritures du moi*, 331.

<sup>23</sup> Gusdorf, *Les écritures du moi*, 319.

## Journal intime et lettres

Journal intime et lettre, quand cette dernière est adressée à un être cher, présentent un parallèle certain, à tel point que certains critiques suggèrent parfois d'en inclure quelques-unes dans le genre du journal intime. L'exemple le plus communément cité est celui de la correspondance régulière que Diderot eut avec son amie Sophie Volland à l'occasion d'une séparation. Gusdorf qualifie ainsi ce recueil de lettres de « véritable journal par procuration. »<sup>24</sup> Sans vouloir aller aussi loin que le fait Gusdorf, l'on peut souligner des similitudes : la lettre est elle aussi écrite à la première personne, avec certes quelques incartades à la deuxième personne lorsque l'auteur s'adresse à son destinataire. Elle révèle le monde qui l'entoure et les événements qui remplissent la vie de son auteur, mais aussi sa vie intérieure, au gré de l'humeur du moment. Elle est pareillement faite de morcellements, de détails, sans conception de plan d'ensemble à long terme. Finalement, tout comme le journal, elle est datée.

Ce qui les différencie, c'est avant tout la question du destinataire. Quelle que soit la profondeur de la relation qui le lie à son correspondant, l'auteur d'une lettre modifie son récit de soi en fonction de la personne pour qui il l'écrit. Certes, la confiance accordée à un proche permet de mieux se dire et se connaître, mais la présence même d'un destinataire ajoute une tierce personne au doublet du moi-auteur et du moi-image-de-moi.

---

<sup>24</sup> Gusdorf, 155.

Cette comparaison des différentes écritures en *je* avec le journal intime permet de souligner la spécificité de ce dernier : rédaction quotidienne, écriture sans contrainte de forme ou de plan, narration de faits touchant à la sphère personnelle, relation des faits quotidiens sans nécessité ou possibilité d'une synthèse, et enfin absence d'un lecteur autre que soi-même. Le débat sur la définition du journal intime est loin d'être clos, mais celle proposée ici, en particulier pour la période qui nous concerne, offre une base recevable pour la suite de cette étude.

### Style

Le genre du journal intime étant ainsi défini, il convient maintenant d'en déterminer son style. Une lapalissade conduirait à affirmer sans préambule que le journal intime, faisant partie de l'archi-genre des écrits à la première personne, est conséquemment un écrit en *je* ! Si cette affirmation est fondée dans la majorité des cas, il faut toutefois en relever quelques particularités car il arrive en effet à certains diaristes d'utiliser la deuxième personne du singulier dans leurs écrits.

Le meilleur exemple de complémentarité entre première personne et deuxième personne est sans nul doute celui d'Amiel. En effet, celui-ci, par un va-et-vient constant entre l'usage du *je* et du *tu*, donne à son journal l'effet d'un dialogue à deux voix. Ainsi écrit-il le 16 décembre 1847:

Pauvre journal intime ! Tu attends là depuis sept mois, et c'est en décembre que se fait la première application d'une résolution de mai. Ou plutôt, pauvre moi ! *Je ne suis pas libre*, car je n'ai pas la force d'exécuter ma volonté. Je viens de relire mes notes de cette année. [...] Tu n'es pas libre, pourquoi ? Parce que tu n'es pas d'accord avec toi-même, que tu rougis devant toi ; parce

que tu cèdes à tes curiosités, à tes désirs. Ce qui te coûte le plus, c'est de *renoncer à ta curiosité*.<sup>25</sup>

Ce passage illustre deux utilisations de la deuxième personne : dans un premier temps, l'auteur s'adresse au journal en le prenant comme interlocuteur. C'est un procédé que l'on trouve assez communément : le journal devient le miroir auquel on s'adresse, et qui se contente, dans la majorité des cas, d'assister silencieusement aux délibérations intimes du moi. Mais sitôt l'exclamation portée vers le journal, l'auteur se tourne vers lui-même pour se lamenter de sa situation insoutenable. Les plaintes se succèdent pendant quelques lignes, reprenant des thèmes fréquemment abordés, pour aboutir à une intervention extérieure : la deuxième personne interrompt les jérémiades et, le doigt pointé vers le miroir de soi, pose des questions à l'intéressé, le met face à la réalité, et l'exhorte à choisir la voie de l'excellence. Chez Amiel, ce dialogue devient tellement naturel qu'il ne le remarque plus, qu'il ne saisit pas dans quelle mesure son interlocuteur joue le rôle de sa conscience, voire même celui de Dieu.

D'autres journaux présentent l'usage de la troisième personne : tel est le cas, en quelques endroits, du journal de Stendhal. Celui-ci, par souci de distanciation pourra-t-on avancer, a recours non seulement au *il*, mais utilise le subterfuge du pseudonyme, qu'il tronque même par moments, comme s'il était indispensable de tout mettre en œuvre pour se cacher son identité. Ainsi Stendhal se sert-il en 1815 du diminutif Dom pour Dominique quand il narre quelque épisode de sa vie : « aigreur dès qu'on parle *of money*. Dom passe plutôt pour dupe que pour délicat en ne donnant

---

<sup>25</sup> Amiel Henri-Frédéric. *Journal intime : années 1839 à 1848* (Genève, Suisse : Pierre Cailler, 1948), 16 décembre 1847, 95-97.

pas les réponses victorieuses lorsqu'il est attaqué. »<sup>26</sup> Dans cet extrait, le journal de Stendhal est ainsi écrit à la troisième personne pour permettre à l'auteur de se raconter, mais de telle sorte que Stendhal fasse mine de ne pas se raconter lui-même ! On est ici témoin de l'habileté artistique de l'écrivain qui fait appel à une variété de figures de style - troisième personne, pseudonyme, diminutif, langue étrangère - afin de pouvoir se narrer de l'extérieur, d'effacer sa propre personne en y superposant une autre.

Si la deuxième et la troisième personne du singulier sont parfois utilisées dans des journaux intimes, il n'en est aucun qui utilise exclusivement l'une ou l'autre. Tous ont recours au *je*, et font appel à d'autres personnes quand il y a nécessité d'un répondant, d'un interpellant, ou que le besoin de se cacher est trop oppressant pour oser continuer en *je*.

L'utilisation de la prose pour rendre compte des événements de la vie est une constante des journaux intimes. Le récit est plus ou moins abondant selon la personnalité du diariste, certains, tel Amiel, se laissant aller à une véritable incontinence verbale, alors que d'autres, beaucoup plus concis, se contentent de simples expressions nominales. Ici aussi, aucune règle stricte : Benjamin Constant oscille d'un genre à l'autre selon les périodes. Ainsi, le journal des premières années (1804-1805) décrit-il généreusement des sentiments qui reflètent les débuts du romantisme, mais aussi le monde intellectuel dans lequel il évolue :

Visite à Mme de Schwartzkopf.- Scène conjugale. J'ai bien reconnu là l'état dont je suis sorti. [...] Mme de S... est tout à fait du genre sentimental allemand : rubans roses, attitudes mélancoliques ; une voix douce, un esprit un peu vagabondé, de la susceptibilité, de l'aigreur, de l'épigramme, un grand

---

<sup>26</sup> Stendhal, *Oeuvres intimes* (Paris: Pléiade) 17 juillet 1815, in Didier, 149.



sentiment de supériorité sur son mari ! ... Et l'on croit que c'est là une femme désirable... Mais c'est l'enfer ! Dans ces scènes, je ne devrais jamais me mettre du côté du mari, je n'ai rien à y gagner, mais l'esprit de justice m'emporte ; je tâcherai de le contenir.<sup>27</sup>

Benjamin Constant n'a laissé aucune trace de journal du 28 décembre 1807 jusqu'au 14 mai 1811. Le lecteur retrouve en date du 15 mai un diariste totalement différent, un homme qui ne se contente que de quelques mots quotidiens pendant plus de trois ans. En effet, la prose a cédé la place à la plus grande brièveté, comme dans l'exemple suivant :

7 juin \*\*\* Lettre de Villers. - Incertitude. - Départ pour Fribourg.  
8 juin \*\*\* Travaillé. - Séjourné à Fribourg.  
9 juin \*\*\* Travaillé. - Église et mariage catholique. - Couché à Endingen.  
10 juin \*\*\* Route d'Endingen à Strasbourg.  
11 juin \*\*\* Travaillé. - M. Renouard de Bussières.  
12 juin \*\*\* Travaillé, dîné chez M. Renouard.<sup>28</sup>

Ainsi trace-t-il laconiquement le parcours de sa vie pendant trois ans. Au début septembre 1814, il s'éprend de Juliette Récamier et dès lors, son journal devient tout à nouveau un journal intime au plein sens du terme, avec un épanchement de sentiments romantiques.

7 septembre. \*\*\* Journée toute à Juliette ; je ne suis pas encore aimé, mais je lui plais ; il y a peu de femmes qui soient insensibles à ma manière d'être absorbé et dominé par elles. Ceci met un vif intérêt dans ma vie. je sens dans mes veines une chaleur inusitée.

8 septembre. \*\*\* Auguste de Staël ; il m'observe ; il dira tout à sa mère ; que diable me fait cette femme ? Qu'elle ne s'avise pas de me troubler ! Elle m'a fait assez de mal ! Juliette est difficile à prendre, elle doute et elle oublie ; mais elle me trouvera plus aimable que personne ; elle m'aimera.<sup>29</sup>

L'exemple de Benjamin Constant est caractéristique des différentes formes syntaxiques que peut prendre un journal. Les phrases nominales offrent l'avantage de

---

<sup>27</sup> Benjamin Constant, 168.

<sup>28</sup> Benjamin Constant, 254.

<sup>29</sup> Benjamin Constant, 313-4.

pouvoir avancer plus rapidement dans le fil de ses idées, servant ainsi de journal de bord, de commémoration des faits. La phrase complète, quant à elle, favorise l'introspection et la recherche de soi, l'élaboration d'une phrase complexe nécessitant plus de temps et de réflexion et permettant par là même de mieux peser le poids des mots. On ne peut toutefois catégoriser les journaux par leurs styles d'écriture, ceux-ci permettant au diariste de répondre à des besoins différents selon les moments et les humeurs.

S'il n'est pas surprenant que l'intimisme ait naturellement fleuri durant la période romantique, romantisme et intimisme se distinguent toutefois l'un de l'autre. Certes, tous deux expriment une nouvelle découverte de l'individualité et de la recherche de soi. Cependant, le romantisme exalte les émotions et les met en valeur pour leur donner un ton artistique. Qu'il traite du sens de la vie, de la mort, ou de l'amour perdu, le romantique le peindra en termes éloquents pour produire un effet esthétique sur ses lecteurs. L'intimiste vivant les mêmes drames existentiels que le romantique ne fera qu'exposer sur le papier la douleur qui l'accapare. Il ne cherche pas à transcender sa douleur par un lyrisme stylistique. Son but est autre : en se mettant à nu, il sonde ses entrailles et cherche à mieux se connaître. Deux autres aspects du romantisme sont aussi absents dans l'intimisme, celui de la révolte et de son inverse, l'enthousiasme. En effet, autant l'écrivain romantique exprime-t-il ses émotions en ayant recours aux deux extrêmes, autant l'intimiste n'exprime pas par écrit sa révolte ou son enthousiasme : il laisse ruisseler sa douleur ou conte son bonheur à petites touches, mais sans jamais se livrer à l'un ou l'autre extrême. Certes, les intimistes ont participé au mouvement romantique, mais ils y ont trouvé une place

en bordure du courant principal. Un peu tardif pour cette étude, mais néanmoins intéressant à relever, le mouvement impressionniste offre des parallèles frappants avec l'intimisme. Girard signale en effet que « l'essor de l'école impressionniste en peinture correspond à un courant de sensibilité et à une conception du monde analogues à l'expérience intimiste. Il se produit en tout cas à l'époque de la grande éclosion du journal intime. »<sup>30</sup> Pour lui, il existe une similarité certaine entre l'intimiste et le peintre qui exprime à coups de pinceaux l'impression fugitive et l'émotion ressentie face au paysage qu'il absorbe. Même si le médium est différent, l'un et l'autre expriment par petites touches successives les sentiments qui les agitent au plus profond de leur être.

Il faut maintenant aborder la question de l'élaboration et des retouches du texte. L'on a en effet trop souvent tendance à imaginer que le diariste rapporte scrupuleusement et quotidiennement les événements de sa vie, sans jamais en modifier un iota. Certes, il y a ceux qui rédigent leur journal et le veulent intouché, un mémoire du fugitif, désormais inchangeable, ce qui en fait sa valeur. Stendhal débutait son journal par ces lignes: « J'entreprends d'écrire l'histoire de ma vie jour par jour. Je ne sais pas si j'aurai la force de remplir ce projet, déjà commencé à Paris. Voilà une faute de français ; il y en aura beaucoup, parce que je prends pour principe de ne pas me gêner et de n'effacer jamais. »<sup>31</sup> Pour lui, comme pour beaucoup d'autres diaristes, le journal se doit de conserver la transcription originale des faits. L'éditer, le remodeler, le modifier, serait alors une distorsion de la réalité vécue. Au contraire, lorsque l'intimiste écrit en sachant que son journal intime pourrait être

---

<sup>30</sup> Girard, 550.

<sup>31</sup> Stendhal, *Oeuvres intimes*, Pléiades, 435, in Didier, 143.

publié, il pourra vouloir retravailler, retrancher, voire mutiler certains passages qu'il juge impropres à la publication. Ainsi Delacroix écrivait-il en 1853 :

F... me conseille d'imprimer comme elles sont, mes réflexions, pensées, observations (...). Il faudrait les récrire pour cela à part, chacune sur une feuille séparée (...). Je pourrais ainsi, dans les moments perdus, en mettre au net une ou deux, et au bout de quelques temps, j'aurais fait un fagot de tout cela, comme fait un botaniste, qui va mettant dans la même boîte les herbes et les fleurs qu'il a cueillies dans cet endroit, et chacune avec une émotion particulière.<sup>32</sup>

La révision du texte, que ce soit en vue de publication ou par souci d'avoir une copie claire et bien écrite, déforme à proprement parler le journal puisqu'elle fait office de jugement personnel, voire même de censure, sur le premier jugement, qui était déjà une première analyse du diariste sur les événements vécus et les émotions perçues.

L'on ne peut conclure cette partie sans traiter de la langue dans laquelle le journal a été écrit. Certes, à l'évocation de l'utilisation d'un code ou d'une langue étrangère, c'est le nom de l'Anglais Samuel Pepys qui vient à l'esprit. Pepys utilise un système d'abréviations, communes à l'époque où il écrit, mais oubliées quand son journal est retrouvé cent cinquante ans plus tard, d'où l'appellation quelque peu erronée de code. Le même Pepys, dans les passages relatant les relations tourmentées avec son épouse, écrit dans un mélange d'espagnol, de français et d'italien qui, joint à l'utilisation des abréviations, en aurait rendu la lecture d'autant plus difficile aux curieux de son vivant ! Revenant aux journaux écrits par des francophones, on peut noter les mêmes tendances aux abréviations des mots les plus couramment utilisés. Ainsi au dix-huitième siècle trouvera-t-on fréquemment les mots se terminant en -ment abrégés en -m<sup>t</sup> ; de même, Catherine de Sévery utilisera-t-elle la lettre E

---

<sup>32</sup> Delacroix, *Journal*, 20 mai 1853, in Didier 144.

majuscule pour indiquer les jours d'ennui, apparemment si nombreux dans la vie d'une aristocrate ! Benjamin Constant, quant à lui, a rédigé tout son journal en grec, alors que Montaigne, dans son journal de voyage en Italie, l'écrit en italien pendant quelques semaines. Si pour ce dernier, on peut imaginer que l'emploi de l'italien tenait plus au plaisir de jouer avec la mélodie de cette langue qu'au désir de rendre le journal difficilement lisible par d'autres yeux, l'on peut imaginer que l'usage du grec, chez Benjamin Constant, relevait de la volonté d'être hermétique aux regards indiscrets.

En conclusion, le journal intime se caractérise comme un écrit en prose, le plus souvent en phrases complètes, mais qui peut aussi prendre des formes nominales renvoyant directement aux faits et ne laissant pas la place à la discussion. Rédigé à la première personne, le journal intime a parfois des incursions à la deuxième, voire à la troisième personne du singulier lorsque le diariste ressent le besoin d'exprimer la voix de sa conscience. Il s'insère dans le mouvement romantique, mais n'en est pas une expression typique, n'ayant pas pour but ultime une recherche esthétique du langage. Et finalement, il peut prendre des formes codées, soit par abréviations soit par l'usage d'une autre langue.

### *Histoire du journal intime*

Les critiques se sont avant tout attachés à l'étude et l'analyse de quelques genres bien particuliers d'écritures à la première personne. Si l'autobiographie a-t-elle

été largement étudiée, il en est de même des mémoires et des chroniques. Le journal intime, tout particulièrement celui en français, semble être un genre délaissé des spécialistes. Alors que des thèses et des travaux ont été écrits sur les journaux allemands et anglais antérieurs au dix-neuvième siècle, peu d'ouvrages ont paru sur le domaine des journaux intimes en français : on cite invariablement Lejeune, Girard, Didier, et Leleu, auxquels se sont rajoutés les récents ouvrages de Dufief (2001) et Hubier (2003). La liste des spécialistes se retreint encore, dès lors qu'on cherche à étudier le phénomène pour la période s'étendant du dix-huitième au milieu du dix-neuvième siècle. Gusdorf, dans *L'écriture du moi*, offre un bon tour d'horizon historique du journal intime, mais à ce jour seul Philippe Lejeune semble avoir travaillé spécifiquement sur ce sujet.

En tentant de définir le journal intime, on a relevé les différends qui opposaient les critiques ; il en est de même pour l'évolution historique du genre. Ainsi Girard situe-t-il les premiers diaristes en 1800, bien qu'en y incluant Joubert (avec un journal commencé en 1775) et Maine de Biran (dont le premier journal couvre les années 1792 à 1795).<sup>33</sup> Lejeune le situe plus tôt, selon qu'on en juge par les journaux qu'il cite dans *Le moi des demoiselles*: on y trouve entre autres Germaine de Staël, alors Mademoiselle Necker, qui écrivit un journal intime pendant l'été 1785.<sup>34</sup> L'étude historique du genre ne semble pas attirer l'intérêt des chercheurs français, peut-être à cause de la difficulté de localiser ces documents, pour la plupart enfouis dans des archives ou gardés au sein des familles. Il convient toutefois de relever que

---

<sup>33</sup> Girard, 58.

<sup>34</sup> Philippe Lejeune, *Le moi des demoiselles: enquête sur le journal de jeune filles* (Paris:Seuil, 1993), 296.

la pratique même du journal intime était moins répandue en France qu'elle ne l'était en Allemagne ou en Angleterre, même un siècle plus tôt ! En effet, comme le journal intime est lié à l'évolution de la notion de personne, on peut expliquer la carence de journaux intimes en français par le fait que la France subissait modestement l'influence de la Réformation, alors que l'Angleterre et l'Allemagne baignaient dans un protestantisme faisant la promotion de l'individu.<sup>35</sup> Cette hypothèse n'en est que plus plausible par le nombre de journaux de jeunes filles ou de femmes vivant à Genève ou en Pays de Vaud dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle, ces régions étant toutes deux francophones et calvinistes.<sup>36</sup> On rejoint ainsi l'argument de Gusdorf qui considère l'éclosion du journal intime comme une conséquence de la Réforme et non comme une métamorphose du livre de raison.<sup>37</sup> S'il paraît donc inopportun de vouloir figer ce genre en lui attribuant une date d'origine, il semble par contre judicieux de suivre l'évolution de la notion de personne parallèlement à celle du journal intime, tant il est vrai que le moi et l'expression du moi sont liés à la progression du journal intime.

#### Moyen Âge et Renaissance

Comme il n'y a point trace de journaux intimes avant le dix-huitième siècle, on élargira, pour tout ce qui lui précède, le panorama à l'ensemble des écritures à la première personne. Les premiers siècles de notre ère ont déjà été marqués par l'apparition de quelques individus qui, en écrivant leurs mémoires, ont du même coup

---

<sup>35</sup> Gusdorf, 62.

<sup>36</sup> On parlera ici du Pays de Vaud plutôt que du canton pour éviter la connotation historico-politique. Le canton de Vaud, dont la capitale est Lausanne, après plus de deux cents ans de domination bernoise, n'entra qu'en 1803 dans la Confédération helvétique.

<sup>37</sup> Gusdorf, 217.

osé se mettre au centre de l'Histoire qu'ils racontent. Ainsi, comme Gusdorf l'exprime, « l'auteur des mémoires accomplit le pas décisif : il sort du cadre de l'histoire, de la fresque des événements ; il se définit lui-même comme le point origine ou le centre d'un récit qui le met en jeu personnellement. »<sup>38</sup> Au sixième siècle, l'évêque Grégoire de Tours écrit une *Histoire des Francs*, dans laquelle il est partie prenante. Plus proche du journal intime est l'apparition, dès le douzième siècle, de journaux dans lesquels on commence à noter les événements de sa vie propre. Dans ses lettres écrites à la première personne, Pierre Abélard relate, à la fin du douzième siècle, ses amours malheureuses pour Héloïse : c'est bien là une forme primitive d'autobiographie. La société médiévale est essentiellement un état féodal, dans lequel le suzerain a tout pouvoir et toute essence. Seuls peuvent laisser un témoignage les suzerains, dont on vantera les vertus, le courage et la valeur guerrière ; mais ces dernières qualités ne sont jamais narrées à la première personne. Les rares écrits à la première personne sont les récits de conversion chrétienne, dans lesquels on assiste, comme dans les *Confessions* de Saint Augustin, à l'effacement de la personne pour laisser la place à Dieu. Ainsi, si l'Antiquité de Socrate invoquait le « connais-toi toi-même », le Moyen Âge transforme cet adage en un « connais-toi aux yeux de Dieu ». La connaissance de soi, unidirectionnelle, est une fonction théologique et religieuse.

Alors que le Moyen Âge ne permet pas à l'individu de prendre conscience de lui-même, la période de la Renaissance offre une voie nouvelle à l'expression individuelle. La Renaissance italienne voit l'essor des livres de raisons dans lesquels

---

<sup>38</sup> Gusdorf, 196.



on fait mention des événements quotidiens ; cette pratique se répand peu à peu dans les pays d'Europe, en particulier en Allemagne et en Angleterre. C'est entre les lignes de ces journaux qu'on lira les prémices du journal intime, car s'y glissent inopinément quelques détails personnels. On écrit aussi des récits de voyage, qu'ils soient d'ordre commercial ou diplomatique, tel le *Journal de voyage en Italie* que fit Montaigne de 1580 à 1581. Ainsi le passage suivant fait-il preuve d'une volonté d'aller au-delà de la simple relation des événements : « tous ces amusements m'ambesouignoient assez de melancholie qui est ma mort et de chagrin je n'en avois nulle occasion ny dedans ny dehors la maison. »<sup>39</sup> Cette pratique démontre une prise de conscience d'un individualisme humaniste et d'une autonomie propre, le rédacteur du journal se découvrant une place spécifique dans le milieu où il évolue. C'est là la première émergence du moi. Intéressant de signaler toutefois que Montaigne, dans sa famille même, ne fait que poursuivre une pratique familiale qu'il décrit lui-même en ces termes :

En la police économique, mon père avait cet ordre, que je sais louer, mais nullement en suivre : c'est qu'outre le registre des négoce du ménage, où se logent les menus comptes, paiement, marchés, qui ne requièrent la main du notaire, lequel registre un receveur a en charge, il ordonnait à celui de ses gens qui lui servait à écrire, un papier journal à insérer toutes les survenances de quelque remarque, et jour par jour les mémoires de sa maison, très plaisante à voir quand le temps commence à effacer les souvenance, et très à propos pour nous ôter souvent de peine : quand fut entamée telle besogne ? quand achevée ? quels trains ont passé ? combien arrêté ?, nos voyages, nos absences, mariages, morts, la réception des heureuses et malencontreuses nouvelles ; changement des serviteurs principaux ; telles matières. Usage ancien que je trouve à rafraîchir, chacun en sa chacunière. Et me trouve un sot d'y avoir failli.<sup>40</sup>

---

<sup>39</sup> François Moureau, René Bernoulli, *Autour du journal de voyage de Montaigne* (Genève, Suisse : Editions Slatkine, 1982), 151.

<sup>40</sup> Montaigne, *Essais*, I, XXV, Pléiade 221, in Gusdorf, 201.

Ainsi Montaigne souligne-t-il, déjà parmi ses ancêtres, l'évocation des événements touchant à la vie de l'individu. Ici encore, il faut lire entre les lignes du journal pour y trouver des témoignages personnels, mais l'on perçoit un cheminement vers une plus grande ouverture de l'expression du moi. Le livre de raison, qui va subsister en tant que tel pendant deux siècles au moins en France, commence peu à peu à s'intérioriser. Montaigne lui-même, dans ses *Essais*, indique ce double souci psychologique de voir clair en lui-même et d'offrir une morale pour ses contemporains.<sup>41</sup>

Parallèlement aux écrits du philosophe, quelques récits à la première personne proviennent de personnes marquées par une profonde expérience religieuse, mais émanant d'autres pays que la France. On peut citer, en Espagne, la *Vie* de Thérèse d'Avila, rédigée entre 1561 à 1565, ou le journal spirituel ( *Diario espiritual*) d'Ignace de Loyola datant de 1544.

Ainsi la Renaissance en France offre-t-elle, en particulier sous l'impulsion de Montaigne, une première démarche timide vers l'expression du soi ; le livre de raison suggère une nouvelle prise de conscience de son individualité mais l'on est encore bien loin de la capacité à la verbaliser.

Fin de la Renaissance et dix-septième siècle

Si, à la Renaissance, l'Italie a engendré une prise de conscience accrue du soi, dans les siècles qui suivent, c'est l'Allemagne, avec la Réformation, puis l'Angleterre, avec le puritanisme, qui permettent le pas suivant. Ainsi en Allemagne,

---

<sup>41</sup> Pierre Dufief, *Les écritures de l'intime de 1800 à 1914 : autobiographies, mémoires, journaux intimes et correspondances* (Rosny, France : Editions Bréal, 2001), 11.

l'épanouissement des écritures du moi est indubitablement lié à l'exigence d'un christianisme à la première personne, la foi personnelle ayant la primeur sur la soumission aux ordonnances de l'Église. Cette nouvelle conscience religieuse nécessite une relation de soi à Dieu, suscitant donc l'introspection et la découverte de sa personne intérieure. On ne peut que concourir avec Kinderman dans l'affirmation suivante :

L'extraordinaire renforcement de la vie intérieure suscité par le piétisme, cette relation psychologique à soi-même, fondamentale dans la vie religieuse, conduisait nécessairement l'individu à observer son moi et à l'approfondir. Par-delà la signification religieuse de cette observation de soi, l'individu isolé prend désormais intérêt à sa propre subjectivité, à sa manière d'être particulière. Des processus psychiques passés en habitude depuis longtemps, et qui échappaient jusque-là à l'attention, accèdent pour la première fois à la conscience et deviennent des expériences vécues.<sup>42</sup>

L'expérience religieuse tient donc une place majeure dans la capacité de l'individu à révéler son intimité personnelle. C'est encore dans des écrits religieux qu'on esquissera, mais à peine, les émotions. Dans sa thèse sur les journaux en Angleterre des années 1600 à 1660, Elisabeth Bourcier signale que les diaristes étaient trop occupés par la vie extérieure pour se livrer à l'introspection, et que les faits propres à leur conscience n'étaient livrés sur le papier qu'à des fins religieuses.<sup>43</sup> Le moi de l'homme du dix-septième siècle, encore bien dormant, ne vibre qu'à des évocations religieuses.

Le milieu du dix-septième siècle voit cependant une progression vers le journal personnel, dans lequel on narre les événements quotidiens mais dans lequel aussi on se raconte. Ainsi en Angleterre, ceux d'Evelyn (1641) et de Pepys (1660-

---

<sup>42</sup> Heinz Kinderman, *Lenz und die Deutsche Romantik*, (Wien, Leipzig: 1925), 2, in Gusdorf, 225.

<sup>43</sup> Gusdorf, 219.

1669) font-ils office de classiques en la matière. On assiste à une sécularisation des écritures à la première personne. Mais la France est encore à l'arrière. En 1676, la parution des *Mémoires* de Louis de Pontis, homme de guerre tenant sa chronique de vie militaire, est probablement le premier écrit français à la première personne émanant d'un homme sans statut particulier, social ou militaire. Un journal français marque cependant un glissement du journal de raison vers le journal intime, progression lente mais néanmoins visible : aux environs de 1673, Jean Maillefer, drapier, tient en effet un journal qui reflète, non seulement les affaires de sa maisonnée, mais des réflexions imitées de ses lectures de Montaigne. Ainsi s'ouvre-t-il dans son journal à une recherche de soi : « La connaissance de nous-même nous est très nécessaire pour régir nos actions pendant le cours de cette vie. »<sup>44</sup> Ici encore, on ne se livre pas à une introspection en règle, mais on prend peu à peu conscience de l'existence d'un moi intérieur.

#### Dix-huitième siècle

Avec ses bouleversements idéologiques et sociopolitiques, le dix-huitième siècle va marquer une progression rapide vers une prise de conscience des valeurs intimes de l'individu. Locke, à la fin du siècle précédent, avait mis en évidence l'importance des sensations, modifiant ainsi le « je pense donc je suis » cartésien en un « je sens donc je suis » qui favorise l'expression du moi. Les Lumières, avec le souci de mieux comprendre l'homme, n'échappent pas à une analyse du physique et du moral ; les thèmes personnels deviennent apparents dans les romans de cette

---

<sup>44</sup> Ariès, 359.

période. Signe d'un développement de la personne et de l'individualisme, on assiste en particulier à une floraison de romans écrits à la première personne : entre 1700 et 1750, plus de deux cents romans mémoires paraissent en France, qui ne mettent plus systématiquement en scène de grands hommes politiques ou des aristocrates, mais dont le héros peut être un homme du peuple, voire même une femme. L'individu en tant que tel commence à prendre forme.

Un autre aspect important de ce siècle est celui d'une progressive distanciation face à l'expérience religieuse. On assiste à une laïcisation de l'introspection littéraire qui n'en sera que davantage renforcée à la Révolution. Cette dernière amène une banalisation de l'homme, d'où une incertitude, peut-être encore inconsciente, sur son identité et son devenir. Le journal est un lieu propice à raconter les bouleversements dont on a eu vent, tout en réaffirmant son identité en répétant les mêmes gestes d'avant la Révolution.

La France voit dès lors se multiplier le nombre de diaristes. L'on cite traditionnellement le nom de Rétif de la Bretonne, écrivain prolifique, dont le journal des années 1780 à 1787 nous est resté, ceux de Joubert et de Maine de Biran, ainsi que Germaine de Staël pour son journal de l'été 1785.<sup>45</sup> Tout aussi intéressants sont les journaux aujourd'hui recensés qui proviennent de diaristes inconnus de la société d'alors. On n'en trouve pas encore une profusion, mais leur simple existence atteste d'un nouveau mode d'écriture à la première personne. Ainsi, Lejeune, spécialisé dans les journaux de jeunes filles, recense-t-il deux journaux écrits en France dans la

---

<sup>45</sup> Philippe Lejeune, dans sa conférence du 22 février 2007 à Lausanne, signalait que Rétif de la Bretonne écrivit d'abord son "journal" sur la pierre des monuments de Paris, le pont de l'île Saint-Louis par exemple, et qu'il a recopié ses notes par la suite !

deuxième moitié du dix-huitième.<sup>46</sup> Chantal Renevey, chercheuse genevoise, s'est inspirée de quatre journaux de jeunes filles pour dresser un portrait de l'éducation de celles-ci en République de Genève.<sup>47</sup> Si ces six journaux proviennent de jeunes filles, ceux de Catherine de Sévery et de sa fille Angletine, au Pays de Vaud, offrent un plus large panorama de vie puisque l'un et l'autre couvrent plusieurs décennies.

Les journaux du dix-huitième siècle ne sont pas intimes à proprement parler, mais ils sont un maillon essentiel dans la chaîne des écrits à la première personne qui conduit au journal intime. On est encore loin des débordements du moi, mais on a pris la liberté de parler en *je*, d'exprimer ses joies et ses peines. Le chemin qui mène à l'expression du moi est dès lors pavé et les diaristes vont désormais s'y engager résolument.

#### Dix-neuvième siècle

Le dix-neuvième siècle se doit d'être considéré en deux périodes bien distinctes : la première va du début du siècle jusqu'en 1848, année de la publication du premier journal intime, celui de Maine de Biran, tandis que la deuxième partie s'étend de 1848 jusque vers 1910. Les siècles qui ont précédé ont lentement préparé l'homme à prendre conscience de sa propre individualité : il est désormais mûr pour exprimer ses états d'âme et coucher sur le papier les émotions qui l'agitent au tréfonds de lui-même. On entre ainsi dans l'âge d'or du journal intime.

En ce début de siècle, le mouvement romantique s'est déjà bien implanté, favorisant une écriture à la première personne. Rousseau a publié quelques années

---

<sup>46</sup> Philippe Lejeune, 296-7.

<sup>47</sup> Chantal Renevey, *En attendant le Prince charmant : l'éducation des jeunes filles à Genève 1740-1970* (Genève, Suisse : SRED, 1997), 37-48.

auparavant ses *Confessions* qui suscite des débats parmi les critiques actuels : alors que Lejeune considère cet écrit à la première personne comme la première autobiographie en France, Gusdorf affirme que le genre est déjà largement pratiqué et qu'on ne peut que qualifier les *Confessions* de premier best-seller des écritures du moi.<sup>48</sup> Le terme *autobiographie* n'existe pas encore dans les dictionnaires français : il apparaît déjà en 1800 en Angleterre, mais il faudra attendre 1848 pour qu'il fasse son entrée officielle en France. Comme la pratique devance toujours l'acceptation formelle, on conviendra que le genre de l'écriture à la première personne est suffisamment répandu pour qu'on en reconnaisse l'existence. Il en est de même pour le journal intime : celui-ci se pratique déjà comme genre littéraire par les auteurs, puisque Benjamin Constant, Stendhal, ou de Vigny accompagnent leurs journées d'une page écrite. Mais en ce début du dix-neuvième, le journal est encore une pratique que l'on tait, que l'on poursuit dans le secret. Ainsi écrivait Benjamin Constant en 1805, à la suite du suicide d'un ami : « parmi le mal que l'on m'a dit de ce pauvre diable, on lui a reproché d'avoir toujours fait un journal. Que dirait-on de celui-ci ? C'est un secret qu'il me faut garder bien soigneusement. »<sup>49</sup> Le journal est intime, personnel, et ne se lit que par les yeux de son auteur et de quelques rares intimes !

La deuxième moitié du siècle voit l'apparition de bouleversements sociaux et économiques. On assiste à l'avènement d'une nouvelle classe sociale, celle de la bourgeoisie, qui prend naissance avec la destitution de la noblesse. Avec celle-ci, la notion même de famille prend un sens plus restreint. Elle ne représente plus le clan

---

<sup>48</sup> Lejeune, *L'autobiographie en France*, 38. Gusdorf, 236.

<sup>49</sup> Benjamin Constant, 2 avril 1805, in Didier, 37.

familial comme autrefois, mais la famille nucléaire composée des parents et des enfants, avec parfois la génération des anciens. Les enfants diminuent en nombre : ainsi Girard fait-il remarquer que les diaristes les plus connus du dix-neuvième siècle proviennent tous d'une famille de un à quatre enfants, à l'exception de Joubert qui a eu douze frères et sœurs.<sup>50</sup> Il serait erroné de se lancer dans une analyse sociologique du diariste, mais il est plausible cependant de relever une relation de cause à effet : l'enfant qui grandit dans une petite famille prend plus aisément conscience de sa propre personnalité et de sa valeur en tant qu'individu unique. Il jouit aussi d'un plus grand espace physique pour lui, ne serait-ce qu'un coin de table dans une pièce chauffée de la maison.

Avec la Révolution et ses suites, les Français voient leur sphère privée bouleversée. On leur attribue de nouveaux droits : droits de penser et de s'exprimer librement par la presse, par l'écriture ou par le vote, égalité des droits civils. On leur reconnaît une nouvelle identité. De fait, le *moi* de l'individu prend davantage de place sur la scène publique et se sent encouragé à s'exprimer. Simultanément à ce changement, on assiste à l'émergence de la société industrielle. Celle-ci bouleverse elle aussi la société, créant désormais des rapports hiérarchiques qui peuvent évoluer : dans les siècles précédents, l'individu se situait de façon immuable dans l'échelle sociale, alors qu'au dix-neuvième, de par l'industrialisation et les bouleversements politiques, il peut à tout moment soit en gravir les échelons soit s'effondrer au plus bas. Conséquemment, on note la propension de certains diaristes à utiliser leur journal pour réfléchir sur leur identité. Sans pour autant stéréotyper tous les diaristes, Girard

---

<sup>50</sup> Girard, 106.



affirme que « les hommes qui tiennent un journal sont envahis par cette conscience de leur position, s'éprouvant toujours au-dessous de la place qu'ils voudraient occuper. Ils sont des timides, mal armés pour la bataille sociale [...] A défaut de cloître, les timides se réfugient dans leur journal intime. »<sup>51</sup> Le journal intime, dans le tumulte de ce dix-neuvième siècle, a certainement permis à plus d'un diariste de mieux définir sa nouvelle identité.

A cette modification sociale due à l'industrialisation s'ajoute la nouveauté de l'urbanisation : Paris voit sa population augmenter considérablement, créant conséquemment une perte d'identité dans cette foule grandissante et produisant ainsi un pesant sentiment d'anonymat. L'organisation de la ville n'est plus gérée par un petit groupe de citoyens, mais par des fonctionnaires, diminuant en cela la valeur de chaque individu. Le diariste trouve ainsi dans son journal un lieu dans lequel il peut rechercher et revendiquer sa propre identité.

Le dix-neuvième siècle voit un attrait grandissant pour les écritures à la première personne. Le roman personnel - *René* (1804), *Adolphe* (1816), *Confessions d'un enfant du siècle* (1836) - attire un public de plus en plus nombreux. Les *Mémoires* de Dumas, *l'histoire de ma vie* de G. Sand, et le *Mémorial* de Michelet sont publiés dans les années cinquante. Le public lit aussi avec ravissement les livres de raison dont l'intérêt est non seulement suscité par une nouvelle approche historique mais encore par la découverte de l'écriture au jour le jour. Le public du dix-neuvième siècle découvre la fascination des petits détails quotidiens de la vie d'un autre, écrits en *je*. De fait, le public est prêt à dévorer les journaux intimes.

---

<sup>51</sup> Girard, XV.

Ceux-ci sont entraînés dans un nouveau mouvement dès lors qu'ils commencent à être publiés, et conséquemment lus par un public. La publication des journaux intimes affirme la reconnaissance d'un nouveau genre littéraire. Au *Journal de Maine de Biran* en 1845 succèdent les *Fragments des années 1812 et 1813* de Benjamin Constant en 1861, *Journal, lettres et poèmes* de Maurice de Guérin en 1862, le *Journal d'un poète* d'Alfred de Vigny en 1867, les *Fragments d'un journal intime* d'Amiel en 1882, ainsi que le *Journal de Stendhal (1801-1804)* et *Mon journal* de Michelet, tous deux publiés en 1888. Tous ces journaux ont été publiés à titre posthume, mais plusieurs diaristes rédigeaient leur journal à l'heure où d'autres étaient publiés : ainsi Alfred de Vigny, Michelet, et Amiel l'écrivirent-ils jusqu'à leur mort, respectivement en 1863, 1874, et 1881. Du même coup, la nature même du journal va changer, puisque le diariste, d'autant plus s'il est auteur de romans ou d'essais, se sait désormais publiable. De l'introspection privée, l'on passe à un possible étalage public de son moi, voire à un jeu de présentation de soi, tantôt correspondant à la réalité, tantôt masquant des côtés que l'on ne veut pas dévoiler :

on est bien loin, déjà, du travail rêvé par Constant de connaissance de sa propre instabilité et d'étude des différences entre le temps intérieur et la durée sociale, entre l'authenticité privée, et l'insincérité mondaine. Le journal, désormais conçu et écrit pour être lu, correspond à une volonté de cacher et de dévoiler successivement la vérité, dont le lecteur à son tour profite, qui est singulièrement placé en position de confident et de voyeur, d'*alter ego* et de parfait étranger.<sup>52</sup>

Cet étalage du moi, cette recherche introspective sont caractéristiques des diaristes. Mais en cette fin de siècle, la recherche du fonctionnement du mental n'est pas seulement menée par les diaristes. Si ces derniers se livrent à une introspection

---

<sup>52</sup> Hubier, 60.

pour mieux se comprendre, ils voient, à leurs côtés, une cohorte de médecins chercher à percer les mystères du mental. Ainsi, de 1881 à 1885, le médecin Ribot publie-t-il successivement des ouvrages consacrés aux maladies de la mémoire, à la volonté et à la personnalité, tandis que l'année suivante, c'est Freud qui fait paraître ses premiers articles. L'écriture du journal intime et la recherche médicale sur l'être intérieur attestent d'un mouvement de recherche sur la psyché.

Dès ses premières publications, le journal intime est devenu un genre littéraire très prisé, soit des lecteurs, soit des écrivains ou des artistes, soit même des hommes et femmes du commun qui cherchent à mieux se connaître et se comprendre. Dès lors, et jusqu'à nos jours, de nombreux écrivains ont écrit et publié leurs journaux, certains, tel Julien Green, le faisant même de leur vivant. Parallèlement aux auteurs se trouvent la cohorte d'anonymes, de gens sans aspiration de notoriété publique, qui écrivent pour répondre à leurs propres besoins.

Ainsi, le journal intime, comme outil d'expression du moi, peut-il se résumer grossièrement en trois périodes : avant le début du dix-neuvième siècle, durant la première moitié du dix-neuvième siècle, et finalement de 1848 à nos jours. La première période est celle des premiers journaux dans lesquels l'intimité doit être lue entre les lignes, puisqu'on est alors libre de parler à la première personne mais qu'on n'a pas encore découvert comment verbaliser ses sentiments profonds. La deuxième période correspond à l'éclosion du journal intime, en plein mouvement romantique. Ce dernier favorise l'expression de sentiments profonds, que le diariste explore dans le secret de son journal intime. Celui-ci reste cependant un outil privé de

connaissance de soi. Finalement, la troisième période, qui commence au début de la publication de journaux intimes et qui coïncide avec les débuts de recherche sur la psyché, amène une nouvelle contrainte : celle de plaire au public, d'où, pour certains auteurs, une propension à modifier le récit de soi, tout en ayant une exigence accrue quant à la connaissance de soi. Si la troisième période est extrêmement riche en matériel, cette étude se limite aux deux premières, puisque le journal de Catherine de Sévery est un des précurseurs de la première période.

Il est toutefois certain que le lecteur d'aujourd'hui, bien ancré dans cette troisième période et portant avec lui le bagage de nombreuses lectures de journaux intimes, abordera les journaux de la première période avec des attentes parfois trop chargées : ainsi les journaux de la première période pourront-ils être jugés comme manquant d'intimité ou comme trop factuels. De même, le lecteur non averti, encouragé par les lectures de journaux publiés, pourra-t-il être déçu d'un certain manque de style, une critique que l'on contrecarrera aisément en invoquant le fait que ces journaux n'avaient pas pour but d'être lus par un grand nombre. Il est impossible au lecteur d'aujourd'hui de lire ces textes objectivement, mais la conscience même de ces handicaps permet de prendre du recul face à ces attentes.

### *L'auteur du journal intime*

Après s'être penché sur l'histoire du journal intime parallèlement à l'évolution du concept de la personne, il serait judicieux de s'intéresser à l'auteur du journal intime et de chercher à en dresser un portrait. Y a-t-il un âge pour commencer un

journal ? Les diaristes appartiennent-ils à une certaine couche sociale, proviennent-ils d'un noyau familial similaire, s'insèrent-ils dans le même courant religieux? Quelles fonctions le journal remplit-il pour le diariste ? Quels en sont les dangers ? La réponse à ces questions permettra de mieux comprendre qui est le diariste.

#### Âge et sexe

La question du sexe et de l'âge des diaristes n'offre pas encore de réponse bien précise. Du dix-huitième siècle à la première moitié du dix-neuvième siècle, on s'est intéressé pour l'essentiel à deux types de journaux : aux journaux intimes d'hommes connus (par exemple ceux de Stendhal, Benjamin Constant ou Alfred de Vigny) ou à ceux de jeunes filles ou de femmes. Les critiques font mention de fort peu de journaux intimes d'hommes qui n'aient été des personnages connus à leur époque. À ce sujet, on peut suggérer les deux hypothèses suivantes : soit les hommes étaient effectivement moins nombreux à tenir un journal, soit les chercheurs ne se sont pas penchés sur la question. De même que la question du sexe des diaristes n'est pas résolue, de même se pose la question de l'origine sociale. En effet, la grande majorité des journaux, conservés et datant de cette période, proviennent de la petite noblesse. Ici aussi, on en reste à des hypothèses: soit seule la noblesse écrivait des journaux - une explication qui pourrait se justifier par l'accès à l'instruction et le coût du papier et de l'encre - soit il y a eu des journaux écrits par des diaristes issus des classes modestes de la société. S'ils ont existé, ces derniers n'ont pas subsisté, peut-être parce qu'on ne leur accordait aucune valeur ou qu'ils n'étaient pas conservés dans de bonnes conditions, ou parce qu'outrageant certains lecteurs, ils ont été

détruits. On est ici en plein domaine de spéculation que seule une recherche plus approfondie pourrait satisfaire.<sup>53</sup>

Il n'y a pas d'âge pour commencer à écrire un journal. Ainsi en 1736, Lolote de Buren, âgée d'environ huit ans, racontait-elle les menus événements de sa vie au château de l'Isle, écrivant dans un cahier que Catherine de Sévery, âgée de dix ans, utilisera quinze ans plus tard pour commencer à rédiger les premières lignes du sien. A l'autre bout de l'aventure de la vie, Delacroix se remet à tenir un journal à quarante-neuf ans, après l'avoir laissé en sommeil pendant vingt-cinq ans. Plus caractéristique encore du journal de fin de vie, celui d'une Quaker de Pennsylvanie, Deborah Norris Logan, qui commença à écrire son journal à l'âge de cinquante-quatre ans, et ne cessa de le faire jusqu'à sa mort en 1839, alors qu'elle avait soixante-dix-huit ans.<sup>54</sup> Une étude réalisée dans les années quatre-vingt par Philippe Lejeune avec un corpus de près de cent diaristes permet de tirer les deux conclusions suivantes :

1. Dans un peu moins de la moitié des cas (42 sur 99), le journal est tenu pendant deux à trois ans, dans la tranche d'âge allant de quatorze à dix-sept ans. Cette pratique est très marquée chez les filles.

---

<sup>53</sup> Nous n'avons pas fait de recherche exhaustive sur le sujet des journaux intimes d'hommes ne provenant pas de l'aristocratie ; tout au plus pouvons-nous citer le *Journal de ma vie : Jacques-Louis Ménétra, compagnon vitrier au dix-huitième siècle*, comme l'un des rares exemples de ce genre. (Paris : A.Michel, 1998)

<sup>54</sup> Franklin Penelope, *Private Pages of American Women 1830s – 1970s* (New York : Ballantine Books, 1986), 452.

2. Plus de quatre cinquième (80 sur 99) des diaristes tenant un journal à l'âge adulte en avait tenu dans l'adolescence.<sup>55</sup>

L'étude de Lejeune indique que, dans la majorité des cas, le diariste commence son journal parce qu'il se sent en état de crise intérieure, que ce soit une crise due à la puberté, à des événements personnels (deuil, maladie, conflits de cœur) ou à un besoin de se mieux connaître. Le diariste de l'adolescent, et Amiel peut se ranger dans cette catégorie pour les premières années, permet de s'examiner soi-même en toute sécurité, comme l'exprime Debesse dans une étude faite en 1941 :

En somme, le journal intime paraît être entre autres choses, le moyen le plus commode et le plus employé lorsqu'on veut se débarrasser de la gêne et de l'exaltation que la puberté apporte à l'esprit. Il est la première expression de l'être et il réalise en même temps la catharsis du moi juvénile. On l'écrit pour fixer une image de soi qu'on vient de découvrir, qu'on sent fuyante et fragile et aussi pour s'en libérer. Il en coûte, parfois, car certains sujets éprouvent une grande difficulté à définir ce qu'ils sentent et ce qu'ils pensent désormais, tandis que d'autres estiment que les choses de leur vie ne devraient même pas être confiées à un cahier qui, un jour ou l'autre, peut être découvert. Mais on l'écrit tout de même parce qu'on y trouve un moyen de s'éprouver et de se mieux connaître en même temps que de se réaliser, et aussi parce qu'on estime avoir quelque chose à dire de neuf, de singulier, qu'il serait dommage de laisser perdre.<sup>56</sup>

Tout en facilitant la transition de l'adolescence à l'âge adulte, le journal offre une trace tangible de son cheminement personnel, un moyen de ne pas oublier d'où on vient et comment on a franchi les diverses étapes de la vie.

---

<sup>55</sup> Philippe Lejeune, "The Practice of the Private Journal: Chronicle of an Investigation (1986-1998)", in *Marginal Voice, Marginal Forms : Diaries in European Literature and History*, ed. Rachael Langford et Russel West (Amsterdam-Atlanta, Georgia : Rodopi, 1999), 189.

<sup>56</sup> Maurice Debesse, *La crise d'originalité juvénile* (Paris, PUF: 1941), 155, in Girard, 490.

## Catégories familiales, sociales, et religieuses

Les observations de Girard sur les diaristes de la première période conduisent à penser que le fait de tenir un journal peut être une forme de compensation du manque de la mère. Ainsi, parmi les neuf diaristes qu'il mentionne, sept ont perdu leur mère avant vingt et un ans. Stendhal, Amiel, Benjamin Constant, tous évoquent la perte de la mère comme un événement cruel, marquant à tout jamais leur destinée. Vu sous un angle psychanalytique, le journal devient pour eux la matrice qu'ils ont perdue. Ainsi Leleu explique-t-elle le journal en ces termes :

Écrire son journal, c'est donc retrouver un asile de paix et d'intériorité, réintégrer ce paradis perdu du *dedans*. Le journal est un lieu sécurisant, c'est le refuge contre le reste de l'univers, contre ce vide, ce vertige qui risque de vous happer, contre ce saut vers l'inconnu, la multiplicité, la dispersion. L'intimité conquise, c'est l'intimité utérine et maternelle retrouvée, grâce à une seconde naissance que permettent l'auto-analyse, l'anamnèse et le recours à l'écriture pour traduire ce discours.<sup>57</sup>

Le journal n'est pas exclusivement le produit d'orphelins de mère, il offre à tout diariste un refuge et un isolement similaires à celui de l'utérus maternel.

De même que les diaristes du dix-neuvième siècle partagent fréquemment les points communs d'être issus de familles peu nombreuses et de souffrir de la perte maternelle, de même se retrouvent-ils quant aux difficultés dans leurs relations de couples : elles sont très généralement peu harmonieuses, sinon inexistantes. L'on se permet de citer, outre-Manche, les scènes conjugales pathétiques que Pepys narre, dans lesquelles il va jusqu'à craindre pour sa vie : « J'allais au lit croyant que ma femme allait m'y rejoindre. [...] Elle muette, moi la priant de temps à autre de venir se coucher. Puis sa fureur éclata : j'étais un coquin, je l'avais trahie. [...] Elle

---

<sup>57</sup> Didier, 91.



s'approcha du lit, tira mon rideau et, munie de pincettes rougies au feu, parut vouloir me saisir, avec épouvante je me levai et sans discuter elle les déposa. »<sup>58</sup> Amiel débat année après année de la nécessité de trouver la femme de sa vie, mais sans jamais y parvenir. Benjamin Constant vit des émotions intenses avec Juliette Récamier tout en se disputant âprement avec Germaine de Staël, alors qu'il promet depuis six mois de rejoindre son épouse en Allemagne. Tolstoï, las de voir sa femme lire son journal intime, en rédige un deuxième, que l'un de ses fils appelle malicieusement *le journal des bottes* puisque c'est là que Tolstoï le conserve à l'abri des regards indiscrets!<sup>59</sup> Journal intime et vie conjugale paisible coexistent rarement: si l'on possède un confident en chair et en os, l'on n'a dès lors plus autant besoin de l'écriture personnelle. De fait, on note fréquemment un arrêt d'écriture chez les intimistes qui vivent une relation heureuse. Ainsi Tolstoï arrête-t-il pendant treize ans un journal commencé à l'âge de dix-huit ans, cet espace de temps correspondant aux premières années de mariage. Il y revient quand l'idylle des premières années est dissipée, et poursuit son écriture jusqu'à sa mort.<sup>60</sup> De son côté, le journal de Sophie Tolstoï est un vivant témoignage des disputes croissantes du couple.

L'évolution du journal intime s'insère aussi dans un courant historique religieux. On peut avec raison soutenir que les diaristes sont des êtres religieux, avec des variations toutefois notables dans leurs dispositions à l'exprimer. Ils sont tous à la poursuite d'une quiétude de cœur, d'une profondeur humaine et à la fois spirituelle,

---

<sup>58</sup> Pepys, 12 janvier 1669, in Ariès, 356.

<sup>59</sup> Girard, 113.

<sup>60</sup> Didier, 79-80.

se questionnant devant le mystère de la vie et de la mort, comme Benjamin Constant au chevet de son amie Julie Talma :

Tout cela sera-t-il anéanti ? [...] Y aurait-il en nous quelque chose d'immortel ? [...] Y a-t-il une partie de nous qui survive ? Je suis bien impartial dans la question : toute la série de mes idées d'habitude est contre, mais le spectacle de la mort me fait entrevoir des probabilités pour, dont je n'avais jusqu'ici nulle idée.<sup>61</sup>

Le journal intime s'est bien distancié du journal spirituel, mais il n'en conserve pas moins une profondeur spirituelle, tant il est vrai que l'homme, qui plus est l'intimiste, cherche à saisir le sens de sa vie.

Caractères du diariste

Quelques critiques se sont attachés à un portrait caractérologique des diaristes. Alors que Girard distingue les méditatifs, les nerveux et les passionnés, Leleu catégorise les diaristes en sentimentaux, nerveux et spirituels, tandis que Dider y voit des passifs, des indécis et des masochistes !<sup>62</sup> S'il nous semble laborieux de chercher à catégoriser ainsi les diaristes, on peut relever cependant un trait commun à la majorité. Ceux-ci sont couramment définis, et avec raison, comme des êtres souffrants : solitude, souffrance intérieure, maladie, échecs, ou ennui. Le fait de tenir un journal atteste d'une difficulté à communiquer avec autrui et d'une solitude, qu'elle soit réelle ou imaginaire. Le diariste est-il un être asocial par essence ? Ce serait aller trop loin que de l'affirmer, mais il est certain qu'il ne peut s'épanouir pleinement dans la société : soit il choisit effectivement la solitude en se retranchant de la société - et il est alors qualifié à juste titre d'asocial - soit, n'ayant pas trouvé le

---

<sup>61</sup> Constant, 4 mai 1805, in Girard, 275.

<sup>62</sup> Girard, 120-30, Leleu, VIII, Didier, 104-5.

confident dont il avait besoin, il utilise le journal comme tel tout en continuant à évoluer dans la société. Le diariste est un être souffrant, souffrant de ne pas se connaître, souffrant de ne pas se réaliser, « souffrant de son incarnation dans le temps ». <sup>63</sup> Le journal, par sa capacité à déposer la douleur sur le papier, offre une catharsis, ou, à défaut d'une véritable purification émotionnelle, fait effet d'analgésique. Amiel va même jusqu'à considérer son journal comme « le médecin solitaire », soulignant ainsi la double problématique de la souffrance et de la solitude ! <sup>64</sup> Finalement, et c'est là un point intéressant relevé par Girard, les diaristes du dix-neuvième siècle qui ont été publiés étaient des hommes ambitieux qui ont réussi dans leur domaine. Cependant, ce sont des hommes qui pour la plupart doutaient d'eux-mêmes et de la considération des autres, des hommes qui avaient sans cesse besoin de remettre en question leur personne, qui n'étaient pas sûrs d'eux-mêmes, aux tréfonds d'eux-mêmes, quoi qu'en aient été les apparences. Pour ces diaristes, comme Girard l'exprime, « le journal, c'est l'envers de la réussite, c'est le sentiment intime d'un échec. » <sup>65</sup>

Tout en se gardant d'enfermer les diaristes dans des généralisations strictes, on peut cependant noter une triple tendance : souffrance de la solitude, difficulté à communiquer, et doute de soi.

---

<sup>63</sup> Girard, 263.

<sup>64</sup> Amiel, 28 janvier 1872, in Dufief, 123.

<sup>65</sup> Girard, 116.

## Fonctions du journal pour son auteur

Pour qu'un adolescent ou qu'un adulte consacre régulièrement du temps à écrire son journal, il faut qu'il en retire quelque chose de satisfaisant pour lui. Le diariste écrit avant tout à des fins personnelles. Mais quelles fonctions le journal intime remplit-il ainsi pour que tant d'êtres s'y adonnent ?<sup>66</sup> On peut en distinguer trois principales : psychothérapique, éthique et esthétique.<sup>67</sup>

### **Fonction psychothérapique**

On l'a dit précédemment, l'intimiste est le plus souvent un être sensible et souffrant, un être qui se cherche. Écrire un journal devient une forme d'hygiène mentale pour le diariste puisque le journal est le lieu par excellence qui lui permet d'exprimer le trop-plein d'émotions internes. Il exprime plus volontiers des émotions négatives que positives ; mais lorsque celles-ci sont écrasantes et qu'il se trouve moralement au plus bas, il se trouve incapable de les communiquer, d'où un sentiment d'échec encore plus profond puisqu'il est incapable de communiquer sa peine à son seul confident, un confident d'encre et de papier. Le journal intime permet en outre au diariste sinon de lutter contre, mais tout au moins d'exprimer ses peurs : irréversibilité du temps qui s'écoule, crainte de l'oubli, solitude, ennui, sentiment d'échec social, la liste pourrait s'allonger ad nauseum. La crainte de l'oubli

---

<sup>66</sup> Selon Lejeune, une enquête gouvernementale sur les habitudes culturelles datant de 1988 indiquait que 7% de la population française tenait un journal, tandis qu'une autre enquête gouvernementale sur les activités de loisirs en 1995 donnait 5%, ce qui, quoi qu'en soit le nombre correct, représente un nombre substantiel de pratiquants. (Philippe Lejeune, "The Practice of the Private Journal: Chronicle of an Investigation (1986-1998)", in *Marginal Voice, Marginal Forms : Diaries in European Literature and History*, ed. Rachael Langford et Russel West (Amsterdam-Atlanta, Georgia : Rodopi, 1999), 199.

<sup>67</sup> Girard, 527 ss.

est déjà attestée par les livres de raisons et les chroniques dans les siècles qui précèdent : ainsi écrit-on les détails de la vie courante ou économique, de sorte à ne pas oublier. Nombreux sont les diaristes qui relisent leurs pages et retrouvent avec émotion ce que l'oubli avait effacé : « L'oubli est venu et s'est assis là en arrière comme un grand oiseau sombre sur des ruines, écrivait C.F. Ramuz ; il ne reste rien que quelques colonnes, témoins d'une pensée plus chère ou d'une douleur plus grande. »<sup>68</sup> Crainte de l'oubli des événements, mais aussi crainte de l'oubli de son existence, ainsi que l'exprime Benjamin Constant : « Ce journal est une espèce d'histoire et j'ai besoin de mon histoire comme celle d'un autre pour ne pas m'oublier sans cesse et m'ignorer. »<sup>69</sup> Récepteur de la solitude, de la souffrance d'être unique sur cette terre, de l'angoisse de la mort enfin, le journal est le confident dont le diariste a besoin. L'écriture ouvre la voie à la reconnaissance de ses peurs et de ses manques, et, partant de là, donne la possibilité au diariste de cheminer vers un mieux-être.

Fauteuil du psychiatre avant l'heure, le journal permet une transsubstantiation du vécu, en raison des divers mouvements de recul face à l'événement ou l'émotion narrés, l'un spatial, l'autre temporel. On conçoit le premier dans le sens où le diariste se retire du monde pour rédiger son journal. Le recul temporaire s'effectue de plusieurs façons : par le temps qui s'écoule entre l'événement et le moment où le diariste est assis, prêt à écrire, par le temps que le cerveau prend à exprimer l'idée, enfin par le temps de l'écriture elle-même. Triple distanciation temporelle qui modifie inéluctablement le récit, puisque la relation de celui-ci est intimement liée à l'état

---

<sup>68</sup> C.F. Ramuz, *Journal*, t. I, 1<sup>er</sup> janvier 1906, in Leleu, 262.

<sup>69</sup> Didier, 18.

d'esprit du moment. Ainsi, comme l'exprime Gusdorf, « la vérité du journal est une vérité d'humeur. »<sup>70</sup> S'il est raisonnable de concevoir une fonction psychothérapique dans la tenue d'un journal intime, demeure cependant la question de savoir si le journal aboutit à une guérison totale de l'être souffrant. On répondra à cette question par la négative, puisque la guérison signifierait alors la cessation du journal, un fait démenti par la majorité des diaristes publiés au dix-neuvième siècle.

### **Fonction éthique**

Nombreux sont les diaristes qui décrivent la fonction éthique du journal par le besoin d'un examen de conscience qui leur permette d'obtenir le meilleur d'eux-mêmes. « On n'est bien connu que de soi », s'exclamait Benjamin Constant, mais, avec cette connaissance de soi, on aspire toujours à la perfection de son être propre.<sup>71</sup> En avance sur les Français, l'Anglais James Boswell, en 1763, ressentait déjà cette nécessité :

Un homme ne peut pas se connaître lui-même mieux que par l'observation des sentiments de son cœur et de ses actions extérieures, toutes choses dont il peut juger avec une certitude raisonnable. C'est pourquoi j'ai décidé de tenir un journal quotidien dans lequel je noterai mes divers sentiments et mes diverses conduites, ce qui ne sera pas seulement utile, mais très agréable. Cela me donnera l'habitude d'être attentif et perfectionnera mon expression.<sup>72</sup>

Cette recherche est aussi frappante, quelques décennies plus tard, chez le français Maine de Biran. Précurseur d'un mouvement d'intériorité, ce philosophe (1766-1824) a tenu un journal pendant plus de trente ans. Nécessité oblige, les pages qui ont été imprimées ne contiennent qu'une petite partie de ses écrits, dont l'essentiel

---

<sup>70</sup> Gusdorf, 333.

<sup>71</sup> Constant, *Journal*, début de juin 1804, 186.

<sup>72</sup> James Boswell, *London Journal (1762-1763)*, 16 juillet 1763, in Gusdorf, 340.

tient du discours métaphysique - l'édition conserve-t-elle la proportion d'écrits en *je* et d'écrits métaphysiques, nous ne pouvons nous prononcer. S'il traite d'une expérience vécue, il la relie aussitôt avec une réflexion plus profonde, ainsi dans cette entrée de l'année 1794 :<sup>73</sup>

Dans certains temps je me sens embrasé pour le bien, j'adore la vertu ; dans d'autres, je me sens une tiédeur, un relâchement qui me rend indifférent sur mes devoirs. D'où vient cela ? Est-ce que tous nos sentiments, nos affections, nos principes ne tiendraient qu'à certains états physiques de nos organes ? La raison serait-elle toujours impuissante contre l'influence du tempérament ?<sup>74</sup>

Maine de Biran utilise son journal comme lieu d'exercice et de réflexion sur la nature humaine, et porte ses sentiments intérieurs au-delà de l'expérience individuelle. Premices de la métaphysique, les écrits de Maine de Biran font preuve d'une recherche de soi, mais aussi d'une volonté de mieux comprendre la machine humaine en règle générale, une démarche qui s'insère subtilement à la suite des Lumières. En avance sur son temps, affirme Gusdorf, la démarche de Maine de Biran n'a pas été reconnue par ses contemporains, et ne s'est pas imposée par la suite.<sup>75</sup>

### **Fonction esthétique**

« Verba volant, scripta manent » dit la tradition.<sup>76</sup> Il existe ainsi fréquemment chez le diariste un désir d'édifier une œuvre qui témoigne de son existence. Ce besoin de laisser des traces tangibles après sa mort est une forme de testament écrit, quels

---

<sup>73</sup> Il n'existe pas de traduction française satisfaisante pour le mot anglais *entry* faisant référence à la portion de texte écrite pour un jour dans un journal personnel. Les propositions d'*article* - trop journalistique à notre goût - ou de *notes* - délimitant la longueur de l'écrit - ne nous semblant pas convenir, nous avons opté pour le terme *entrée*, tout en étant conscient de l'anglicisme.

<sup>74</sup> Maine de Biran, *Journal intime*. (Paris : Plon, 1927), 36.

<sup>75</sup> Gusdorf, 363.

<sup>76</sup> Les paroles s'envolent, les écrits demeurent.

que soient le style et l'application que l'auteur y aura mise. Nombreux sont les diaristes publiés qui utilisent leur journal intime comme planche d'essai, comme caisse de résonance, pour s'essayer à formuler de nouvelles idées ou se lancer dans un genre nouveau. Puisqu'à priori - malgré la publication possible, malgré les intimes qui pourraient le lire - le journal est privé, c'est le lieu par excellence pour expérimenter de nouvelles pratiques, sans danger de la critique.

### **Fonction dépendant du sexe**

Le domaine du journal intime en tant que genre littéraire comporte encore bien des zones d'ombres. À ce jour, aucun article professionnel n'examine les journaux intimes sous l'angle des sexes. Il y a là un sujet riche à explorer que nous limiterons à survoler. Premièrement, on doit signaler un phénomène que Didier nomme le *familiarisme*, l'existence de plusieurs diaristes dans la même famille.<sup>77</sup> Ainsi peut-on citer, au dix-huitième siècle, Catherine de Sévery, sa fille Angeline, et son neveu, Benjamin Constant, auxquels se joint la cousine de Benjamin, Rosalie Constant. De même, on compte au dix-neuvième siècle Mme Lamartine, mère d'Alphonse, Maurice Guérin et sa soeur Eugénie, le couple Tolstoï, André-Marie et Jeanne Ampère, pour ne citer que ceux qui ont été publiés. Bien des journaux de femmes ont été conservés, parce qu'ils complétaient ceux d'un homme. Se pose ainsi la question de la transmission: en toute vraisemblance, ces journaux nous sont parvenus parce qu'un membre de leur famille était connu ; combien d'autres journaux

---

<sup>77</sup> Didier, 40.



de femmes, d'aussi grande valeur mais sans lien avec une personne illustre, ont-ils été perdus au long des années ?

Le contenu d'un journal écrit par un homme diffère de celui d'une femme. En effet, dès le dix-neuvième siècle déjà, l'homme s'engage dans un mouvement qui tend à cultiver son ego, un courant tout particulièrement bien illustré par le *récit* de quatre journées de l'auteur Polonais Gombrovicz : « Lundi : MOI. Mardi : MOI. Mercredi : MOI. Jeudi : MOI. »<sup>78</sup> La femme, elle, aura tendance à faire constamment référence à d'autres êtres qu'elle-même, comme si le monde, son monde, était essentiellement constitué par son décor extérieur. Les tous premiers journaux de femmes que nous possédons, celui de Catherine de Sévery en particulier, exemplifient à merveille ce point : sa vie est pour l'essentiel constituée par les gens qui la visitent et qu'elle rencontre, et par les événements familiaux.

De l'autre côté de l'Atlantique, l'Américaine Penelope Franklin s'est penchée sur des journaux de femmes datant de 1830 à 1970. Franklin considère que le journal de femmes se justifie en réponse aux contraintes et aux attentes que la société a à leur sujet. Ainsi les femmes utiliseront-elles le journal intime pour :

- débattre, dans la sécurité d'un livre personnel et à l'abri de la censure, de nouveaux rôles qu'elles pourraient jouer dans cette société ;
- s'essayer à exprimer de nouvelles idées ou de nouvelles émotions ;
- retrouver un équilibre dans les conflits, quels qu'ils soient ;
- faire le point sur leur cheminement ;
- acquérir une sérénité et une indépendance émotionnelles ;

---

<sup>78</sup> Gombrovicz, *Journal (1953-1956)*, (Paris : Juillard, 1964), 8.

- avoir le contrôle du passé, du présent et du futur, rassemblant le tout en une gerbe solidement nouée.<sup>79</sup>

Cette description des fonctions du journal intime offre certes des pistes intéressantes, mais on peut s'interroger si les fonctions ci-dessus sont vraiment spécifiques à la femme. Assurément, le journal offrait un lieu sûr pour débattre et rêver de nouveaux rôles dans la société, d'autant plus avant le mouvement d'émancipation de la femme. Quant aux autres fonctions, elles semblent pouvoir correspondre autant à un journal d'homme qu'à celui d'une femme.

On ne peut que regretter le manque de données sur l'analyse du journal intime en fonction des sexes. Seuls deux points semblent ressortir : premièrement, une expression manifeste de l'ego masculin tandis que la femme se révèle au moyen de son entourage, et deuxièmement, l'utilisation du journal par la femme dans sa recherche d'une nouvelle place dans la société. L'étude comparative du journal intime en fonction des sexes apporterait sans nul doute un nouvel éclairage sur un sujet déjà passionnant en soi !

### *La question de la vérité*

Les écrits à la première personne, à l'exception du roman-journal ou du roman autobiographique, sont avant tout le reflet d'un vécu de l'auteur. Il est donc important

---

<sup>79</sup> Franklin Penelope, *Private Pages of American Women 1830s – 1970s* (New York : Ballantine Books, 1986), xix.

de se poser la question de la vérité du contenu. Le journal ne comporte-t-il que la vérité perçue par l'auteur ou ce dernier peut-il se permettre de se raconter des mensonges ? Si la réponse à cette dernière question est affirmative, comment est-il alors possible au lecteur de distinguer le vrai du fictif dans un journal ? On peut reprendre au compte du journal l'affirmation suivante de Lejeune sur l'autobiographie :

De même que le roman utilise couramment la forme épistolaire, et la forme du journal intime, il se sert abondamment, depuis le dix-huitième siècle, du récit personnel. Comment distinguer l'autobiographie du roman autobiographique ? Il faut bien l'avouer, si l'on reste sur le plan de l'analyse interne du texte, il n'y a aucune différence. Tous les procédés que l'autobiographie emploie pour nous convaincre de l'authenticité de son récit, le roman peut les imiter et les a souvent imités.<sup>80</sup>

Dès lors qu'il y a écriture, il y a un côté subjectif, puisque l'événement et la sensation sont interprétés par un individu. On peut dès lors affirmer premièrement, que le journal intime est l'interprétation de l'auteur sur lui-même et non lui-même, et deuxièmement, que le témoignage de soi est une interprétation non désintéressée du diariste sur lui-même, qui répond, comme nous l'avons souligné plus haut, à des besoins de se comprendre, de se valoriser, de se perfectionner.

Montaigne avait déjà réalisé qu'il était bien difficile de parler de soi objectivement : « On ne parle jamais de soy sans perte : les propres condamnations sont toujours accrues, les louanges mescruës. »<sup>81</sup> Le journal ne se doit donc pas de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. Julien Green, dans son journal du 19 juillet 1942, exprimait cette frustration de l'impossibilité de communiquer véritablement le fond de sa pensée :

---

<sup>80</sup> Philippe Lejeune, *Autobiographie en France*, 17.

<sup>81</sup> Montaigne, *Essais*, livre 3, chap. 8, in Girard, 148.

Je voudrais pouvoir dire la vérité sur moi-même. Je sais que c'est très difficile, que cela ne dépend pas seulement de la rectitude d'intention, qu'il faut pour cela une forme particulière de talent et avant tout la volonté de ne pas se laisser prendre au piège des mots ; je voudrais dire *ma* vérité un jour, une heure ou seulement quelques minutes. [...] Il est presque impossible de dire la vérité. Je ne vois d'autre moyen de m'en tirer que d'écrire un roman.<sup>82</sup>

Amiel, tout comme Julien Green, regrette cette impossibilité d'exprimer la vérité et souligne que le journal est l'endroit où l'on confie plus souvent ses peines que ses joies. La personne ainsi reflétée par les lignes du journal n'est assurément pas une copie conforme de l'original.

Dès le milieu du dix-neuvième siècle, un deuxième facteur, et de taille, accroît la difficulté de l'auteur à transmettre ce qu'il ressent comme sa vérité, celui de l'éventualité d'une publication. Malgré les soins de la plus grande objectivité, les diaristes garderont en mémoire le fait que leurs journaux pourraient, en toute éventualité, être lus par un grand public. Dès lors se font jour un souci de plaire, un certain travail du style, une attention à l'opinion du public virtuel, voire même une autocensure. Dans un article consacré au *Journal* d'Anne Franck, Lejeune indique que celle-ci avait recopié entièrement son journal, dans les trois derniers mois de sa réclusion, au cas où celui-ci serait publié après la guerre. Ce deuxième manuscrit, clairement écrit de la même main, a subi de nombreuses coupes et des modifications stylistiques.<sup>83</sup> Si une jeune fille de quinze ans, alors inconnue, s'est autocensurée par crainte d'une publication, à combien plus forte raison les auteurs connus en leur temps l'auront-ils fait par sauvegarde naturelle !

---

<sup>82</sup> Julien Green, *Journal, Œuvres complètes*, Pléiade, t. IV, 670.

<sup>83</sup> Philippe Lejeune, "The Practice of the Private Journal: Chronicle of an Investigation (1986-1998)", in *Marginal Voice, Marginal Forms : Diaries in European Literature and History*, ed. Rachael Langford et Russel West (Amsterdam-Atlanta, Georgia : Rodopi, 1999), 195.

### Dangers du journal pour son auteur

Consacrer pendant des années, voire des décennies, une ou plusieurs heures par jour à tenir un journal n'est pas sans dangers. Certains diaristes ont su les éviter, tandis que d'autres s'y sont enfoncés à corps perdus. Ainsi peut-on relever les dangers suivants : réduction du champ de vision, diminution de la qualité de vie, échec de l'introspection.

Le phénomène de l'écriture du journal, pour certains extrémistes, est semblable à celui du passionné de photographie qui ne sait plus rien voir qu'au travers de la lentille de l'appareil de photo. De même, il arrive à certains intimistes de ne plus voir les événements quotidiens qu'en fonction du récit qu'ils en feront dans leur journal, d'où une vie faussée, incomplète. « Penser et se regarder penser, s'exclamait Amiel, sentir et se regarder sentir, ne furent jamais qu'une seule et même chose. »<sup>84</sup> Quand le diariste se limite à ne contempler ainsi sa vie plus que par le compte-rendu écrit qu'il va en donner, il n'est pas étonnant qu'il se retrouve rapidement hors de la réalité et incapable d'établir une réelle relation avec un conjoint.

Certains diaristes, Amiel et Maine de Biran par exemple, se sont lancés à corps perdus dans l'écriture du moi, revenant sans cesse, jour après jour, an après an, sur les mêmes questions non résolues, les mêmes réflexions, les mêmes promesses de changements de vie. Pour ce qui concerne son désir de se marier, Amiel écrit les mêmes remarques à vingt ans comme à quarante. C'est lui qui critiquait le journal de Maine de Biran en l'accusant de répétitions incessantes, s'exclamant : « Rien n'est

---

<sup>84</sup> Amiel, *Journal*, 276, in Girard, 576.

mélancolique et lassant comme ce journal de Maine de Biran. C'est la marche de l'écureuil en cage. Cette invariable monotonie de la réflexion qui se recommence sans fin énerve et décourage comme la pirouette interminable des derviches. Voilà donc la vie d'un homme distingué, vue dans son intimité ! »<sup>85</sup> Le lecteur d'aujourd'hui ne peut que sourire à cette expression de lassitude de la part d'un diariste qui, en trente-quatre ans, a rempli 173 journaux dont les thèmes se répètent immuablement ! Le journal permet-il de progresser dans son introspection ou faut-il reconnaître dans ces cas une situation d'échec ? Il ne semble pas que le journal permette effectivement au diariste de se mieux connaître, de se réaliser en un moi harmonieux. Mais l'écriture régulière du journal fait partie de l'hygiène quotidienne de son auteur.

---

<sup>85</sup> Amiel, 18 juin 1857, p. 113, in Gusdorf, 370.

### Chapitre 3: Le journal de Catherine de Charrière de Sévery

Le journal personnel qui va suivre, commencé en 1750, illustre bien la définition générale établie dans les pages précédentes : il est écrit au jour le jour à la première personne, sans recul sur les événements, sans lecteur, sans but de plaire, et sans but de publication. Il est innovateur dans le sens où il mêle pour la première fois, dans le monde féminin, un compte-rendu des activités quotidiennes avec des zestes d'intimité. Certes, la petite Catherine, âgée de neuf ans, avait commencé son propre journal en imitant les quelques pages de sa cousine ; mais, une fois adulte, elle se livre à un genre littéraire peu pratiqué dans son milieu.

Au lecteur du vingt-et-unième siècle, son journal offre une vision double, celle de la société dans laquelle elle évolue et celle d'une intimité qui cherche à s'exprimer. Initiatrice d'un nouveau genre littéraire féminin, elle invite à son insu, à la connaissance de soi et des autres.

#### Les fonds d'archives

La famille de Charrière de Sévery a laissé quelques noms mémorables dans l'histoire du Pays de Vaud, dont Salomon de Charrière (1724-1793), gouverneur des trois fils du landgrave<sup>86</sup> de Hesse Frédéric II puis conseiller privé du landgrave Guillaume IX, ou l'écrivain du dix-huitième siècle Isabelle de Charrière<sup>87</sup> (1740-

---

<sup>86</sup> Un landgrave était un titre de prince souverain donné en Allemagne, correspondant à celui de comte en France (Petit Robert).

<sup>87</sup> Isabelle de Charrière, ou Belle de Zuylen, est l'auteur des *Lettres neuchâteloises* et des *lettres écrites de Lausanne*, œuvres qui ont gardé leur saveur jusqu'à nos jours.

1805), ou encore l'historien Louis de Charrière (1795-1874) dont les recherches minutieuses sur la famille de Charrière et la période médiévale en terre vaudoise font encore office de référence.<sup>88</sup> De même, la famille de Chandieu, nom de jeune fille de Catherine de Sévery, est connue dans les milieux protestants puisqu'Antoine de Chandieu (~1534-1591) fut pasteur, théologien et poète, donnant la réplique à Ronsard dans son soutien à la cause protestante.

Comme les journaux de Catherine de Sévery sont conservés aux Archives Cantonales Vaudoises dans le fonds privé de la famille Charrière de Sévery, il convient préalablement de décrire brièvement cette collection et son contenu. Ce fonds rassemble des documents s'étalant de 1331 à 1938, qui ont généralement été transmis de générations en générations à l'intérieur de la famille. Les Charrière de Sévery étaient seigneurs de Sévery, et possédaient le château du village, un fait qui a certainement facilité le stockage et l'accumulation des documents au fil des ans. Ces archives familiales se sont créées de façon tout à fait anarchiques, chaque génération accumulant, triant et jetant selon qu'elle considérait ces papiers de valeur ou inutiles.<sup>89</sup> Ainsi Catherine de Sévery indique-t-elle qu'elle « triait les vieux papiers », une habitude qu'elle avait certainement depuis l'enfance puisque l'aile est du château de l'Isle était consacrée aux archives familiales.<sup>90</sup>

En juillet 1943, en pleine deuxième guerre mondiale, Paul de Charrière dépose les documents familiaux aux Archives Cantonales Vaudoises par souci de conservation du patrimoine. Deux versements suivront, l'un en 1967 par la famille de

---

<sup>88</sup> Laubscher, Carole. *Charrière de Sévery : introduction générale*. (Lausanne : Archives Cantonale Vaudoises, 2006), 2.

<sup>89</sup> Cette pratique était des plus courantes dans les seigneuries, puisque, deux siècles plus tôt, Montaigne fait lui aussi état dans ses écrits, des archives familiales.

<sup>90</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 11, 19 et 21 août 1769.



Rham, l'autre le 14 janvier 1977 par Albert de Charrière. Dès 1964, et pour les trente ans qui suivront, Joëlle Stagoll travaillera au classement de ce fonds monumental, qui sera finalisé et numérisé par Carole Laubscher en 2006. Il en résulte huit albums d'inventaire du fonds Charrière de Sévery cataloguant ainsi 28,96 mètres linéaires de documents ! Ceux-ci ont été classés en trois catégories comme on peut le voir dans les tableaux ci-dessous :<sup>91</sup>

### **Fonds P Charrière**

#### **A. Partie administrative**

<b>Cote</b>	<b>Description</b>	<b>Dates</b>
Aa	Archives des seigneuries de la famille de Charrière	1381-1921
Ab	Archives des domaines de la famille de Charrière	1537-1934
Ac	Archives personnelles des membres de la famille Charrière	1546-1935
Ad	Archives des familles alliées et amies	1331-1932
Ae	Documents isolés non rattachables organiquement à la famille de Charrière, ses alliés et ses propriétés	1414-1883
Af	Plans et cartes	1721-1932
Ag	Anciens inventaires	1731-vingtième siècle
Ah	Partie administrative, dossier annexe	sans date

---

<sup>91</sup> Laubscher, Carole. 9-11.

## B. Correspondance

Cote	Description	Dates
Ba	Famille alliée Chandieu	1446-1927
Bb	Famille alliée Constant	1719-1900
Bc	Famille alliée Effinguer de Wildegg	1740-1848
Bd	Famille alliée Freudenreich	Sans date
Be	Famille alliée Grand et alliés	1775-1898
Bf	Famille alliée de Luze	Sans date
Bg	Famille alliée Perret	1782-1913
Bh	Alliés, amis et relations diverses	1547-1936
Bi	Domestiques, fermiers, régisseurs, hommes d'affaires, banquiers, fournisseurs, fonctionnaires Autographes regroupés par William Charrière, peinture, sculpture, architecture,	1716-1880 1722-1924 1778-1921
Bj	jurisconsultes, hommes d'état, magistrats, journalistes et autres, médecine, sciences et divers, théologiens, ecclésiastiques, protestants célèbres et autres, dossier d'autographes donnés par François-A. Forel Correspondance, dossier : Salomon de Charrière, Catherine Charrière née Chandieu, Wilhelm, Louise Charrière née Perret, Anna Charrière, Sigismond, William Charrière et Clara née de Luze, Angletine-Charlotte Chandieu-Villars, autres Chandieu et alliés (Louise née Polier, Catherine née Gaudicher d'Aversé, Benjamin, Nanette Nassau et Henriette Constant, née Chandieu, Louis Nassau), César Constant, Angletine Effinguer de Wildegg née Charrière, Ferdinand-Daniel Grand, marie Grand née Charrière, Paul Grand, Ernestine Grand.	1774-1917 1649-1933 1650-1921 1871-1885
Bk		Sans date

## C. Généralités

Cote	Description	Dates
Ca	« Sociabilité » : rapports de société, vie mondaine.	1819-1898
Cb	Sociétés : groupements par intérêts communs, sociétés de loisirs, de soutien.	1722-1926
Cc	Institutions : Justice, Église, Armée	1660-1868
Cd	Économie : placements, commerce, agriculture	Sans date
Ce	Médecine et recettes diverses : cuisine	dix-huitième et dix-neuvième

		siècles
Cf	Sciences, géographie, météorologie	Sans date
Cg	Voyages, séjours à l'étranger	1750-1935
Ch	Documents concernant des événements historiques, passage de l'Ancien au Nouveau Régime	1712-1850
Ci	Documents personnels : Charrière, alliés, amis, Gibbon, Montyon, autres personnages célèbres	1683-1931
Cj	Études	1780-1824
Ck	Documents d'intérêt plus ou moins littéraire, artistique, didactique : cahiers d'études, jeux d'esprit, compositions diverses, lectures, bibliographies et divers.	dix-huitième - vingtième siècles
Cl	Travaux historiques de William Charrière et Clara née de Luze	dix-huitième et dix-neuvième siècles
Cm	Généalogies, armoiries	1645- dix- neuvième siècle
Cn	Autographes collectionnés par William de Charrière	Sans date
Co	Coupures de presse, journaux	Sans date
Cp	Dessins, peintures, silhouettes, gravures, photos et divers	Sans date
Cq	Enveloppes vides et indications isolées, détachées des documents qu'elles concernaient, cachets et divers	Sans date

Ce fonds Charrière est d'une richesse considérable et n'a jusqu'alors été que fort peu utilisée pour des études académiques. On n'a, à ce jour, connaissance que de quatre publications majeures : Jacques Burdet, historien vaudois autodidacte, s'est penché en particulier sur les journaux d'Angletine Effinguer de Wildegg, ainsi que sur des comptes et des correspondances pour rédiger *La musique dans le pays de Vaud sous le régime bernois, 1536-1798*, tandis que l'historien François de Capitani a étudié les menus et recettes présents sous la cote Ce pour écrire *Soupes et citrons : la cuisine vaudoise sous l'Ancien Régime*.<sup>92</sup> Plus proche de notre étude, Philip Rieder,

---

<sup>92</sup> Jacques Burdet, *La musique dans le pays de Vaud sous le régime bernois, 1536-1798*, (Lausanne: Payot, 1963). François de Capitani, *soupes et citrons: la cuisine vaudoise sous l'Ancien Régime*, (Lausanne: Ed. d'En Bas, 2002).

spécialiste en histoire de la médecine, a parcouru les journaux de Catherine de Sévery pour rédiger, en 2002, une thèse de doctorat sur la santé au dix-huitième siècle.<sup>93</sup>

Il y a un siècle, William et Clara de Sévery se sont investis dans une étude en profondeur des documents familiaux, classant, étudiant et annotant les archives familiales, et consacrant une attention toute particulière aux journaux de Catherine de Sévery. Non conscient à l'époque du respect et de l'intégrité des documents originaux, William de Sévery annotait très volontiers les manuscrits, soulignant ou marquant les pages au crayon bleu ou rouge, et ajoutant au crayon gris, d'une fine écriture, des détails sur les personnages que l'auteur mentionnait, tentant à sa façon de clarifier l'identité des personnes citées. Il lui arriva à quelques reprises d'émettre un commentaire personnel, voire un point d'exclamation soulignant son étonnement devant tel ou tel récit de son ancêtre. Le lecteur de 2008 fait ainsi face à une double lecture, à plus d'un siècle d'intervalle l'une de l'autre : celle des pensées de l'auteur dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle, et celle des commentaires de son descendant au tout début du vingtième. Pensant qu'ils pourraient offrir un regard intéressant sur les textes originaux, nous avons choisi de faire figurer ces rajouts comme notes de bas de page dans la transcription intégrale des journaux de Catherine de Sévery. Ce travail imposant a permis à William et Clara de Sévery de réaliser un ouvrage de référence sur les mœurs de la couche aristocratique au dix-huitième siècle.<sup>94</sup> A cette étude imposante s'ajoute seul, en effet, l'ouvrage de Pierre Morren

---

<sup>93</sup> Philip Rieder, *Vivre et combattre la maladie: représentations et pratiques dans les régions de Genève, Lausanne et Neuchâtel au dix-huitième siècle*. (Genève: Université de Genève, 2002).

<sup>94</sup> William et Clara de Sévery, *La vie de société dans la Pays de Vaud à la fin du dix-huitième siècle*. (Lausanne : Bridel, 1911), 2 t.

*La vie lausannoise au dix-huitième siècle*, une étude basée sur les cahiers de raison que Jean Henri Polier de Vernand, lieutenant baillival, a tenu de 1754 à 1791.<sup>95</sup>

Le fonds Charrière est donc une collection de sources primaires dans laquelle historiens, sociologues, musiciens et littéraires peuvent trouver une abondance d'information. Au vu de la richesse et de l'intérêt du fonds, il est très tentant de parcourir ces documents à loisir et combien aisé de s'égarer du but initial ! Comme il a fallu restreindre le champ de recherche, nous nous sommes, bien malgré nous, limités aux journaux privés de Catherine de Sévery, dont la description se trouve ci-dessous :

#### **Journaux de Catherine de Charrière de Sévery, née Chandieu**

<b>Cote</b>	<b>Genre de document</b>	<b>Description</b>	<b>Format</b>	<b>Dates</b>
Ci 9	Carnet	De Charlotte de Buren : 21 pages		1736-1737
		De Catherine de Sévery, à la suite de Charlotte : 3 pages		1750-1751
		De Catherine de Sévery, de l'autre côté du carnet : 4 pages		1749-1751
		Carnet préalablement cousu et relié, avec une couverture cartonnée grise, les bords ayant été renforcés par des bandes de papier crème encollées. La grossièreté du travail démontre une fabrication familiale.	8.5 / 12.5 cm	
Ci 10	Carnet	50 pages. Carnet cousu d'un point de fil brun, alors que restent les marques de deux points supplémentaires. Sans couverture, vraisemblablement d'origine au vu de l'usure des feuilles extérieures.	11 / 17 cm	1749-1755
Ci 11	Liasse	183 pages de tailles irrégulières, tenues entre elles par un fil blanc cousu en travers du dos de la liasse de papier.	15 / 20 cm	1768-1772
		Trois formats de papier.	17.5 / 23 cm	
Ci 12	Cahier	86 pages cousues et reliées professionnellement, avec couverture en carton, et dos et coins en vélin ; auxquelles se joignent 16 pages volantes qui suivent chronologiquement le cahier ;		1773-1775
		une page indiquant les dates de départ et d'arrivée de son voyage en Allemagne ; deux pages de plaintes sur sa sœur, et leur brouillon ; une page du journal et son brouillon.	17 / 23 cm	

<sup>95</sup> Pierre Morren, *La vie lausannoise au dix-huitième siècle : d'après Jean Henri Polier de Vernand, lieutenant baillival*. (Genève : Labor et Fides, 1970).

				Janv. 1780
Ci 13	Cahier	102 pages cousues par le milieu, sans couverture, vraisemblablement d'origine au vu de l'usure des pages extérieures.	17 / 23 cm	1786-1789
Ci 14	Cahier	134 pages écrites dans un cahier fait professionnellement, avec couverture cartonnée. 3 pages de brouillon	18 / 21.5 cm	1790-1793 1 <sup>er</sup> janv. 1794- 17 nov. 1795

A ces six cahiers nous nous devons d'ajouter :

Ci 15	Liasse sous enveloppe	Réflexions, souvenirs, considérations morales, portraits, conseils à ses enfants, etc. et notices diverses (concernant autres, successions et partages, certificats de vie pour elle et ses proches, etc.). 116 pages représentant 26 documents différents.		1790-1793
-------	-----------------------	--	--	-----------

Sans être des journaux privés, les écrits de Ci 15 donnent un éclairage plus large sur la personnalité de Catherine de Sévery ; en effet, dans ces écrits, l'auteur se plaisait à développer son point de vue en profondeur, que ce soit dans la description évocatrice de sa grand-mère ou dans une éloge du célibat ou du mariage de raison, destinée à sa fille. Ces écrits constitueraient sans aucun doute une mine d'or pour une étude de caractère.

Finalement, le fonds Loys, lui aussi à disposition aux Archives Cantonales Vaudoises, nous a permis d'appréhender la généalogie de la famille de Chandieu.

### Les supports à l'écriture

On ne peut qu'émettre des hypothèses sur l'origine du papier utilisé par Catherine de Sévery. Au dix-huitième siècle, le Pays de Vaud comptait quatre papeteries, celles de La Mothe près d'Yverdon, de Clarens près de Nyon, de Saint-Sulpice et de Bière, cette dernière n'étant qu'à une quinzaine de kilomètres de l'Isle où a grandi Catherine. Les papiers de l'époque étaient fabriqués à partir de chiffons

déchiquetés puis laissés deux à trois mois à décomposer dans une cuve.<sup>96</sup> C'est du reste grâce à cette fabrication à base de vieux tissus que l'encre est restée aussi lisible jusqu'à nos jours, alors que, dès 1844, l'invention de la pâte mécanique faite à base de bois râpé fournira un papier acide dont on connaît la tendance de l'encre à s'estomper au fil des ans.<sup>97</sup> Le papier produit dans la région devait assurément se trouver en vente soit au moulin à papier, soit dans des commerces locaux, permettant ainsi à Catherine, à ses tantes ou à ses parents de lui procurer le matériel nécessaire à tenir un journal.

Chaque papetier apposait un filigrane, marque plus fine sur le papier, qui indiquait simultanément son origine, la période de fabrication et le format de la feuille de papier. Les feuilles du carnet Ci 10 laissent deviner une cloche avec son montant, au-dessus de laquelle se trouve un cœur ; on trouve un filigrane très semblable dans des archives de la commune de Bière, faite avec du papier local. De même, le petit format de feuilles utilisées pour Ci 11 porte, en filigrane, une main au pouce écarté, qui était l'un des filigranes de la papeterie de Bière au dix-huitième siècle. Mais le groupe de feuilles suivantes porte un écusson comme filigrane, à l'intérieur duquel se trouve une grappe de raisin.<sup>98</sup> Le cahier Ci 12 porte encore un autre filigrane de la papeterie de Bière, celui d'une croix, un filigrane qui, selon l'historien Burnier, était déjà en usage au dix-septième siècle.<sup>99</sup> Ci 13 est composé, d'une part, de papier épais au filigrane difficilement identifiable, représentant vraisemblablement le haut d'un

---

<sup>96</sup> Galland, Bertil, *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*. (Lausanne: Payot, 1972), T. 3, 157.

<sup>97</sup> Burnier, Henri. *La papeterie*. (Bière, Suisse: Burnier, 1988), 2.

<sup>98</sup> Burnier indique que la grappe représentait la taille du papier fabriqué, à savoir ici une feuille de 64 cm sur 50 (ibid. 19).

<sup>99</sup> Burnier, 19.

blason, et d'autre part d'un papier au grain très régulier contenant un blason et la marque Kilchberger & Wåber. Ce papier pourrait provenir de Berne, mais pourrait également avoir été acheté en Allemagne durant le séjour des Sévery en 1774. Quant à Ci 14, il comporte un filigrane entrelacé que rien ne nous permet présentement d'identifier.

Quelques mots encore sur les outils de l'écriture, à savoir la plume et l'encre utilisées par notre auteur ; l'ouvrage de Donald Jackson intitulé *Histoire de l'écriture* énonce une variété de dates et d'inventeurs du bec de plume en acier.<sup>100</sup> Il indique aussi que la première mention du bec en acier date de 1748, mais que cette découverte passe inaperçue en France et prend quelques décennies en Angleterre pour se développer. Il est donc fort probable que cette invention ait été ignorée par Catherine de Sévery et que la diariste ait utilisé la traditionnelle plume d'oie. Quant à l'encre utilisée, elle est d'une couleur brune d'intensité plus ou moins foncée et était très certainement faite selon une recette proche de celles ci-dessous, données dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert.<sup>101</sup>

---

<sup>100</sup> Jackson, Donald. *Histoire de l'écriture*. (Paris : Denoël, 1981), 130-2.

<sup>101</sup> Audision, Gabriel. *Lire le français d'hier: manuel de paléographie moderne 15<sup>ème</sup>-dix-huitième siècle*. (Paris : Armand Colin, 1991), 52-3. Diderot, *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. (Lausanne : Sociétés typographiques, 1782), T. 12, 333.



## ENCRE A ECRIRE

Entre tant de recettes d'*encre à écrire*, nous nous contenterons d'indiquer celles de MM. Lémery & Geoffroy ; le lecteur choisira, ou même les perfectionnera.

Prenez, dit M. Lémery, eau de pluie, six livres ; noix de galle concassées, seize onces. Faites bouillir à petit feu dans cette jusqu'à réduction des deux tiers ; ce qui formera une forte décoction jaunâtre, dans laquelle les noix de galle ne surnageront plus : jetez-y gomme Arabique pulvérisée, deux onces, que vous aurez fait dissoudre auparavant dans du vinaigre en quantité suffisante. Mettez ensuite dans la décoction, devenue noire, quelques légers bouillons ; laissez-la reposer. Enfin, versez- la doucement & par inclination dans un autre vaisseau pour votre usage.

Prenez, dit M. Geoffroy, eau de riviere, quatre livres ; vin blanc, deux livres ; noix de galle d'Alep pilées, six onces. Macérez pendant vingt-quatre heures, en remuant de temps en temps votre infusion. Faites-la bouillir ensuite pendant une demi heure, en l'écumant avec un petit bâton fourchu élargi par le bas ; retirez le vaisseau du feu. Ajoutez à votre décoction, gomme Arabique, deux onces ; vitriol Romain, huit onces ; alun de roche, trois onces. Digérez de nouveau pendant vingt-quatre heures ; donnez-y maintenant quelques bouillons ; enfin, passez la décoction refroidie au travers d'un linge.

On fait même *l'encre* sur le champ, ou du moins une liqueur noire, par le mélange du vitriol vert avec la teinture de noix de galle.

### Thèmes traités

Ces six journaux, qui couvrent plus de cinq cents pages et s'étalent sur quarante ans de vie, permettent au lecteur d'aujourd'hui de saisir le rythme de vie d'une aristocrate vivant en hiver à Lausanne, capitale du Pays de Vaud, et passant

l'été à la campagne, au château de Sévery d'abord, puis dans celui de Mex. Même si les entrées sont brèves et qu'elles lui semblent répétitives, tant il est vrai que l'essentiel de leurs journées se passait dans un cercle restreint d'amis, le lecteur glane une abondance de menus détails qui permettent de s'imaginer la vie de cette classe sociale à cette époque. Les détails accumulés au fil des ans offrent une telle richesse qu'il serait possible d'étudier ces journaux sous des angles fort divers. Philip Rieder, dans sa thèse intitulée *Vivre et combattre la maladie: représentations et pratiques dans les régions de Genève, Lausanne et Neuchâtel au dix-huitième siècle*, a étudié les journaux de Catherine de Sévery en relevant la relation de l'auteur et de sa famille face à la maladie. On y trouve en effet plus de trois cents références, que ce soit à l'état de santé de la famille proche, à celle des amis, aux naissances, et aux morts.

Un autre domaine, extrêmement riche, est celui de la littérature et des arts. De nos jours, Catherine de Sévery est volontiers présentée comme une femme de lettres active dans le milieu littéraire de sa région, même si elle n'a jamais eu aucune prétention à écrire. Deux membres de sa famille ont fait notoriété dans le monde littéraire, sa cousine Isabelle de Charrière, et son neveu Benjamin Constant. Pour ne citer que les grands noms, elle a assisté à des pièces de théâtre dans la loge de Voltaire à Genève et en sa présence, et reçu chez elle Mme de Staël et lu ses œuvres dans son salon. L'un de ses plus fidèles amis fut Edward Gibbon, l'historien anglais connu pour son œuvre maîtresse *The Decline and Fall of the Roman Empire*. Les journaux de Catherine de Sévery contiennent plus de deux cent cinquante références littéraires et offriraient assurément une excellente base de données à l'étude de la littérature lue dans les salons lausannois dans la deuxième moitié du dix-huitième

siècle. Elle ne manque pas non plus de mentionner les nombreux concerts, organisés ou impromptus, qui se donnent dans tel ou tel salon de Lausanne. Cependant, si pour la littérature, elle donne très volontiers le titre des ouvrages qu'on lit dans son salon, elle ne mentionne quasiment jamais les œuvres musicales qui sont jouées.

Autre sujet méritant une étude, celui des activités de la société aristocrate de la région. Catherine de Sévery ne manque pas d'indiquer les jeux de cartes auxquels elle s'est livrée, combien elle ou d'autres y ont gagné ou perdu, les bals organisés pour la bonne société ou leurs domestiques, les promenades à pied ou en carrosse, et les innombrables soirées de société. On pourrait sans autre joindre à cette étude de société celle des us et coutumes de l'époque, celle de la pratique de la religion, ainsi que la nourriture, puisque Catherine de Sévery y fait régulièrement mention.

Une autre étude pourrait sans aucun doute se porter sur les indications politiques que nous trouvons dans ces pages. Madame Catherine de Charrière de Sévery, née de Chandieu, aristocrate de naissance et par alliance, se trouvait de fait concernée par les événements politiques autour d'elle. Sa famille a de tous temps été concernée par les affaires politiques française : parmi les plus fameux, Antoine de Chandieu fut le conseiller personnel de François 1<sup>er</sup>, alors que son oncle Paul fut le premier Vaudois à la tête d'un régiment suisse au service de Louis XIV. On la voit ainsi mentionner, dès 1789, les événements qui signent la fin de la monarchie française, que ce soit Révolution, fuite du Roi, massacre des Tuileries. On y lit l'inquiétude pour la noblesse française, et l'angoisse que de tels bouleversements ne les touchent personnellement sur les rives du Léman. On y voit aussi la coopération amicale avec le gouvernement bernois qui occupait et administrait la région depuis

plus de deux cents ans, une collaboration paisible qui se troublera peu à peu avec, dès 1791, des manifestations populaires en suite de la Révolution française. Enfin, Catherine fait mention des monarques allemands, autrichiens, suédois, avec lesquels son mari Salomon avait des relations intermittentes.

On pourrait aussi, par ses journaux, traiter des méthodes d'éducation des enfants aristocrates. Il est en effet intéressant de voir combien les jeunes enfants sont absents, physiquement et très souvent mentalement, de l'univers des parents, puisqu'ils sont placés à la campagne, aux bons soins d'une parente ou d'une gouvernante. Par contre, dès les années d'adolescence, Vilhelm, le fils, est constamment auprès de son père, et Angletine, la fille, auprès de sa mère, apprenant l'un et l'autre les charges qui les attendent. Les pages du cahier contiennent aussi quelques détails intéressants sur l'instruction et les sciences de l'époque.

Puisque ce journal est, à ce jour, le plus ancien journal de femme écrit en français, il nous a paru intéressant de nous attacher au parcours de vie de l'auteur et, tout en la voyant grandir, mûrir, vieillir, d'en dessiner un portrait intérieur. Cet enjeu est d'autant plus attirant qu'elle a vécu à une période où, lorsqu'on écrivait un journal personnel, une chose très rare à l'époque, on n'y exprimait pas ses sentiments. Le journal de Catherine est ainsi particulièrement intéressant puisqu'il se situe à l'aube du journal intime et qu'au milieu d'une abondance de faits, il recèle des marques touchantes du Moi exprimé à ses débuts. Nous y trouverons donc une expression feutrée du Moi, une exposition des sentiments de l'auteur, tels l'ennui, l'indignation, la tristesse, la gaieté, la joie, la peine, l'angoisse, le chagrin. Cependant, le Surmoi prend parfois le dessus, ce qui contraint l'auteur à évoquer les faits ou les personnes

sans les nommer, ou à substituer des noms pour ne pas trop se révéler. Un cheminement passionnant que celui de l'apprentissage de l'expression de ses émotions, que nous suivrons donc au travers de son parcours de vie.

*1750-1753 : le journal de l'enfant*

En 1750, Catherine de Chandieu habitait au château de Lisle, au pied du Jura, à une trentaine de kilomètres de Lausanne. Elle vivait sur le domaine où son grand-père Charles avait reconstruit un château, plus grand et plus beau que le précédent, en faisant appel à Jules Hardouin-Mansart, responsable des agrandissements du château de Versailles. L'architecte avait ainsi conçu, à Lisle, le premier exemple régional du classicisme à la française.



Photographié en 2007, le château de Lisle n'a subi que des modifications mineures depuis sa construction.

Ce château comportait un bâtiment principal avec deux ailes adjacentes, l'une d'entre elle abritant la bibliothèque et les archives familiales. L'on se plaît à imaginer que la petite fille de neuf ans, furetant de-ci de-là, mit la main sur un petit carnet dont elle lut le titre de la première page :<sup>102</sup>

*Livre de ce qui cets pace a Lisle*  
*lan 1736 Lolotte de Buren*

Lolotte de Buren, de son nom de baptême Charlotte de Buren, était la cousine de Catherine, fille de Marie, sœur de son père. Lolotte, de douze ans environ son aînée, avait elle aussi passé quelques années de son enfance au château de Lisle, sous la direction de ses trois tantes et de sa grand-mère. Comme pour Catherine en 1750, les tantes et la grand-mère avaient veillé à ce que Lolotte reçoive une éducation digne de son rang ; outre la musique et les ouvrages à l'aiguille, on plaçait une importance toute particulière sur la lecture et l'écriture. Ainsi les petites filles protestantes des milieux aisés étaient-elles fréquemment instruites à écrire un journal. Après tout, même leur arrière-arrière-arrière-grand-père Antoine de Chandieu, qui avait amené les Chandieu dans la région, cet ancêtre respecté, avait-il lui aussi tenu un journal pendant quarante ans !<sup>103</sup>

---

<sup>102</sup> Tout en étant conscient de l'effort demandé au lecteur, mais par désir de laisser toute la saveur enfantine, nous avons choisi de conserver l'orthographe telle quelle. Rappelons qu'à l'époque où Catherine de Sévery écrivait, et jusqu'à la fin de sa vie, l'orthographe n'était pas fixée. Elle se permettait donc d'écrire les mots avec ou sans majuscule, accent ou ponctuation, selon l'humeur du moment. La difficulté devient encore plus grande pour les lecteurs quant il s'agit des noms propres, qui plus est des noms étrangers qu'elle orthographiait à sa guise ! ACV, P Charrière de Sévery Ci 9.

<sup>103</sup> Antoine de Chandieu ( 1534-1591), pasteur, et l'un des poètes protestants les plus connus de son temps, tint en effet un journal pendant près de quarante ans, journal, tenu en latin et pour l'essentiel religieux, sur lequel l'auteur de ce travail tente de mettre la main ! Suite à des informations contenues dans une biographie de 1889, un premier contact a été pris

Catherine lut ainsi les premières pages que sa cousine avait écrites :

Le 22 juillet 1736

Mes tante ont et a La Chau

le 23 mamere a te a la montange ce meme jour je suis a raché une dan

le 29 onna fini le gran dime

le 30 onna tue un renar qui chaset

le 28 Spetanbre 1736 ma tante de la coudre a fini sa robe

\*<sup>104</sup>

le 12 octobre 1736

Madame de Chandieu de La Chau a et te isi

Le 14 Madame de Molan a ette isi

Le 17 Matante de Lisle et venu passer quelque tains isi quant elle a riva mamé  
re ettet a

Granci et mes deu tante de Chandieu de Vilars

\*

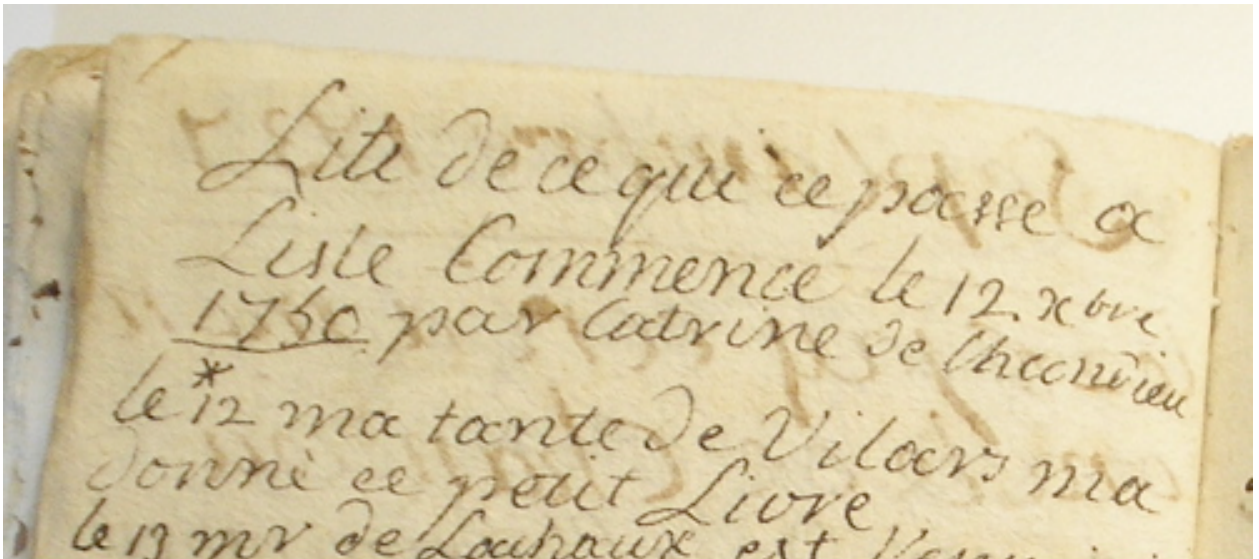
ettet a Moudon

le 26 octobre 1736 la companie de la Charis a ette isi le meme jour ma Lapine  
ces peti

le 18 Madame de Buren a fet eun fillei

le mesme jour la Conpanie de Granci a ette isi<sup>105</sup>

Ici encore, nous sommes contraints d'imaginer la scène, et nous nous plaisons à penser que la fillette fit part de sa découverte à sa tante de Villars, qui lui fit don de ce carnet et l'incita à suivre les traces de sa cousine.<sup>106</sup> De fait, Catherine s'empara d'une plume d'oie et d'un encrier, et de sa plus belle écriture, à l'aube de ses neuf ans, commença ainsi l'écriture d'une vie :



Première page du document Ci 9.

Ces premières lignes démontrent d'une émotion certaine à commencer ce récit, puisque la petite fille n'orthographe pas même correctement son propre prénom. Imitant sa grande cousine, elle annonce le but de sa mission : dresser la liste des événements dont elle est le témoin : c'est ici le *pacte journalistique* qu'elle fait avec elle-même.<sup>107</sup> Pacte d'enfant de neuf ans, il prendra d'autres dimensions à l'âge adulte. Suivons donc les premières entrées de ce journal commencé le 12 décembre 1750 :

le 12 ma tante de Vilars ma donné ce petit Livre  
le 13 Mr de Lachaux est venu ici  
le 11 au soir ma tante de Lisle a commencé un filet ce qui ma fait grand plaisir  
le 17 jai donné 4 tt 4 l<sup>108</sup> pour la loterie de Neuchatel  
Le Filet est toujours ont y travaillames Il me fait Grand plaisir  
\*  
Livre de ce quy cest passé a Lisle L'an 1751  
Le 1 janvier j'ay été chez les Baridons  
Le 3 nous aprimes la maladie de Mr de Vuflen  
Le 4 nous aprimes la mort arivée le Dimanche a 5 heures et demi du soir  
le 5 au soir jay eu malde den Qui mempechat de dormir jallay dans le lit de  
ma tant de Villars a minuit  
Le 6 Tissot<sup>109</sup> est venu, j'ay ce qui disipa un peu mon

---

<sup>107</sup> Nous avons repris le terme *pacte autobiographique* que Philippe Lejeune définit dans son ouvrage *L'Autobiographie* pour, en le modifiant, signifier l'objectif que l'auteur se donne à lui-même en commençant la rédaction d'un journal personnel.

<sup>108</sup> Très vraisemblablement 4 batz 4 rappes. Malgré une grande variété de monnaie au dix-huitième siècle, la livre, divisée en 10 batz, lui-même divisé en 10 rappes, était assez généralement répandue (Galland, Bertil, *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*. T. 3, 45).



\*

mal de dent Il passa le 9

Le 10 les Baridons sont venus icy

Le 12 Mr. et Me Frossaz sont venu icy le soir j'allaches les Baridons elle m'accompagnerent puy nou leumes *Ver-vert a la Chasse* Apres nous leumes dans la Chambres de George anson que nous commance le 11 au soir<sup>110</sup>

On le voit, le récit de l'enfant est pour l'essentiel factuel : elle prend note des visites que famille et amis font au château, des activités auxquelles se livrent ses tantes, et des nouvelles qui touchent la maisonnée. Mais déjà, dans ces toutes premières entrées, peut-on discerner des touches d'émotion : ainsi, écrit-elle, c'est un grand plaisir pour elle que de travailler au filet avec sa tante de Lisle. Ainsi mentionne-t-elle la maladie puis la mort abrupte de M. de Vufflens, en notant précisément le jour de la semaine et l'heure du décès, une pratique qu'elle poursuivra tout au long de sa vie.<sup>111</sup> De même, lorsqu'elle parle de son mal de dents nocturne et fait mention de son sommeil dans le lit de sa tante, elle exprime en mots cachés la douleur qui la poussa à sortir de son lit, en pleine nuit et sur les dalles froides d'un hiver jurassien, pour aller chercher un réconfort familial ! Bien que n'exprimant pas

---

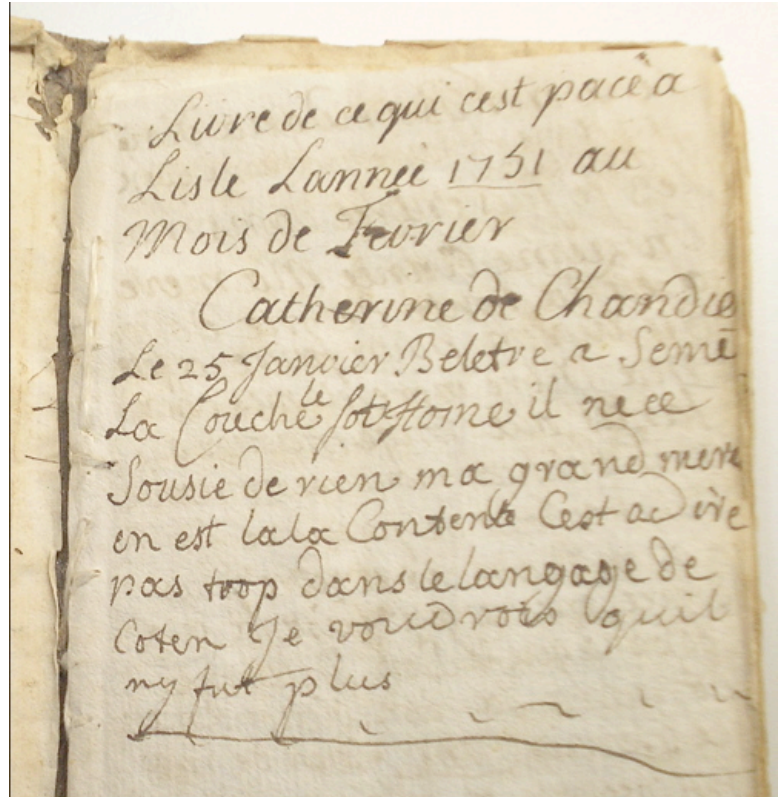
<sup>109</sup> Samuel-Auguste Tissot (1723-1797), médecin des pauvres à Lausanne dès 1751 et jusqu'à sa mort, fut reconnu tant pour ses traités populaires de médecine et d'hygiène que pour sa réputation qui drainait une imposante clientèle étrangère. En 1751, Tissot était déjà le médecin et l'ami de la famille de Chandieu, pour qu'il se déplace de Lausanne à Lisle pour une rage de dents. Il le restera avec Catherine de Sévery jusqu'à la fin de sa vie. (Olivier, Eugène. *Médecine et santé dans le Pays de Vaud*. Lausanne, Suisse : Payot, 1926. T. 2, 1060-1)

<sup>110</sup> Par souci de clarté pour les lecteurs, tous les titres d'oeuvres littéraires apparaîtront en italiques, bien que Catherine de Chandieu n'ait fait aucune distinction. ACV, P Charrière de Sévery Ci 9, 12 décembre 1751- 12 janvier 1752.

<sup>111</sup> Notons ici qu'on faisait très souvent référence à une personne par le nom de sa seigneurie : ainsi M. de Vufflens était-il seigneur du domaine du même nom, et Catherine, à son mariage, est-elle nommée Catherine de Sévery, plutôt que Catherine de Charrière de Sévery. Cette coutume, pour le néophyte, est source de confusion, puisque notre auteur usera la plupart du temps du nom de la seigneurie, mais parfois aussi simplement du nom de famille !

en mots ses émotions, elles sont ici sous-jacentes et facilement compréhensibles pour le lecteur.

Le premier journal de Catherine ne se poursuit de ce côté du carnet que jusqu'au 13 janvier; elle le néglige une dizaine de jours, et le 25 janvier, tournant le cahier à l'envers et commençant par la première page, l'enfant s'approprie cette fois ce carnet, sur lequel elle trace un nouveau titre :



Ci 9, première page de l'envers du cahier.

Les entrées de ce journal ne dureront pas longtemps, puisque, du 25 janvier 1751 au 22 mai de l'année suivante, elle écrira un total de onze entrées seulement. Celles du mois de février nous donnent une image charmante de la vie quotidienne :

Le 2 mr Baridon a diné icy et me fit faire un theme que je fis bien  
Le 3 je suis entrée dans ma onzieme année ma mere a eu la bonté de me donner du turin<sup>112</sup> pour faire la fête ma chere mere et mes cheres tantes qui songe toujours a mon bonheur mont recommandè dans ce Jour de prendre garde a mon humeur et detre plus douce parce que faisant cela jespere que le

<sup>112</sup> Au dix-huitième siècle, la ville de Turin en Italie était la capitale du chocolat. Dès le milieu du siècle, des chocolatiers formés à Turin tentèrent d'introduire ce produit en Suisse primitive et dans le Pays de Vaud, une nouveauté que Catherine semble apprécier! Ce fait nous a été confirmé par l'historien François de Capitani.

Bon Dieu me donnera sa benediction Amen ce 3 fevrier 1751 jour de ma naissance et de mon entrée dans ma onzieme année

Catherine de Chandieu

\*

Le 4 Mlles janeton d'Etoi et Sophie de Grancy sont venue diner icy On chanta des Pseume qui etoit fort L'apres diné les plus beaux lairs et les beaux parolles

Le 5 jai fini *le Monde comme il va* Lundy la vache a fait le veau le 8 et 9 nous avons eu une grande tempete Le 10 a beaucoup tombé de neige nous avons été enfermée

Le 14 nous avons comméce *Gilblas* de Santillane Il a nous a bien fait plaisir nous le lelison cest mlles Catherine Detoy qui nous la envoyé<sup>113</sup>

Le 3 février, jour de son anniversaire, elle écrit ainsi une entrée solennelle, dans laquelle on perçoit le message que ses tantes et sa mère, au château à cette occasion, lui ont présenté : la petite fille de dix ans ferait grand bien de veiller à son humeur et de rechercher la douceur. Sa famille l'avait bien perçu, ces sautes d'humeur étaient caractéristiques de Catherine et demeureront une difficulté contre laquelle elle luttera encore âprement en tant qu'adulte !

Alors que ce premier carnet se termine abruptement, le suivant donne un éclairage sur certaines des méthodes d'instruction dont elle bénéficiait puisqu'en effet le carnet Ci 10 reproduit les entrées de Ci 9.<sup>114</sup> Selon toute vraisemblance, ses tantes voulaient lui faire pratiquer l'art de l'écriture bien ronde, mais aussi l'exercice de la correction et de l'amélioration des textes qu'elle écrivait. Si l'on en juge par l'écriture, Catherine a recopié toutes les entrées du carnet Ci 9, en une seule fois et avec quelques améliorations. Elle aura du reste recours à cette façon de faire - notes sur petits billets, puis mise au net - au long de tous ses journaux. On le pressent, la

---

<sup>113</sup> *Le monde comme il va*, conte philosophique écrit par Voltaire et paru en 1748; *Gil Blas* de Santillane, écrit entre 1715 et 1735 par Alain-René Lesage. ACV P Charrière de Sévery Ci 9, 2-14 février 1752.

<sup>114</sup> ACV, P Charrière de Sévery Ci 10.

pratique du journal avait un but didactique pour la fillette, un fait qui se confirme par les trois autres journaux de jeunes filles protestantes genevoises datant de la fin du siècle.<sup>115</sup> Un autre aspect de son instruction nous est donné par la liste des livres qu'elle lit. En effet, dès les premières pages de Ci 9, Catherine cite les titres des ouvrages qui sont lus, généralement à haute voix en compagnie.<sup>116</sup>

Son journal nous permet aussi de saisir comment elle ressent sa situation familiale :

Le 10, mon pere est venu du Chables.

Le 12 il s'en est retournés

Le 18 mon oncle et mon cousin de villars sont partis pour paris

Baron<sup>117</sup> est arrivé deux jours avant leur depart

Le 22, il est mort un de mes chardonnerets.

Le 24 mon pere est venu ici

Le 25 il est reparti apres diné

Juin

Le 15 je suis partie pour Lausanne

Juillet

Le 3 jen suis revenue

Le 4 Me de Vatteville et Mlle Scheturle est venue coucher ici.

Le 5 elles sont partie avec ma tante de Villars pour Rolle

Le 6 ma tante de l'Isle est tombée malade.

[...]

Le 31 ma mere est alle a Romainmotier le meme jour on a envoyé chercher madame de Villars

Aoust

Le 3 mon pere est arrivé du Chables avec mes sœurs

Le 4 septembre, on a envoyé la litière à ma mère qui est arrivée le même jour.

Le 5, Me et Mlle d'Aubonne sont venues passer diner ici.

Le 6, mon père est parti pour Lille en Flandre.

Le 8 ma mere est partie pour sen retourner a Lausanne avec mes sœurs<sup>118</sup>

---

<sup>115</sup> Renevey Chantal, *En attendant le prince charmant : l'éducation des jeunes filles à Genève 1740-1970*. (Genève, Suisse : SRED, 1997).

<sup>116</sup> Du vivant de Catherine de Sévery, la lecture à haute voix est une activité sociale couramment pratiquée.

<sup>117</sup> Le nouveau chien de la famille.

<sup>118</sup> ACV, Charrière de Sévery, Ci 9, 10 mai - 8 août 1751.

Les personnes assurément les plus présentes, physiquement et émotionnellement, sont ses trois tantes. La figure maternelle ne fait guère que des apparitions furtives, même s'il est probable que les deux semaines passées à Lausanne à fin juin l'aient été en compagnie de sa mère, dont la famille possédait une maison à la rue du Chêne 7.<sup>119</sup> Sa mère, suivant la coutume des femmes aristocrates de l'époque, passait l'essentiel de son temps en visite chez l'un ou l'autre des couples amis de la bonne société lausannoise. Une jeune enfant était donc une entrave aux devoirs sociaux. Le journal Ci 10 s'arrête le 6 décembre 1755, alors que Catherine est à l'aube de ses quinze ans et qu'elle vit encore au château de Lisle. Faute de posséder les journaux suivants, nous ne pouvons qu'imaginer qu'elle partit peu après à la ville pour apprendre ses tâches et ses responsabilités sous la direction maternelle. Quelques vingt ans plus tard, devenue à son tour mère, Catherine de Sévery reproduira le même schéma éducatif, plaçant ses enfants à la campagne pendant leur enfance et ne les reprenant auprès d'elle qu'à l'aube de l'adolescence.

Son père Benjamin de Chandieu, comme l'indique les entrées ci-dessus, ne voit sa fille que brièvement, durant un passage au château d'un ou deux jours. Sa carrière militaire prime sur tout autre chose : capitaine des Gardes suisses en 1726, il est lieutenant-colonel dans le régiment de Bettens en 1751, et deviendra par la suite colonel du régiment de Lausanne, au service de Berne.<sup>120</sup> Malgré l'absence de celui-ci, Catherine donnera cependant toujours l'impression d'avoir une douce affection

---

<sup>119</sup> La maison revint en héritage à la mère de Catherine à la mort de son propre père, Jacques de Montrond, en 1766. C'est au sujet de cette maison, où Voltaire vécut durant les hivers 1756, 1757 et 1758 que le grand écrivain s'écria : « Je me suis arrangé une maison à Lausanne qu'on appellerait un palais en Italie » (Grandjean, Marcel, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, tome III la ville de Lausanne. Bâle, Suisse : Birkäuser, 1979. 360-1).

<sup>120</sup> Sévery, 5. ACV, P Loys - 4701 bis. 196.

pour son père, alors que, de factuels dans l'enfance, ses commentaires au sujet de sa mère seront fréquemment acerbes à l'âge adulte.

Catherine établit donc de solides attaches affectives avec ses trois tantes et sa grand-mère paternelle. Elle a par ailleurs laissé un récit de vie et une description de sa grand-mère pleine de tendresse et de reconnaissance pour ce qu'elle lui avait prodigué durant son enfance.<sup>121</sup> De par son âge, elle se sent profondément intégrée dans le tissu familial et ne sent pas la nécessité d'exprimer sa personnalité propre. Elle dresse très simplement la liste des petits événements de la vie, comme dans l'extrait suivant :

Mars 1752

Le 7 mon cousin de Senarclens est venu ici  
Le 9 on a ecuré l'entresol  
Le 12 nous avons été a granci chercher Mlle Lisette de chabot  
Le 14 on a été ches Roux  
Le 16 mars, Minguette a fait ces chats.  
Le 17 on a eu la couturiere de grancy  
Le 19 on a été ches Me Frossard  
Le 20 ils ont diné ici  
Le 22, la couturière de Grancy s'en est allée et on a semé le champ des Tigneuses.  
Le 28 Mrs Frossard et son neveu Burnand et Beltruche sonvenus ici<sup>122</sup>

On le voit, ses entrées sont très factuelles et peu personnelles. Catherine utilise par ailleurs très peu le pronom *je* : sur quarante-quatre entrées en 1752, seules deux sont en *je*. L'usage extensif du *on* reflète à la fois son intégration profonde dans le tissu familial, mais est aussi déjà le reflet d'une attitude typiquement féminine qui consiste plus souvent à relater les faits et gestes des autres qu'à parler de soi. Elle exprime le plaisir, la joie simple de la vie d'une fille vivant dans son château à la

---

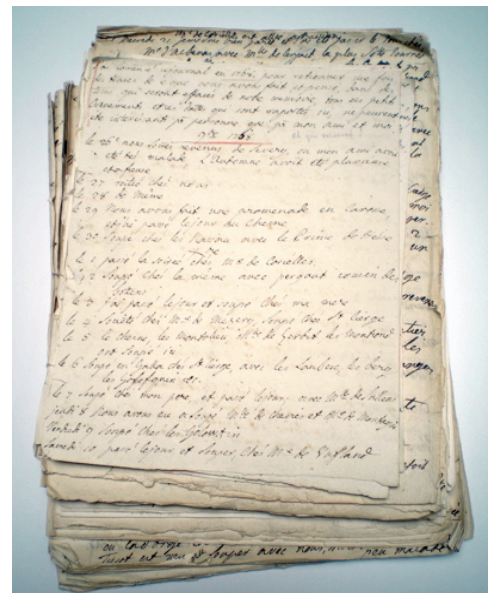
<sup>121</sup> ACV, Ci 15.

<sup>122</sup> ACV, Charrière de Sévery, Ci 10, 7-28 mars 1752.

campagne. Un récit d'enfant charmant qui lui donne les bases de la pratique du journal personnel.

1768-1772 : le journal de la jeune mère et épouse

Douze ans se sont écoulés depuis les dernières entrées du deuxième journal d'enfance. Le 6 mars 1766, âgée de vingt-cinq ans, Catherine de Chandieu épousait celui que l'acte de mariage qualifiait de « noble Salomon de Charrière, Seigneur de Sévery, Chambellan de son Altesse Royale Madame la Landgrave de Hesse, née Princesse d'Angleterre ; Et Gouverneur de la Maison de son Altesse Royale Madame la Princesse Héréditaire de Hesse, née Princesse de Danemark et de Norvège. »<sup>123</sup> De dix-sept ans son aîné, Salomon de Charrière de Sévery lui offrait l'assurance d'une sécurité matérielle et d'une situation sociale élevée, ainsi qu'une relation affectueuse sereine, sinon exaltante. Leur premier enfant, Vilhelm, naît neuf mois plus tard et a donc vingt et un mois au début de ce nouveau journal.<sup>124</sup> Le décès de sa sœur Henriette-Pauline, morte des suites de l'accouchement du petit Benjamin Constant, a affligé la famille peu auparavant. Quant à son autre sœur, Anne-Marie-Pauline-Adrienne, elle a épousé quelques mois plus tôt le comte Louis-Théodore de Nassau, dans une union qui sera par moments tumultueuse. Au début de ce journal Catherine de Sévery est donc jeune mère et épouse.



<sup>123</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Acb 1.

<sup>124</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 11.

Ce cahier Ci 11 n'en est pas un à proprement parler. En effet, il est composé d'un amalgame de cent quatre-vingt-trois pages grossièrement reliées entre elles par un petit fil blanc. Malgré sa présentation non conventionnelle, la jeune femme commence son journal par un pacte journalistique des plus intéressants :

J'ai Commencé ce journal en 1768 pour retrouver une fois les traces de ce que nous avons fait, et pensé, dans des tems qui seront effacés de notre mémoire, tous ces petits événements et des dattes qui sont raportés ici, ne peuvent etre intéressants pour personne que pour mon ami et moi.<sup>125</sup>

Première surprise dans le premier mot : *je* . Catherine de Sévery commence en effet son nouveau cahier en s'introduisant par le *je*, se présentant ainsi comme une personne unique chargée d'une mission unique. Non seulement commence-t-elle ce pacte à la première personne, mais elle renforce encore cette affirmation de soi en le terminant par *moi*. Le cadre est ainsi bien posé : durant ces années de silence et de croissance, notre jeune fille puis jeune femme a grandi, mûri, pris conscience de son existence propre, de sa personne.... et ne craint pas de l'exprimer par écrit ! Quel chemin elle a parcouru entre le titre factuel « Livre de ce qui s'est passé à Lisle » de 1750 et le *moi* [, Catherine de Sévery] « j'ai commencé ce journal » de 1768 !

Après l'affirmation de soi, l'auteur exprime le but du journal, à savoir un lieu pour recueillir non seulement les faits - événements et dates - mais aussi ce qu'elle en a pensé. Par le passage au *nous*, on réalise tout de même la fragilité du moi , ou peut-être est-ce l'expression d'une symbiose avec le conjoint, très compréhensible pour la jeune épouse. Dans son journal, elle utilisera du reste très couramment l'expression *mon ami* pour parler de Salomon de Sévery, plutôt que d'avoir recours au terme *mari*

---

<sup>125</sup> Rajout de la main de W. de Sévery: *Oh que nenni!*



qui s'en réfère un peu trop officiellement à son statut marital. Pensant au futur, et au regard sur le passé dans le futur, elle affirme ainsi vouloir commencer un journal pour se créer un garde mémoire. Il n'est pas ici question, comme chez Amiel ou Benjamin Constant, d'utiliser le journal pour clarifier le vécu du moment ; l'intention de notre auteur est bien plutôt d'avoir, dans le futur, une mémoire objective quasi instantanée des événements, et non la distorsion que le temps leur a fait subir. Cette intention exprimée signifie que Catherine de Sévery pensait bien vouloir relire ses pages, un fait dont nous n'avons aucune preuve tangible. En effet, d'une part, aucune page ne porte de signe de relecture ou de correction, les quelques rajouts ayant manifestement été faits sur-le-champ. D'autre part, sur plus de cinq cents pages que nous possédons, seules trois pages ont été découpées et enlevées, mais rien ne nous permet de déterminer de quand datent ces coups de ciseaux : sont-ils dus à la main de l'auteur, de William de Sévery, ou d'un autre lecteur, nul ne sait. Ainsi, nous ne savons pas si Catherine de Sévery a « retrouvé une fois les traces de ce [qu'elle a] fait » comme elle entendait le faire au début en commençant ce journal.

La conclusion de ce pacte journalistique mérite encore d'être soulignée : en effet la diariste signale que tout ce qui va suivre ne sera intéressant que pour elle et son conjoint. Alors que l'intention de l'auteur était de tenir un journal personnel et privé que seule elle-même, et peut-être son mari, lirait, elle a voulu avertir le curieux qui tomberait par hasard ou par malice sur ce journal. En s'adressant au lecteur potentiel et en lui disant qu'il n'y a rien d'intéressant pour lui, l'auteur peut signifier deux choses : d'une part qu'elle estime véritablement que ce qui va suivre - et qui reste à créer - ne sera d'aucun intérêt pour un étranger, ou, d'autre part, que sa

sensibilité et sa modestie sont touchées à l'idée que quelqu'un puisse pénétrer ainsi dans sa vie privée et dans ses pensées profondes, s'il y en a. Si ce journal est bien un journal privé, n'y a-t-il pas malgré tout, au fond du cerveau de l'auteur, une petite idée qu'elle pourrait être lue ? Et n'est-ce pas là exactement ce que nous faisons ? Mais, nous joignant à William de Sévery qui ajoute si joliment « o que nenni ! » au bas de ces trois lignes, nous ne pouvons que contredire l'auteur et l'assurer, au-delà des siècles et de la mort, de l'intérêt certain que ses écrits nous procurent !

Dernier commentaire avant de nous plonger dans la vie de la jeune femme : puisque la diariste commence ce journal par un tel pacte journalistique, il s'agit d'un tout nouveau journal et non de la suite des journaux précédents. Il est très probable - mais ici encore on en est réduit aux suppositions - qu'il y ait eu un espace-temps vide de journaux entre ceux de 1754 et celui de 1768. Penchons-nous donc sur les premières entrées de ce journal de jeune femme :

### **1768**

9bre<sup>126</sup>

Le 26<sup>e</sup> nous sommes revenus de Sévery, ou mon ami avoit été très malade.

L'automne avoit été pluvieuse et afreuse.

Le 27 restée chés nous.

Le 28 de même.

Le 29 nous avons fait une promenade en carosse, et j'ai passé le jours au Chesne.

Le 30 soupé chés les Nassau avec le Prince de Hesse.<sup>127</sup>

Quelle a été la motivation de Catherine de Sévery pour recommencer un journal ? Outre ce qu'elle affirme dans son pacte journalistique, elle ne nous dévoile pas la raison, et laisse de fait le lecteur tout surpris de la voir ainsi soudainement

---

<sup>126</sup> Catherine de Sévery abrégera toute sa vie les mois de septembre -7bre-, octobre -8bre-, novembre -9bre-, et décembre -Xbre.

<sup>127</sup> ACV, Charrière de Sévery, Ci 11, 26-30 septembre 1768.

relater ses faits et gestes, parfois même ses émotions et pensées, quotidiennement pendant sept années, en ne sautant en tout et pour tout que deux jours après l'accouchement de sa fille. Nous n'avons connaissance d'aucun événement particulier, ni dans la société lausannoise ni dans sa vie propre qui motive cette reprise de journal. Premier indice, Catherine de Sévery commence à écrire un vingt-six septembre, très vraisemblablement de retour dans leur maison lausannoise après avoir passé l'été au château de Sévery. Comme elle passait l'été à la campagne et l'hiver en ville, elle entame ainsi une nouvelle période du cycle annuel. Deuxième indice, Salomon de Sévery venait d'être très malade, nous dit-elle; on sait qu'il était de santé fragile et souffrait tout particulièrement d'asthme. Tout au plus peut-on supposer qu'une crise, plus grave que les précédentes, a mis le couple en émoi et les a placés devant des considérations plus profondes sur le sens de la vie et le bénéfice de se souvenir des temps passés. Toujours est-il que, s'étant affirmée en *je* dans le pacte journalistique, elle commence ses entrées avec une abondance de *nous*, un fait qui nous conduirait à confirmer la thèse de la fusion affective avec son mari.

Ce journal est tout particulièrement riche en images de Catherine en tant que femme : femme indépendante et qui s'affirme dans sa personnalité propre, femme de lettres, femme dans une société de femmes, et enfin femme exprimant ses émotions.

En date du 1<sup>er</sup> et 2 janvier 1769, elle s'exprimait en ces termes :

Dimanche 1 été au prêche de jeune au chesne, revenu voir mon cher Sévery, retourné diner au Chesne M. de Sévery est venu me prendre, fait plusieurs visites écrit 3 pages a ma Tante de Villars été passer une heure a la Societé chés Me de Bergh, passé la soirée chés Me de Cloives, et soupé avec mon cher ami, chés le Bourgmeister.

Lundi 2 on a dansé ici. Je n'ai pas été sage. J'en demande pardon a mon cher ange que j'adore.<sup>128</sup>

---

<sup>128</sup> ACV, Charrière de Sévery, Ci 11, 1er-2 janvier 1769.

En ce début 1769, Catherine de Sévery s'est constitué une vie dans laquelle elle vaque à ses occupations propres. Ainsi, dès son réveil en ce 1<sup>er</sup> janvier, elle se rend à l'église de Saint François pour le culte dominical, puis s'en va prendre le petit déjeuner chez ses parents, où elle revient déjeuner seule un peu plus tard. Elle court tout le jour de-ci de-là, visitant celles-ci, passant une heure avec celle-là, retrouvant la Société de Bourg dans la maison suivante, passant la soirée chez une autre encore, pour conclure par un repas un peu plus officiel chez l'intendant bernois. Il n'est pas étonnant qu'elle signale de temps en temps sa fatigue si elle vit à un tel rythme !

Malgré toute cette fébrilité, elle consacre cependant quelques instants à son époux. Ils font l'une ou l'autre visite ensemble pour se séparer tout à nouveau et finir tous deux la journée chez le bourgmestre. Entre temps, ils se sont peut-être rendus ensemble à la Société de Bourg. Ce que relate Catherine de Sévery reflète effectivement le mode de vie de l'aristocratie lausannoise. Laissons le soin à Samuel de Werdt de Toffen, Bernois en séjour à Lausanne, de nous décrire ses impressions sur cette société:

La société de Lausanne était partagée par quartiers, ou plutôt par bourgs, comme sa situation semble l'exiger. Il y avait les compagnies de la rue de Bourg, celle de la Palud, celle de la Cité, etc. Celle de la rue de Bourg passait pour la meilleure et était en effet très bonne. C'était de l'ancienne noblesse, qui n'était pas riche, mais qui compensait par la politesse et les sentiments ce qui lui manquait du côté de la fortune. Il y avait plus de vingt familles où je pouvais rester familièrement à souper et où j'étais regardé comme l'enfant de la maison. J'en conserverai toujours un sentiment reconnaissant.

Voici quelle était leur façon de se voir et de s'amuser. On donnait des *journées* quand on voulait faire la politesse à quelqu'un ou qu'il arrivait des étrangers ; une dame faisait une liste et invitait trente à quarante personnes (de l'un et de l'autre sexe). L'assemblée commençait à trois heures après dîner ; on servait le café ; ensuite les dames d'un certain âge, les mères et les grand'mères faisaient des parties de jeu. Les jeunes gens ne jouaient point ;

mais, sous la présidence d'une vieille tante ou cousine (car dans ce pays-là les vieilles filles ne sont ni ridicules, ni prudes), on faisait toutes sortes de jeux d'esprit, qui étaient propres à exercer l'imagination et à former le langage. A 6 heures, les parties de jeux étaient finies ; dans la belle saison on allait se promener ; dans la mauvaise, on se rendait dans quelque maison hospitalière, où l'on faisait une avant-veillée jusqu'à 7 heures, où l'on soupa ; après le souper on veillait, tantôt dans une maison, tantôt dans une autre ; là nouveaux jeux d'esprit, les dames qui avaient de la voix chantaient avec accompagnement de violon ou de flûte. Souvent on jouait des proverbes, sorte de spectacle très amusant. Quelque personne faisait un plan et une suite de scènes qui étaient exécutées immédiatement.<sup>129</sup>

À en juger par les occupations de ce jour, la jeune femme a manifestement trouvé une autonomie dans sa vie quotidienne. Certes, elle participe à quelques visites, soirées ou soupers avec son conjoint, mais elle passe aussi ses journées de façon très indépendante, recevant les amis, rendant visite, ou faisant *bien ses affaires*, comme elle aime à le souligner dans ses cahiers. La petite fille a grandi, est devenue une femme qui s'affirme comme personne à part entière.

Dans ce cahier elle se découvre non seulement comme une femme très indépendante, mais aussi comme une femme de lettres. Elle avait reçu une éducation littéraire au château de Lisle, pour preuve le fait qu'elle citait déjà dans ses premiers journaux les ouvrages qui se lisaient durant la veillée. Devenue adulte, elle évolue dans une société touchée par l'influence des Lumières. Lausanne est en effet réputée pour son accueil et son ouverture d'esprit face au nouveau mouvement de pensée. Voltaire n'est pas seulement un grand nom de la littérature, mais une personne en chair et en os qui a vécu dans la maison de sa mère. Enfant, Catherine avait lu *Le*

---

<sup>129</sup> Sévery, William de. *La vie de Société dans le Pays de Vaud à la fin du dix-huitième siècle : Salomon et Catherine de Charrière de Sévery et leurs amis*. (Lausanne, Suisse : Bridel, 1911), 209.

*monde comme il va* ainsi que ses *Contes en vers et en prose*.<sup>130</sup> En septembre 1772, lors d'un séjour à Genève, elle écrit très fièrement :

Jeudi 17 Nous sommes allés a la comédie a Châteleine, eu des peines incroyables a entrer, enfin nous sommes parvenus, et par un bonheur inoui, la Crommelin et moi, avons été dans la loge de Voltaire et vu le kain<sup>131</sup> en perfection, ou jouoit *Mahomet*.<sup>132</sup> Mon cher ami rien n'a vu presque.<sup>133</sup>

Quel privilège que de pouvoir assister à une pièce écrite par le grand maître en se tenant dans sa loge même ! Le séjour genevois se poursuit avec d'autres sorties au théâtre, visites, dîners, sociétés, sur un rythme semblable à la vie lausannoise :

Samedi 19 Nous sommes retournés a la Comedie pour voir *Sémiramis*<sup>134</sup>, ou j'ai horriblement souffert de crainte et de fatigue. Nous avons été enfermés le soir dans Genève, soupé chés les Tremblai, et couché chés la Crommelin.

Dimanche 20 déjeuné a plein palais, diné a Genève chés Mme Naville, été a la Société chés les Tremblai, le soir a la Treille.

Lundi 21 restés chés nous, eu des visittes.

Mardi 22 Nous avons été a Malagnou, et a la boissiere

Mercredi 23 diné chés les Jossand, été après a Saconnex avec la Rieux et Mlle Tronchin, puis nous avons été voir *Varambé*<sup>135</sup> qui est très beau.

Jeudi 24 refusé d'aller au bal a Pregny, nous avons été aux délices, et chés Mme Pictet a St Jean jolie journée ! Mme Pictet étoit piquée de ce que nous avons été aux délices.

---

<sup>130</sup> *Le monde comme il va*, conte de Voltaire paru pour la première fois en 1748. Quant aux *Contes en vers et en prose*, il peut s'agir des contes de Voltaire, mais on l'indique avec une certaine réserve puisqu'il contient certains textes pour adultes, tel *Le cocuage*. Il pourrait tout aussi bien s'agir ici des *Contes en vers et en prose* de Perrault parus respectivement en 1694 et 1697, des contes qui ont eu grand succès dès leur parution. (Beaumarchais, Jean-Pierre. *Dictionnaire des littératures de langue française*. Paris : Bordas, 1984. 2509), 1737.

<sup>131</sup> Le Kain, acteur dramatique, que Voltaire avait remarqué et aidé à faire carrière (1729-1778).

<sup>132</sup> *Le fanatisme ou Mahomet le prophète*, tragédie de Voltaire jouée dès 1741, mais publiée en 1773.

<sup>133</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 11, 17 septembre 1772.

<sup>134</sup> Tragédie de Voltaire, parue pour la première fois le 29 août 1748. (Beaumarchais, 2489)

<sup>135</sup> Il n'existe point d'oeuvres de Voltaire de ce titre; tout au plus, Voltaire fait-il allusion à un « grand Pictet de Varember haut de six pieds sur [son] théâtre de huit » dans une lettre envoyée de Genève le 15 août 1759. (Voltaire, *Œuvres complètes*. Paris : Garnier frères, 1882. 422)

\*

Vendredi 25 Le kain a donné *Œdipe*<sup>136</sup>, nous n'y avons pas été, et il y avait des places, nous avons rendu toutes nos visites en ville.

Samedi 26 Nous avons été déjeuné chés Mlle du Crêpe a Genève, j'ai eu après une rage de dents, qui m'a empêché d'aller a l'Heritage chés M. Perdraux.

[...]

Octobre

Jeudi 1 Nous avons mené Vilhelm a la Comedie, on a donné *Tom Jones*<sup>137</sup>, nous nous sommes bien amusés.<sup>138</sup>

Signalons que Lausanne, au contraire de Genève, ne possédait point encore de réelles salles de théâtre. Seules deux familles aisées possédaient un petit théâtre.<sup>139</sup> Il n'est donc pas étonnant que Catherine, regardant Lausanne d'un œil nouveau à son retour, regrette l'aisance de vie à Genève et qualifie sa ville d'horrible.<sup>140</sup> Peu après, la troupe du prince de Condé présente à Lausanne trente représentations de diverses œuvres. Les Charrière n'assistent pas à la première moitié, parce qu'ils sont allés recueillir les censes dans leur château de Mex, mais dès leur retour à Lausanne, ils se rendent aux quatre dernières représentations. Au contraire du lieutenant baillival Polier qui dressait scrupuleusement la liste de toutes les pièces jouées, Catherine de Sévery se contente souvent seulement d'indiquer qu'elle est allée à la Comédie.<sup>141</sup>

Non contente de lire les œuvres disponibles et d'assister aux pièces de théâtre offertes sur la place, Catherine de Sévery monte sur les planches. Ainsi, pendant six

---

<sup>136</sup> Tragédie de Voltaire, présentée pour la première fois le 18 novembre 1718. (Beaumarchais, 2485)

<sup>137</sup> Opéra en trois actes écrit par Antoine Alexandre Poincette et mis en musique par Alexandre Daligant Philidor (Morren, 428).

<sup>138</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 11, 19 septembre - 1<sup>er</sup> octobre 1772.

<sup>139</sup> Il s'agissait des propriétés de Beau-Séjour et de Mont-Repos, cette dernière ayant la scène du théâtre dans la grange aménagée, tandis que le public se tenait dans un salon adjacent (Morren, 417).

<sup>140</sup> ACV, Ci 11, 6 octobre 1772.

<sup>141</sup> Pour cette période de novembre 1772, un curieux hasard veut que Polier ait précisément interrompu ses notes au moment du retour des Sévery, nous privant ainsi de la liste précise des pièces vues ! (Morren, 425)

semaines répète-t-elle *La fausse Agnès*, avant de jouer la pièce le 15 mars 1770.<sup>142</sup> Le 14 mai, elle jouait le rôle de Sophie dans *Le père de famille* de Diderot.<sup>143</sup> Elle fera de même six ans plus tard, jouant cette fois une comédie en trois actes écrites par sa sœur Annette de Nassau. Il est vrai que la pratique du théâtre de quartier était chose courante à cette époque, et qu'il n'était ici pas question de professionnalisme, mais bien plutôt du plaisir de découvrir une œuvre de l'intérieur et de la jouer pour d'autres.

Autre incident illustrant à la fois son caractère bien trempé et ses connaissances littéraires, celui d'une altercation avec l'un de ses voisins.

Samedi 4 Je suis allée de bonne heure au Jourdi, ou on a arangé qu'on y souperoit, on m'a chargée d'inviter les Corcéllés et les Bréssonaz ; ces derniers ont invité de leur chef Me St Cierge, cela a fait mille embrouilles et sots propos, enfin nous sommes allés au Jourdi, ou je me suis ennuyée a la mort, et pour comble a table, Corcéllés et moi nous sommes disputés sur Rousseau et Voltaire, horriblement. Il a fini par me dire avec une impolitesse parfaite, Mad. J'en appelle de votre jugement, j'en apelle. M. vous avés tort, parce que ce n'est le mien, c'est celui des gens d'esprit et de gout. Je suis remontée le soir avec un mal aise afreux qui m'a empêché de dormir, sur cette diable de dispute.

Dimanche 5 je me suis levée avec le mal aise de ma dispute de la veille et de m'etre emportée, quoique Corcéllés se fut emporté plus que moi j'avois des vapeurs afreuses et un redoublement de tendresse pour mon cher ami avec qui je trouve le bonheur, et pui j'ai appris que Corcéllés etoit dans le mal aise aussi, de la sottise qu'il m'avoit ditte, cela m'a redonné courage.<sup>144</sup>

Le jour de ses onze ans, ses tantes avertissaient déjà Catherine de sa force de caractère ; celle-ci n'a pas diminué une fois adulte, ou s'est même renforcée une fois conjugüée avec tout l'acquis du savoir. Et, quitte à se brouiller avec ses amis, elle

---

<sup>142</sup> *La fausse Agnès, ou le poète campagnard*, comédie en trois actes de Philippe Néricault Destouches, représentée pour la première fois le 12 mars 1756. (Beaumarchais, 634)

<sup>143</sup> *Le père de famille*, drame de Diderot, paru en 1758.

<sup>144</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 11 , 4-5 juillet 1772.



défendra corps et ongles son point de vue. Même si elle n'est pas écrivain, de par son savoir et sa capacité à l'exprimer, Catherine de Sévery est assurément une femme de lettres dans le paysage lausannois.

Ces premières années de mariage, Catherine de Sévery les passe pour l'essentiel dans un monde de femmes, même s'il faut relever une forte amitié avec le docteur Tissot qui, outre son rôle de médecin de famille, vient très régulièrement tenir compagnie aux Sévery. Mais l'essentiel des rencontres de Mme de Sévery se passe entre femmes. Elles y trouvent du reste bien du plaisir et se distraient joyeusement, comme on en juge en ce dimanche 12 février 1769 :

Dimanche 12 la Société a été chés Me Crousaz, j'ai été veiller chés Me de Corcelles, pour voir jouer *le Proverbe du Diamant*.<sup>145</sup> Je me suis bien amusée, après cela on a joué des marionnettes chés Me de St Cierge, où il y avait les figures de Mes de Gentils et d'Hermenches, on les a jouées devant elles, et je crois qu'elles se sont reconnues, qu'elle Société !<sup>146</sup>

Causerie, théâtre, marionnettes, plaisanteries envers l'une ou l'autre de ses amies, il y a de quoi se sentir bien en compagnie de ses pareilles. Pourtant, on l'a vu avec la dispute au sujet de Voltaire et Rousseau, de telles relations quasi-quotidiennes dans un cercle si restreint ne peuvent que mener à des conflits sporadiques. On prend conscience des difficultés relationnelles dès la deuxième page de ce journal. En date du 12 décembre, elle écrit : « restée avec plaisir à la maison, refusé de souper à Montrepos et chés les d'Aubonne » ; rien ne nous dit la raison de ce double refus, mais comme elle continue à refuser des invitations cette semaine, on peut imaginer quelque discorde qui la retient chez elle. Le vendredi de la même semaine, elle

---

<sup>145</sup> Il se pourrait qu'on fasse ici référence à un proverbe dramatique de Carmontelle.

<sup>146</sup> Catherine de Sévery orthographiera faussement « quel, quelle » toute sa vie. ACV, P Charrière de Sévery, Ci 11, 12 février 1769. William de Sévery a du reste laissé une note à ce propos en marge de ce cahier Ci 11.

s'écrie : « restée a la maison, reçu un trait de l'amitié de mes prétendus amis, qui refusoient ma sœur a la société du jeudi ». Nous voici donc au clair : la brouille a pour sujet sa sœur de Nassau qui est, semble-t-il, *persona non grata* dans l'une de leurs sociétés. Madame de Sévery doit exercer une forte influence sur son cercle, pour qu'une bouderie de quelques jours seulement puisse provoquer un retournement des mentalités et que le samedi déjà elle puisse dire : « on m'a envoyé la liste de la société ou étoit ma sœur ». Relevons ici la technique d'écriture utilisée par la diariste : comme elle l'avait annoncé dans son pacte journalistique, elle ne développe pas le problème, se limitant aux faits, mais le style concis laisse comprendre au lecteur qu'il y a malaise. De même, la résolution s'exprime en une phrase, sans laisser cours aux émotions.

Si les émotions ne sont pas présentes dans ce dernier exemple, elle apparaissent toutefois assez régulièrement. Catherine de Sévery conjugue naturellement un journal de chroniques personnelles avec un zeste d'intimité. Ainsi en juin 1769, encore à Lausanne, raconte-t-elle ses faits et gestes mêlés à ses émotions :

Mardi 13 eu un grand diner pour les comtes de Raventlau J'ai eu de l'humeur ; et j'ai pleuré.

Mercredi 14 J'ai fait mes paquets, eu M. Tissot.

Jeudi 15 été chés St Cierge, ces Ms se sont déguisés en étrangers, cela a été fort plaisant.

Vendredi 16 M. de Sévery m'a fait de justes leçons sur mon humeur. J'ai bien pleuré. Nous nous sommes racomodés à ma grande joie et j'espère à la sienne.

Samedi 17 été chés Mme de Corcélles, on a lu *Ismène et Corisante*<sup>147</sup>, il y a eu du feu, et des chandélles été bien.<sup>148</sup>

---

<sup>147</sup> *Histoire d'Ismène et Corisante, nouvelle suisse*, Amsterdam, 1727 (Catalogue BNF).

<sup>148</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 11 , 13-7 juin 1769.

Durant ces quelques jours, elle alterne entre l'humeur, les pleurs, une altercation avec son époux, et la joie toute simple des petits plaisirs et du confort domestiques. Il semble du reste qu'il y ait une corrélation entre ses humeurs et ses lieux de vie : ainsi est-elle plus paisible et plus philosophique lorsqu'elle se trouve chez elle à la campagne. Très proche de la nature, elle pourrait s'exprimer comme l'Emile de Rousseau : « je ne tire point ces principes de la haute philosophie, mais je les trouve au fond de mon cœur heureux. »<sup>149</sup> Écoutons-la en ce jour d'août :

Mercredi 2 il a fait un tems ravissant, on a Commencé les fondements des murs du nouveau jardin grand plaisir pour nous, nous avons pris du caffè au frais dans la cour, si doucement, j'ai reçu une lettre de Mlle Sabine a 6 heures nous avons fait une promenade enchantée le long des bleds, mon cœur nageoit de joie, je me portois mieux j'ai tant fait de bonnes résolutions d'être douce. J'ai lu un chapitre du *mentor moderne* sur la religion, qui m'a remplie de sentiments relevés et j'ai prié Dieu de toute mon ame de me coriger, de me conserver ces cheres personnes que j'aime et de les rendre heureuse par ma douceur et ma conduite.<sup>150</sup>

Quelle vision positive de la vie ! Elle use des termes *ravissant, plaisir, doucement, enchantée, joie, mieux, bon, doux, heureux* pour décrire un état d'esprit apaisé par ses lectures religieuses et par la nature qui l'entoure. Elle sait relever chacun des petits détails heureux d'une telle journée. Nul doute que la relecture d'une telle entrée de journal, si l'auteur l'a relue, aura ramené le souvenir d'un moment de paradis !

Si Catherine de Sévery vit ainsi des moments bénis à la campagne, elle découvre aussi, tout particulièrement de retour en ville, un sentiment jusqu'alors inconnu, celui de l'ennui. On trouve pas moins de quarante-cinq fois le mot *ennuyée* dans ce journal ; cette lassitude deviendra telle que dans le journal suivant, commencé à la suite de Ci 11, elle abrégera le terme par un simple E majuscule ! Et cet ennui

---

<sup>149</sup> Rousseau J.-J., *Émile*, IV.

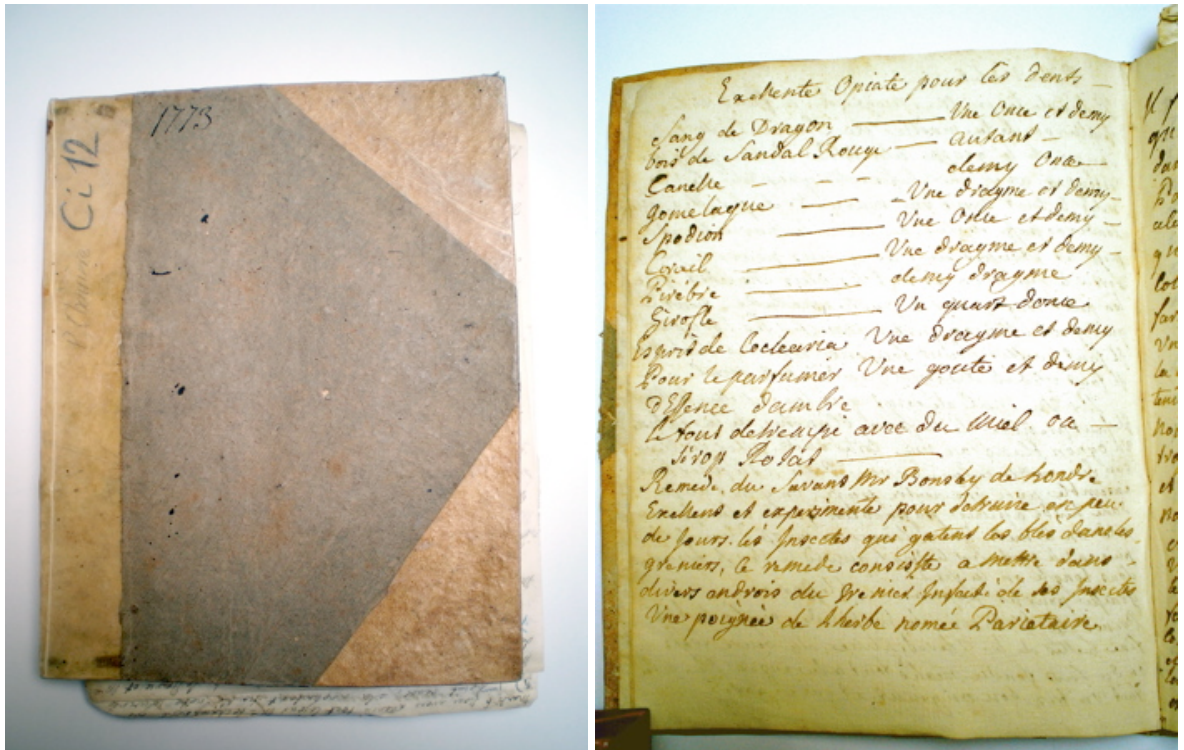
<sup>150</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 11 , 2 août 1768.

n'est jamais dû à l'inactivité ou à la solitude, mais provient toujours en société, lorsque la compagnie n'est pas intéressante et que les conversations sont fades, comme elle aime à les qualifier.

Ce premier journal d'adulte porte assurément les marques d'une maturité acquise ; Catherine de Sévery est devenue femme, avec son identité propre et sa personnalité aux traits bien marqués. Bien qu'entretenant des relations affectueuses avec ses tantes, elle a su prendre ses distances et s'est créée son propre noyau d'amis et tout particulièrement d'amies. À la fin de ce journal, en 1772, Catherine de Sévery est une mère comblée par un garçon, Vilhelm, et une fille, Angletine. Son instruction lui a permis de se sentir à son aise dans le monde littéraire et artistique bouillonnant du dix-huitième siècle, et elle reçoit chez elle avec grand plaisir, pourvu qu'on y ait de la conversation. Une femme comblée, tel est le portrait qu'elle nous offre !

*1773-1775 : le journal de la solitude*

Après avoir consciencieusement et quotidiennement écrit ses faits et gestes pendant plus de quatre ans dans le journal Ci 11, Catherine de Sévery se procure cette fois un véritable cahier pour commencer l'an 1773.<sup>151</sup> Comme pour son tout premier cahier, et parce que le papier était un objet précieux qu'on ne gaspillait pas, elle s'empare d'un ancien cahier, le tourne à l'envers et écrit de son écriture fine la date 1773 sur la couverture. Le papier de ce cahier porte en filigrane une croix grecque provenant du moulin à papier de Bière et datant d'avant 1700. La personne qui l'avait commencé, bien avant la naissance de Catherine de Sévery, l'avait intitulé *Livre de Recepte 1730* et n'y avait écrit que cinq recettes à base de produits naturels

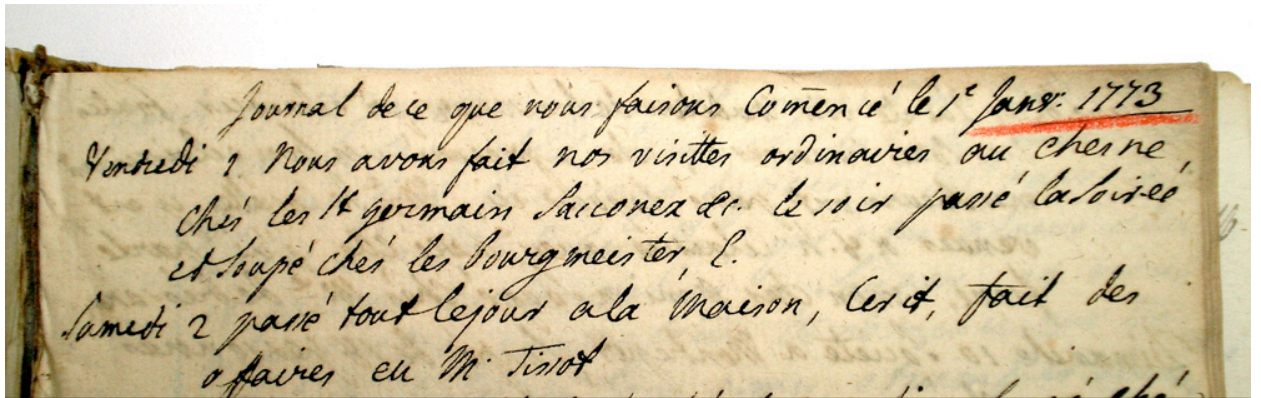


Journal Ci 12, commencé par une autre personne en 1730, contenant diverses recettes, dont celle d'une pâte contre les maux de dents. Catherine de Sévery commença ce journal en 1773 à l'envers des recettes.

<sup>151</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 12.

accessibles dans la région.<sup>152</sup>

Pour le début de ce journal, en continuation directe avec le précédent, point n'est besoin d'un pacte journalistique aussi élaboré que ne l'avait été celui de Ci 11. Le rythme a été pris, la diariste sait le genre d'information qu'elle va écrire, elle se contente donc simplement d'indiquer au haut de la première page :



Premières lignes du journal Ci 12.

Si le pacte journalistique et la première entrée sont en *nous*, ils n'augurent cependant pas de la suite, car dès la première page, on peut constater une abondance d'entrées en *je*. Le *nous* du début de ce journal est un peu emphatique et marque l'officialité du commencement d'un nouveau cahier, mais le lecteur s'aperçoit rapidement que la phase fusionnelle du couple Charrière est bien passée. Cette année 1773 est très semblable à l'année précédente : vie de société, visites, soupers, soirées, spectacles, lectures de salon, lettres. Les amis réguliers sont les mêmes ; le docteur

<sup>152</sup> Ainsi y apprend-on comment faire un cataplasme pour le « mal de doigt », une « excellente opiate pour les dents », comment éloigner « les insectes qui gatent les blés dans les greniers », et comment fabriquer deux vernis, l'un pour les boiseries, l'autre pour le papier.

Tissot est l'un des plus fidèles, rendant visite quasi quotidiennement. On tient salon régulièrement dans la maison de Bourg. N'ayant pas connaissance de la notion de contagion, les visites s'installent autour de son lit lorsqu'elle est malade. L'hiver se passe à Lausanne, tandis que durant les mois d'été, le couple s'installe à Sévery, accueillant leurs deux enfants pour quelques semaines.

Les plaisirs champêtres favorisent l'expression des sentiments sur le papier ; ainsi Catherine inscrit-elle volontiers ses états d'âme. Peut-être du fait que les contraintes sociales sont moins astreignantes au château qu'elles ne le sont à la ville, Catherine se retrouve comme rafraîchie, et décrit les petits détails journaliers avec tant de légèreté qu'on la sent rajeunir :

Dimanche 19 Nous avons reçu le matin des lettres de nos amis les Danois, qui m'a comblée de joie, par les marques de leur amitié et une de Mlle de Cerjat qui m'a détraquée par mille idées qu'elle m'a donné. J'ai été bien triste, avant diner le canary s'est échappé, ce qui m'a fait beaucoup de chagrin a cause de mon ami qui l'aime Aubert l'a ratapé dans le verger. L'oiseau est venu se poser sur son doigt, cela nous a fait bien plaisir.

\*

Lundi 20 Nous avons été heureux par un tems ravissant mon cher ami s'est établi dans la cour avec ses enfans a 5 h. les chiens de M. de Mezery sont arrivés et l'ont annoncé pour le lendemain, on a tout préparé pour le recevoir.<sup>153</sup>

Nous ne savons pas qui sont les Danois auxquels elle fait allusion, mais au vu des nombreuses références durant cet été, il semble qu'ils aient passé bien du temps ensemble. Les Charrière ont même profité de ces visiteurs pour faire une excursion de quatre jours dans la plaine du Rhône. Ainsi raconte-t-elle :

Jeudi 26 nous sommes partis pour les Salines a 7 h. avec M. et Me Polier dans notre carosse et les Danois dans le leur, nous avons diné a Villeneuve et couché a Bey, bien amusés dans notre voyage

---

<sup>153</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 12 , 19-20 septembre 1773.

Vendredi 27 par un tems charmant, nous sommes allés au souterrains, mon ami et moi n'y sommes pas entrés, nous sommes revenus diner a Bey puis a Vevey

\*

Dimanche 29 Nos Danois sont partis a 6 h. du matin et nous ont quittés. Nous sommes allés après déjeuner a Hauteville ou nous n'avons pas voulu diner, nous avons diné a Vevey, et revenus coucher a Lausanne<sup>154</sup>

Première manifestation d'un certain tourisme, cette excursion est unique dans le récit de Catherine de Sévery. Jamais auparavant ne sont-ils allés, jamais dans le futur n'iront-ils en excursion. Tout au plus tireront-ils parti de leur voyage en Allemagne pour visiter l'un ou l'autre lieu lors de leur passage. Si le tourisme est donc rarissime, sinon inconnu, il n'en demeure pas moins que Lausanne attire de plus en plus d'étrangers. Certes, deux siècles auparavant, la bourgade avait déjà accueilli de nombreux réfugiés suite aux persécutions contre les Réformés, et l'ancêtre des Chandieu était arrivé à Lausanne pour cette bonne raison. Mais en cette deuxième moitié du dix-huitième siècle, ce sont les étrangers avec des titres de noblesse qui sont attirés par la ville lémanique. Alors que Catherine de Sévery parlera volontiers des « françoises » sans plus de distinction, dans ce journal seulement, elle nommera comme hôtes d'un jour ou d'une soirée les princes Lubomirsky et d'Elbeuf, la duchesse de Wurtemberg, le comte et la comtesse de Chabot-Rohan, les comtesses de Champagne et de Lannion, ainsi que la vicomtesse de Pons.

L'accueil de tous ces hôtes étrangers ne va pas sans susciter un vif intérêt pour la politique des pays alentours. Catherine ne se fait pas faute d'indiquer dans son

---

<sup>154</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 12 , 26-9 août 1773. Il est intéressant de constater que les Salines de Bex, déjà visitées en 1773, le sont encore en 2008 ! Le château de Hauteville quant à lui, situé au-dessus de Vevey, était propriété de Pierre-Philippe Cannac, famille protestante réfugiée à la Révocation de l'Edit de Nantes (Ric Berger, *La Côte vaudoise*, Lausanne : Cabedita, 1989), 55.



journal les nouvelles des événements politiques, qui parviennent généralement avec quelques jours de retard. Ainsi suit-on la progression de la maladie de Louis XV en ce mois de mai 1774 :

Dimanche 8 M. de Sévery a eu de la fièvre tout le jour, il s'est mis au lit, M. Tissot l'a vu 2 fois, j'ai craint une maladie Il y a 2 jours qu'on sait la petite verole du Roi de France.

[...]

Samedi 14 De mauvaises nouvelles du Roi, les De Midde ont déjeuné ici, j'ai été voir Mme de Champagne puis été à l'Eglise et passé la soirée au chesne, il n'est bruit que de ce que nous allons changer de dominations, nous étions si bien ! Malheur à ceux qui ne le sentoient pas.

[...]

Lundi 16 Ma mère est partie pour Langnau. Nous avons passé la soirée chez Me de Corcéelles on a appris la mort du Roi.<sup>155</sup>

Bien que sous la domination bernoise depuis plus de deux cents ans, la population du Pays de Vaud se sentait directement concernée, voire même menacée par tout changement qui pourrait survenir dans la monarchie française, Louis XV étant au pouvoir depuis cinquante-neuf ans et assurant donc une stabilité sécurisante. Les siècles précédents ont été témoins d'une forte immigration de Français souffrant de différends religieux, et nombreuses sont les familles, aujourd'hui bourgeoises de Lausanne, qui s'y sont établies pour cette raison. On redoute donc tout changement qui pourrait provoquer une déstabilisation. Pour nous lecteurs qui connaissons la suite de l'histoire de France, Catherine de Sévery, avait raison, ô combien, de se soucier de l'avenir et des changements qui allaient arriver dans le pays limitrophe!

Mais, à l'heure où Catherine écrit, le Pays de Vaud vit dans une paix bien ordonnée, orchestrée par une administration bernoise qui a pris le pouvoir et assuré sa domination en 1536, en ne mettant que quelques Bernois sur place et en établissant de

---

<sup>155</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 12 , 8-16 mai 1774.

bonne relations avec la noblesse du terroir. Le régime bernois laissant une large autonomie à chaque ville vaudoise, on ne songe généralement qu'aux bienfaits apportés par cette administration : on leur doit entre autre l'Académie de Lausanne, les registres de baptême et de mariage, la Réforme protestante, ainsi qu'une amélioration sensible des voies de communication.<sup>156</sup> Les impôts ne sont pas trop lourds et le prix des denrées est supportable. Certes, le Major Davel avait fomenté une révolution en 1723 et s'était fait dénoncer par l'un des siens, avant de se faire promptement exécuter, mais c'est de l'histoire ancienne. En 1774, le Pays de Vaud vit dans la quiétude intérieure, quoi que gardant toujours un œil sur ses voisins.

Cette situation de petit pays conduit la noblesse à s'engager à différents titres dans les pays proches. Ainsi le père de Benjamin Constant, Juste Constant de Rebecque, s'engage-t-il au service de la famille royale des Pays-Bas, tandis que son beau-frère Salomon de Charrière est tourné vers la famille de Hesse-Cassel. Rappelons que Guillaume IX de Hesse-Cassel et son épouse Caroline de Danemark étaient les témoins du mariage des Charrière de Sévery. Salomon de Sévery avait en effet servi celui-ci en tant que précepteur vingt ans auparavant, et était resté en contact avec la famille. De fait, lorsque le prince allemand lui envoie, le 30 mai 1774, un message l'invitant à venir en Allemagne pour lui servir de conseiller, il accepte aussitôt, règle ses affaires, fait ses bagages, et fait route avec sa femme et son fils.

Pour Catherine de Sévery, c'est partir vers l'inconnu. Quelques lettres à sa tante Angletine attestent d'un séjour à Berne durant son adolescence. Mais, hormis ce séjour de quelques semaines ou de quelques mois - elle n'en sait la durée exacte - elle

---

<sup>156</sup> Galland, T. 4, 135-6.

n'a jamais vécu ailleurs. Ce séjour va durer du 15 juillet 1774 au 14 mars 1775, une période de résidence à l'étranger de huit mois durant laquelle elle va faire de nouvelles expériences de vie, parmi lesquelles, une dure découverte, celle de la solitude.

A la campagne dans son château, il lui arrivait parfois déjà, en l'absence de son époux, de ressentir quelque solitude, et de l'exprimer dans son journal, tel en ce jour d'octobre 1773 :

Dimanche 10 mon cher ami est parti a 9 ½ h. pour Lausanne, je me suis mise d'abord a aranger mon cabinet, mes livres, mes affaires pour tromper la solitude, j'ai lu, badiné avec les enfans, diner, été a la basse cour, mais les moments sont toujours longs, san mon cher ami. Nabe a été ici, j'ai reçu une lettre de la Crommelin, le soir j'ai été a Pempigny, les enfans ont couché dans ma chambre.<sup>157</sup>

Elle lutte tout simplement contre ce sentiment en s'occupant à toutes sortes d'activités ; mais les faits sont bien là : elle trouve le temps long, garde ses enfants dans sa chambre pour dormir, elle cherche quoi faire « pour tromper la solitude » !

On la savait fragile malgré son tempérament ; plusieurs fois elle avait confié à son journal ses peines et ses chagrins, voire ses pleurs. Mais rien ne laissait augurer ce qu'elle allait vivre durant son séjour en Allemagne. Le voyage s'était fort agréablement déroulé. Catherine, du reste, consciente de vivre un moment particulier, avait marqué son journal du titre « notre voyage d'Allemagne en 1774 » et avait décrit chacune des étapes qui les avaient amenés à Hanau. Afin de mieux marquer l'importance qu'elle accorde à ce voyage, elle utilise le passé simple, alors que toutes les autres pages de ses journaux sont écrites au passé composé et à l'imparfait. Sitôt arrivée à Hanau, elle reprend l'usage de l'imparfait et du passé composé. Ainsi, dès le

---

<sup>157</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 12, 10 octobre 1773.

jour même de leur arrivée à la cour, Salomon de Sévery s'investit dans ses responsabilités et la jeune femme se sent « saisie d'angoisse de ne le pas voir a souper le soir. »<sup>158</sup> Certes, elle est présentée au prince et à la princesse le lendemain déjà, mais dès les premiers jours, elle se trouve seule, cantonnée dans leur nouvelle demeure, sans parents ni amis à visiter. Même si elle se rend régulièrement à la cour, elle se sent étrangère dans ce pays et peine à retrouver le rythme de vie dont elle avait l'habitude. Elle ne s'en plaint pas dans son journal, mais la brièveté de ses entrées reflète sa décontenance. Jamais auparavant n'a-t-elle utilisé des accolades pour résumer ses activités. Ainsi décrit-elle quelques journées de la fin de l'été:

Jeudi 25 Cour  
 Vendredi 26 }  
 Samedi 27 } chés nous  
 Dimanche 28 passé la soirée et souper chés le général Disfort  
 Lundi 29 chés nous  
 mardi 30 a la Cour  
 Mercredi 31 chés nous  
 7bre  
 Jeudi 1 Cour  
 Vendredi 2 }  
 Samedi 3 } chés nous  
 Dimanche 4 a la Cour  
 Lundi 5 Nous avons été avec le prince, et M. de Gall au champ de Bataille de Bergh, nous avons deprimé a Bergh, et le soir, soupé très gaiemt chés Malebourg<sup>159</sup>

Catherine de Sévery ressent certainement la douleur de se voir mise de côté, de n'avoir pour seul statut que celui d'être l'épouse du conseiller, mais elle ne se plaint pas ouvertement. Coup de tonnerre le 14 octobre : M. de Sévery « a pris un logement » au château de la princesse de Vetenschbach ! Catherine de Sévery ne se plaint pas, et ne développe ni les raisons professionnelles ni celles, tout autant

<sup>158</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 12, 15 juillet 1774.

<sup>159</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 12, 25 août - 5 septembre 1774.

hypothétiques, relationnelles, qui ont conduit son mari à ce choix. Quelques lettres de ses amis lausannois ne font que renforcer le malaise : elle se sent seule, pas soutenue par son conjoint, et sombre de plus en plus dans la dépression. En ce mois de novembre, nombreux sont les jours où elle confie son désarroi à son journal. Ainsi écrit-elle :

Vendredi 11 M. de Sévery a été ici J'ai eu mille angoisses sur mon Paÿs , et  
un désir d'y retourner qui me tue  
Samedi 12 été au concert, ennuyée, je n'ai eu de joie que de causer avec  
Titon<sup>160</sup>  
Dimanche 13 J'ai été au Prêche avec bien aimé, et puis passé le jour avec lui  
Soupé a la Cour  
Lundi 14 été malade d'ennui a n'en pouvoir plus, J'ai vu mon cher ami, un  
instant le soir, je pousse les jours<sup>161</sup>

Catherine, en effet, « pousse les jours » fréquemment, s'ennuyant à la fois de son pays et de son mari. Au début décembre, elle semble un peu plus loquace, mais montre encore des signes de faiblesse morale : elle déplore de quitter son cher ami, elle compte les jours avant qu'il ne revienne. Elle ne s'exprime pas sur les raisons de ce retour. Salomon, voyant sa détresse lui aurait-il promis de revenir habiter au domicile conjugal ? La princesse ne l'avait-elle invité au palais que pour deux mois seulement ? Catherine de Sévery n'en dit rien ouvertement, mais elle marque un changement d'attitude au début de l'année 1775. Son désarroi face à la solitude se manifestait, en fin d'année, par un repli sur soi, mais elle use, dans ces premiers mois de la nouvelle année, d'un tout autre stratagème. Les mois précédents ont suscité chez elle bien des réflexions sur la relation de couple et l'amour en général. Elle démontre même d'un certain cynisme à ce sujet. De fait, elle se retrouve très embarrassée du

---

<sup>160</sup> Petit nom donné à son mari.

<sup>161</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 12, 11-14 novembre 1774.

discours qu'elle tient un soir, « en tournant l'amour en ridicule », à sa propre surprise et à celle des hôtes présents.<sup>162</sup> Même s'ils provoquent rétrospectivement un malaise chez l'auteur, ces propos sarcastiques reflètent certainement un changement de point de vue. La porte est désormais ouverte à une plus grande liberté morale, qui lui permet de se sortir de sa solitude et de son état dépressif. Le lundi 9 janvier, elle est invitée à la première mascarade, au sujet de laquelle elle écrit qu'elle s'est « divertie a un point qui n'est pas a exprimer. »<sup>163</sup> Dès lors et pour les deux mois qui vont suivre, elle opte dans son journal pour un style tout fait d'allusions et d'abréviations - un fait qui confirme la crainte qu'elle avait d'être lue. On ne peut savoir jusqu'où elle s'est engagée, mais il est clair qu'elle a subi les avances galantes d'un des habitués de la Cour. Elle l'évoque par un B majuscule - très certainement la première lettre de son nom de famille -, par une astérisque, ou par des références telles que *quelqu'un* ou *on*. Elle se trouve alors dans un tel tourbillon affectif qu'elle n'ose plus même s'investir personnellement dans son journal ; pour quelques entrées, alors qu'elle n'en a encore rien dit à son mari, elle narre ces épisodes à la troisième personne :

Lundi 30 Mascarade ou B. s'est montré publiquement empressé de \* et lui a protesté qu'il l'adoroit  
Mardi 31 Les Edelsheim ont soupé ici, et Schrautenback, nous avons été bien gais, avec le prince frederick  
[...]  
Dimanche 5 Eté chés Mme de Héring. B. continue de grands soins a \*  
Lundi 6 Mascarade Schrautenbach a été ici avant, nous avons bien ri, B. avoit de l'humeur au bal, contre sa belle, et lui a fait mille chicanes et beaucoup de reproches, il a fini par lui dire qu'il l'adoreroit toute sa vie, et que jamais femme ne lui avoit fait autant d'impression<sup>164</sup>

<sup>162</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 12 , 14 janvier 1775.

<sup>163</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 12, 9 janvier 1775.

<sup>164</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 12, 30 janvier-6 février 1775.

L'empressement de ce galant fait monter la tension en elle et la désoriente, à tel point qu'elle écrit une semaine plus tard : « eu de grands mal aises a diner, qui ont été jusqu'à des sentiments a moi inconnus, je les ai repoussés, et me suis envelopée du témoignage de ma conscience. »<sup>165</sup> Elle en parle ouvertement à son époux qui accueille son anxiété avec une grande ouverture d'esprit, et lui partage ses propres difficultés relationnelles. Échange très honnête entre les conjoints qui cherchent à se comprendre et à s'aider, mais dont Catherine ne partage à son journal que des allusions.

Après ces aveux réciproques, la vie continue de la même manière. Catherine n'écrit qu'en allusions sur ce galant, narrant quelques moments comiques, tel la séance de pose chez le peintre où *quelqu'un* lui tient compagnie, mais se voit contraint de fuir par une porte cachée à l'entrée du prince.<sup>166</sup> La solitude est vaincue depuis quelques semaines déjà, remplacée par des sentiments mélangés d'agitation et de plaisir. Le temps est maintenant venu de quitter l'Allemagne, et le couple s'en retourne au pays. Le lecteur d'aujourd'hui est un peu perplexe sur les émotions de Catherine de Sévery après son départ : certes, elle narre son voyage de retour sur des feuilles volantes, mais elle ne les recopiera pas dans son journal, laissant après le 13 mars plus d'une quinzaine de pages blanches. Une fois de retour dans le Pays de Vaud, elle poursuit son journal jusqu'au mois d'octobre, toujours sur des feuilles volantes. Puis, c'est le grand mystère puisqu'il ne nous reste, entre 1775 et 1786, que

---

<sup>165</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 12, 14 janvier 1775.

<sup>166</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 12, 23 février 1775.

quelques page de notes, l'une datant assurément de l'année 1780, l'autre pouvant dater de 1779 ou de 1784.<sup>167</sup>

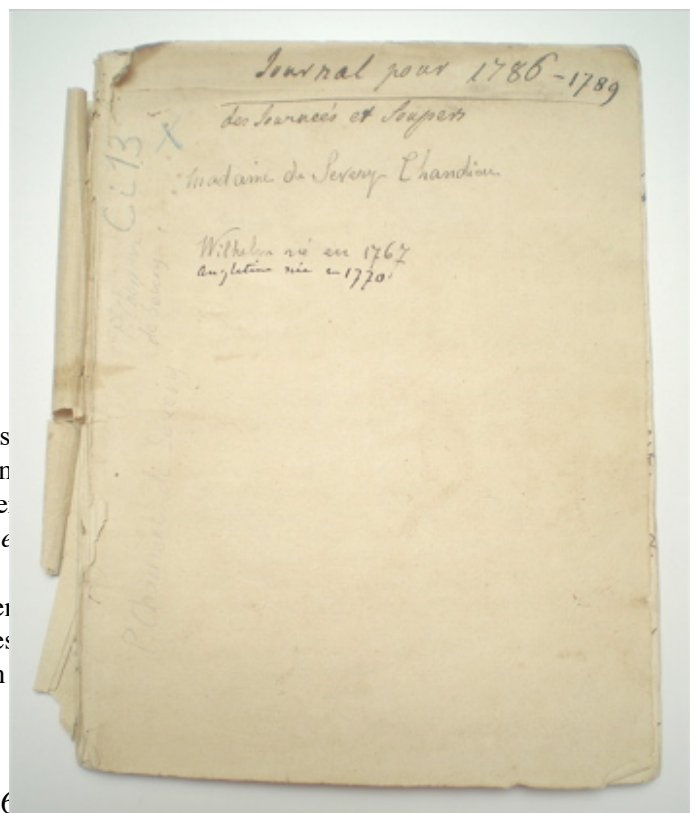
### 1786-1789 : le temps des soupers et des sorties

Onze ans nous séparent des dernières entrées régulières du journal précédent. Durant cet intervalle, bien des proches l'ont quittée, tout particulièrement ses parents et sa chère tante Angletine de Villars, l'une de ses tantes de Chandieu, morte en 1784. Des vestiges de son enfance, il ne lui reste plus que sa tante Antoinette-Madeleine. Samuel de Charrière, l'oncle de Salomon, est mort en 1780, lui léguant le château de Mex. Le couple se doit donc de gérer l'entretien des châteaux de Sévery et de Mex, ainsi que leurs maisons de Lausanne et de Rolle, le tout représentant de lourdes charges financières.<sup>168</sup> En 1786, Catherine de Sévery a alors quarante-cinq ans, Salomon en a soixante-deux, leur fils Wilhelm en a dix-neuf et Angletine tout juste quinze ans. Quant au neveu Benjamin Constant, qui leur rend visite de temps en temps, il a dix-sept ans.

A voir l'assiduité avec laquelle elle retraçait quotidiennement ses faits et gestes, tout laisse à croire que les journaux des années 1775-1785 ont dû

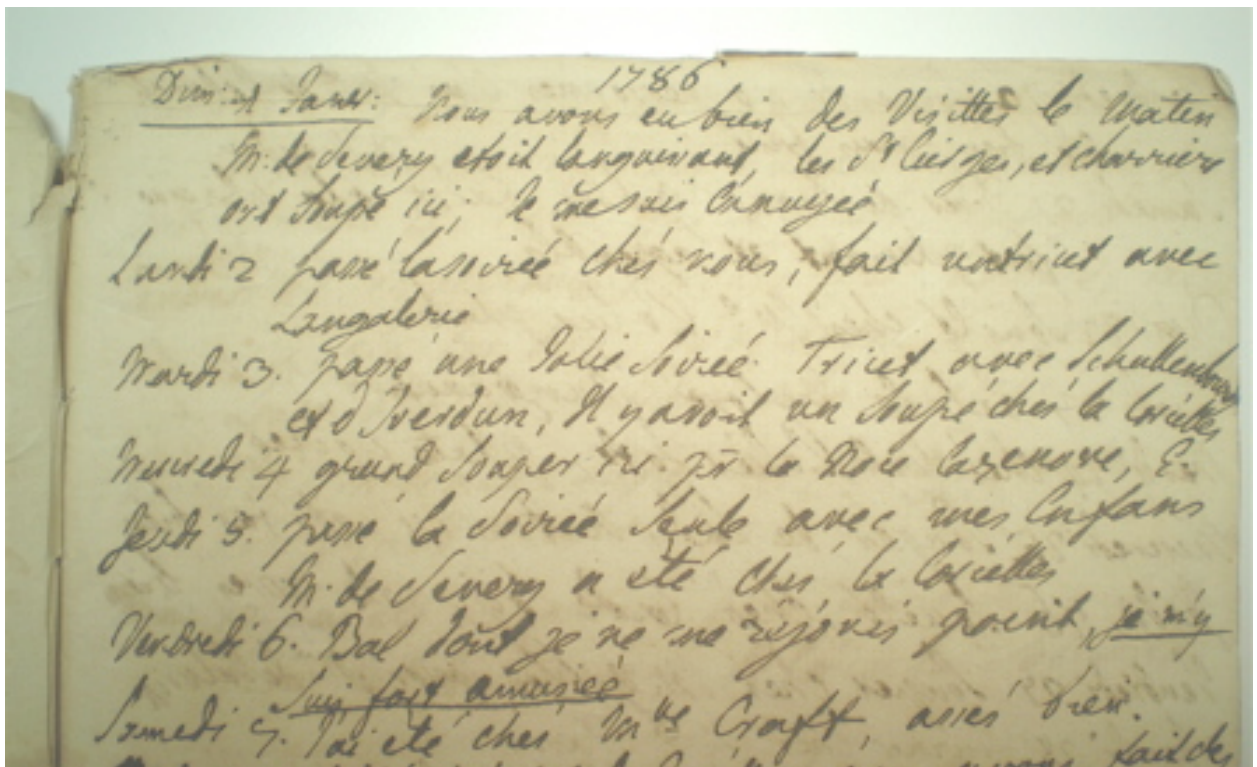
<sup>167</sup> Pour pouvoir avancer ces deux possibilités entrées sur feuille volante, vendredi 3 septen les années correspondantes dans le calendrier 1701 (Mottaz, E. *Dictionnaire géographique* Slatkine, 1982), 315-6.

<sup>168</sup> Catherine de Sévery ne parle que très rarement contre, plusieurs des messages adressés à ses de sa situation financière et des soucis qui en d'archives Ci 15.





exister, mais qu'ils ont disparu. L'absence de pacte journalistique indique aussi qu'elle poursuit une pratique coutumière ; et, pour corroborer ces assomptions, la diariste commence ce journal Ci 13 au premier janvier, comme elle l'a fait pour Ci 12, et comme elle le fera pour Ci 14.



Première page de Ci 13, sur laquelle ne figure plus même une introduction ou pacte journalistique, un signe de plus que ce journal devait être la suite logique de celui terminé au 31 décembre de l'année précédente.

En intitulant ce cahier *journal des journées et soupers*, Catherine de Sévery cherche effectivement à dresser une chronique de la société lausannoise à la fin du

siècle.<sup>169</sup> Mais, au contraire du lieutenant baillival Polier qui se limitait au journal de raison en n'indiquant que de stricts faits, Catherine de Sévery ajoute quelques touches personnelles qui, sans être pleinement développées, apportent du piment à cette énumération de visites et de soupers, parfois morne pour le lecteur. Ainsi indique-t-elle le 8 février 1786 que la soirée passée chez sa tante de Chandieu était fort agréable et qu'il n'y avait « qu'une des folles » ! Mais de quelle folle s'agit-il donc ? Contre qui Catherine de Sévery en a-t-elle pour les traiter de telle sorte ? Ce sont vraisemblablement deux sœurs, ou la mère et la fille, qui vivent sous le même toit et fréquentent les mêmes personnes, pour que Catherine les cite six fois sous cette appellation peu flatteuse. De même, l'exaspération et la tension doivent être à leur comble pour qu'elle écrive, plusieurs heures après les faits : « Eté chés la charogne, point etablis, point ajouté, oh la charogne, charogne. »<sup>170</sup> On l'a dit, la bonne société lausannoise et le petit cercle de la rue de Bourg forment un groupe restreint dans lequel il est inévitable qu'il y ait des frottements. De même, avec les années qui passent, on assiste au vieillissement des connaissances, à la maladie, et à la mort de ceux qu'on a côtoyés depuis tant d'années. Ainsi, Catherine voit-elle avec peine la fin de Crommelin, gouvernante de Salomon de Sévery depuis de nombreuses années :

Dimanche 11 Passé la soirée chés M. d'Orges, en revenant nous avons trouvé  
Mlle Crommelin bien malade, elle avoit pris mal au Martheree.  
Lundi 12 Soupé pour ma tante de Chandieu, qui a bien reussi.  
Mardi 13 J'ai été passer une heure au bal, la Crommelin toujours malade.

---

<sup>169</sup> En fait, le titre du journal laisse place au questionnement : il semble avoir été écrit en trois temps et de deux mains différentes. On trouve en effet *Journal / pour / 1786/ - 1789*

*des journées et/ Soupers*

La date 1789 est un rajout de la main de William de Sévery, par-dessus une de ses annotations au crayon rouge. Quant au reste, de par l'empâtement de quelques mots et non des autres, il semblerait qu'elle ait changé de plume, ou complété son titre après coup.

<sup>170</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 13, 29 août 1789.

Mercredi 14 On l'a saignée, cela nous a donné quelques esperance, nous avons passé la soirée et souper chés Gibbon, été très bien.  
Jeudi 15 La Crommelin a été beaucoup plus mal.  
Vendredi 16 Toujours plus mal, Polier a veillé avec nous jusqu'à 3 heures.  
Samedi 17 Notre chere Crommelin a expiré a 3 h. après midi, qu'elle journée ! qu'elle perte ! Qu'elle amie ! Il y a des gens qui ne pensent qu'a son bien.  
Dimanche 18 Passé la soirée chés nous, avec Gibbon, et Falck.  
Lundi 19 De même, toujours tristement.  
Mardi 20 On a enterré la chère Crommelin et lu son testament.<sup>171</sup>

Nombreux sont les proches qui meurent, un fait malgré tout tristement normal puisque l'espérance de vie n'atteint pas même cinquante-deux ans à cette époque.<sup>172</sup> Tout en leur disant adieu respectueusement, la vie continue et l'on se crée de nouvelles amitiés. La vie de société est riche en cette période et nombreux sont les étrangers qui viennent à Lausanne. Certains n'y viennent que brièvement, le temps de consulter le Dr Tissot que ses collègues parisiens ou le haut clergé français lui envoient.<sup>173</sup> D'autres s'y établissent, charmés par la quiétude provinciale, la stabilité politique, et la majesté du paysage. Parmi les Anglais, qui représentent la majorité des étrangers, Edward Gibbon exerce une attraction certaine. En 1786, il a déjà publié trois des six volumes de son imposante *History of the Decline and Fall of the Roman Empire*, un ouvrage qui connaît un succès immédiat et dont le premier volume voit trois éditions la même année.<sup>174</sup> Installé à Lausanne dès 1783, Edward Gibbon se lie très vite d'amitié avec les Sévery, appréciant tant la compagnie de l'un que de l'autre. Une certaine complicité s'est établie entre eux : comme l'historien aime à recevoir,

---

<sup>171</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 13, 11-20 février 1787.

<sup>172</sup> Les premières statistiques disponibles pour la Suisse commencent en 1876 et indiquent à cette date une espérance de vie de 52,1 ans. On n'en arrivait certainement pas là un siècle plus tôt ! (Siegenthaler Hansjörg, *Statistique historique de la Suisse*. Zürich : Chronos, 1996. 286)

<sup>173</sup> Pollier, 322.

<sup>174</sup> Sévery, T. 2, 2.

mais qu'il n'a pas le sens pratique, Catherine et son fils Vilhelm se proposent à plusieurs reprises pour arranger sa maison et préparer la soirée. Quelque soit le moment de la journée, Gibbon est toujours le bienvenu chez les Sévery : avec lui, on bavarde, on lit, on danse, on mange, ou l'on joue.

La vie de société est riche en activités diverses : Catherine de Sévery passe bien des soirées à des jeux de cartes au sujet desquels elle indique parfois dans son journal combien elle a gagné ou perdu. On joue en effet très souvent pour de l'argent, que ce soit au tricet, à la belote, au reversi, ou au macao. Le 13 juillet 1787, elle s'écrie, rayonnante : «grand commerce, j'ai gagné la poule ! » Parfois, on se tourne vers des activités théâtrales : on présente un spectacle de marionnettes ou l'on fait un proverbe, petite pièce de théâtre impromptue dont on vient d'inventer les grandes lignes. On fait un peu de musique, on danse, on chante un peu ; la bonne société se distrait gentiment, mais le rythme semble s'être ralenti et, pour Catherine de Sévery et son mari, c'en est fini des rentrées au lever du jour ! Elle indique dans son journal, comme pour en souligner le caractère exceptionnel: «nous avons causé jusqu'à minuit. »<sup>175</sup>

Elle profite toujours autant des troupes qui s'arrêtent en ville ; ainsi en octobre 1786 ira-t-elle six fois à la Comédie ; elle fera de même en février et en avril de l'année suivante. On y présente des pièces dont la renommée a perduré jusqu'à nos jours, tels *Amphytrion*<sup>176</sup> et *Le barbier de Séville*<sup>177</sup> ; des comédies contemporaines,

---

<sup>175</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 13, 30 janvier 1786.

<sup>176</sup> *Amphytrion*, pièce de théâtre de Molière, mise en scène pour la première fois le 13 janvier 1668.

<sup>177</sup> *Le barbier de Séville*, comédie de Beaumarchais, mise en scène pour la première fois le 3 janvier 1773.

comme *La femme jalouse*<sup>178</sup>, *L'amant jaloux*<sup>179</sup>, ou *L'habitant de la Guadeloupe*<sup>180</sup>. Les habitants de Lausanne peuvent aussi apprécier les auteurs italiens, puisqu'on y présente des pièces de Goldoni et de Piccini. Les lectures font partie intégrantes de la vie de société : Catherine de Sévery cite *L'inconstant*<sup>181</sup>, comédie en cinq actes de Collin d'Harleville, lu peu après sa parution, *Christine*<sup>182</sup> de d'Alembert, et *L'éloge de Marivaux*<sup>183</sup>. Elle fait mention de l'Encyclopédie, dont l'édition lausannoise était sortie en 1782. Au soir du 15 novembre 1788, la compagnie lit le *Discours de Necker aux notables*.<sup>184</sup> Un peu plus tard, elle fait mention du « livre de Madame de Staël sur Rousseau. »<sup>185</sup> Les œuvres qui sont lues suscitent généralement discussions et commentaires, qui sont parfois loin d'être complaisants. Ainsi, alors qu'on attend l'arrivée de l'auteur, lit-on sans complaisance une pièce d'Isabelle de Charrière :

Lundi 23 Passé la soirée chés Me de St Cierge, ou je me suis énormément déplue et ennuyée, Nous attendons Me Charriere<sup>186</sup>, j'ai tout fait arranger pour elle, on a lu une comédie d'elle chés Me de St Cierge que Corcéllés a mis en piéces autant que la portée de son genie s'ettendoit. C.a.d. il n'a critiqué ni le fond de la piéce ni l'enchainement mais il a donné du ridicule a certains mots isolés, D'Yverdun est arivé qui a lu les 2 derniers

---

<sup>178</sup> *La femme jalouse*, comédie en cinq actes écrit par Déforçes et mis en musique par Alexandre Daligan Philidor (Grimm, Frédéric. *Correspondance littéraire, philosophique et critique de Grimm et de Diderot*. Paris : Furne, 1830), 299.

<sup>179</sup> *L'amant jaloux*, opéra-comique en trois actes d'André Grétry, présentée pour la première fois à Versailles le 20 novembre 1778.

<sup>180</sup> *L'habitant de la Guadeloupe*, comédie en trois actes de M. Mercier. (Grimm, Frédéric. *Correspondance littéraire, philosophique et critique de Grimm et de Diderot*. Paris : Furne, 1830), 92.

<sup>181</sup> *L'inconstant*, comédie de Collin d'Harleville, parue en 1786. (Beaumarchais, 494)

<sup>182</sup> *Mémoires sur Christine, reine de Suède*, (Jean le Rond d'Alembert, Paris : Bossanges, 1821).

<sup>183</sup> Éloge de Marivaux que lui adressa d'Alembert. (Grimm, Frédéric. *Correspondance littéraire, philosophique et critique de Grimm et de Diderot*. Paris : Furne, 1830. 416).

<sup>184</sup> Il est fort probable que Catherine fait référence aux *Questions de M. Necker, directeur général des finances, à l'occasion de l'ouverture de l'Assemblée des notables, discours prononcé le 5 novembre 1788*.

<sup>185</sup> Germaine de Staël, *Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau*, 1788. ACV, P Charrière de Sévery, Ci 13, 2 avril 1789.

<sup>186</sup> Note de W. Sévery : de Tuyll

actes, et a tâché aussi de les ridiculiser. Il a cru de briller, et a donné dans la fatuité tout cela fait une petite, petite compagnie.<sup>187</sup>

La douche, pour Catherine de Sévery, est d'autant plus froide qu'étant cousins, les Sévery vont loger Isabelle de Charrière et son époux, qu'ils trouveront charmants.<sup>188</sup> Lausanne a beau être une petite ville provinciale à une certaine distance de Paris, la vie littéraire y est néanmoins riche et les possibilités de se cultiver nombreuses.

Si la vie citadine offre un enrichissement intellectuel, les séjours à la campagne favorisent l'enrichissement intérieur. Catherine de Sévery a toujours apprécié ces mois de ressourcement durant lesquels le rythme est plus lent et plus propice aux lectures personnelles qui suscitent la réflexion. Ainsi le 6 août 1787, alors au château de Mex, écrit-elle :

Déjeuné devant la porte, puis lu dans ma chambre *Des Mémoires*<sup>189</sup> de Montluc. Causé en famille, mes réflexions m'ont donné de la tristesse. Il faut la surmonter, heureux ceux qui sont morts, et en paix dans le sein de Dieu, 20 ans de plus ou de moins en font l'affaire, et quel-ce que 20 ans ! tout passe, tout va s'engloutir dans le fleuve de l'oubli. J'y passerai incessamment, et le bon Dieu prendra soin de moi par sa grace.<sup>190</sup>

Avec le temps qui passe, ses réflexions se portent de plus en plus vers la valeur de la vie et l'approche de la mort ; de fait, bien que religieuse depuis toujours mais discrète à ce sujet, elle se tourne de plus en plus vers la religion et le réconfort qu'elle peut lui procurer. Alors qu'elle ne s'est jamais directement adressée à son journal et n'a jamais eu d'interlocuteur à proprement parler, elle commence à

---

<sup>187</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 11, 23 mars 1772.

<sup>188</sup> Isabelle, Belle de Zuilen, avait en effet épousé Charles-Emmanuel de Charrière de Penthaz, cousin éloigné de Salomon de Sévery.

<sup>189</sup> Plus précisément, les *Commentaires* de Blaise de Monluc (1502-1577). (Beaumarchais, 1534)

<sup>190</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 13, 6 août 1787.

s'adresser à Dieu, en particulier dans les moments de dépression. Plus le temps passe et plus elle aspire à la fin de sa vie, plus Dieu est présent dans ses écrits.

Tournant les dernières pages de ce journal, on pourrait aussi relever les événements politiques, puisque la noblesse du Pays de Vaud a été secouée par les événements de juillet 1789. Mais, comme ils forment un tout avec les années qui vont suivre, on a jugé préférable de les prendre dans la tranche de vie qui suit.

### 1790-1792 : le livre politique et familial

Dernier cahier, dernière tranche de vie pour Catherine de Sévery.<sup>191</sup> Parcours de vie dans lequel on sent que l'aboutissement est proche, même si le terme exact en est inconnu. Dans Ci 13, la diariste s'est arrangée pour terminer ce cahier au 31 décembre, en cousant sept feuilles supplémentaires à la fin du journal. La voici donc prête à commencer un tout nouveau cahier en ce premier janvier de la nouvelle année. C'est le temps des jours heureux, d'une vie paisible, d'une douce quiétude révélée par des expressions telles que «on a été fort bien », « charmant souper », « nous nous sommes amusés », « en paix, été bien. »<sup>192</sup> Catherine est en harmonie avec elle-même, et continue à vaquer à ses activités comme de coutume, poursuivant la rédaction de son journal comme elle le fait depuis des décennies.

Comme elle l'a fait dès l'enfance, sous l'impulsion de ses chères tantes, elle jette quelques brèves notes de ses faits et gestes sur une feuille de papier pliée dans la longueur. Fort peu de ces brouillons nous sont parvenus, signe que lorsque Catherine écrit « brûlé les vieux papiers », ceux-ci disparaissaient effectivement en fumée. On

---

<sup>191</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14.

<sup>192</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14, janvier 1790.

possède seulement deux brouillons avec l'entrée de journal qui leur correspondent.

L'exemple du mois d'août 1780 est d'autant plus intéressant qu'il fournit un élément

de plus à la thèse de l'existence de journaux entre 1775 et 1786 !

21 d'assupé chez les d'Auboune  
23 chez M<sup>re</sup> Charrière  
27 mes sœurs ont supé ici  
28 elles ont soupe  
29 supé chez M<sup>re</sup> Polier tous deux  
31 supé chez Charrière tous deux  
1780  
1 Janvier les charriers de gazail ont soupe ici  
2 d'assupé ici 16 personnes  
3 d'assupé ici 13 personnes  
8 soupe moi chez les Polier  
15 d'assupé chez le M<sup>re</sup> de Montagny

Samedi 1 Janvier les charriers de 1780 sont venus coucher chez nous  
Dim 2. nous avons eu un grand Supé  
Lundi 3. Du monde un Supé de 12 personnes  
Mardi 4 les charriers sont partis, j'ai été voir le Bourgenaitte  
parmi l'assise à la maison.  
Mercredi 5 eu une journée de jeuné  
Jeudi 6. la société chez M<sup>re</sup> d'Auboune a été bien, Rochereau est tombé.  
Vendredi 7 j'ai été tenir compagnie à M<sup>re</sup> Polier  
Sam. 8. Cte à Montepo, puis chez M<sup>re</sup> d'Auboune  
Dim 9. société chez M<sup>re</sup> Verdon, Anayée  
Lundi 10. rentré à la maison, j'ai été triste  
Mardi 11. M<sup>re</sup> de Montagny a été à Grogger par M<sup>re</sup> de Severy, qui est  
curieux et ne sort pas, j'ai été à la Redoute.  
Mercredi 12 j'ai été chez les Montagny  
Jeudi 13 société ici  
Vend 14 une journée de 60 personnes chez la Cosille  
chez moi à soupe chez M<sup>re</sup> de Montagny, j'ai passé l'assise

Brouillon et page datant du journal datant des premiers jours de 1780.



Catherine recopie ensuite ces notes tranches par tranches ; celles-ci sont reconnaissables aux différences d'écriture et à l'empâtement de certaines lettres, dues à l'émoussement de la plume ou à un épaissement de l'encre.

Il n'y a que fort peu de ratures ou de corrections dans ses écrits. Puisqu'il en est de même dans les journaux précédents, on peut se demander si la diariste a vraiment relu ses cahiers une fois ou l'autre, une chose qu'elle se promettait de faire puisque c'était là la raison même de son premier cahier d'adulte vingt ans plus tôt. Elle qui liste consciencieusement les lectures qu'elle fait, elle ne signale nulle part une re-lecture de ses journaux, ni ne fait de commentaires ou de réflexions sur ce qu'elle avait écrit auparavant. Pour le lecteur d'aujourd'hui, c'est comme si l'auteur n'a jamais rouvert les pages de sa vie... et l'on se met à regretter de ne pas l'entendre à ce sujet.

Ainsi donc les jours s'écoulaient doucement, troublés épisodiquement par les événements qui secouent la France voisine. En juillet 1789, les nouvelles de la Révolution parvenaient avec quelques jours de retard aux oreilles des Vaudois. La diariste mentionne l'arrestation du Roi, l'exécution de M. de Launay, et la prise de la Bastille par le peuple, mais ce qui semble le plus important dans les entrées de cette semaine, c'est le sort réservé au baron de Necker, alors directeur général des finances.

Il est vrai que le banquier de Genève avait épousé la Vaudoise Suzanne Curchod et qu'on se sentait donc proche d'eux.<sup>193</sup> Ainsi donne-t-elle les nouvelles de France :

Mercredi 22 juillet Nous avons été a Valency revenus chés nous passer la soirée avec les Hellfried, Gibbon, Falk toujours parlé de la France, le 11<sup>e</sup> au soir M. Neker a été chassé, le mercredi 15 le peuple de Paris a pris la Bastille, et a coupé la tête de Launay son gouverneur ; le 17 le Roi s'est jetté entre les bras de son peuple et a renvoyé le ministere nouveau qui avoit remplacé M. Neker, le dimanche 19 M. Neker arivant a Bâle a trouvé un courier de Me de Staal venu en 26 heures, qui lui annonçoit son rappel ; le courier du Roi etoit allé le chercher a Lausanne ; vendredi 22 Vilhelm a soupé, et couché a la Naz.<sup>194</sup>

Ce qui, au vingtième siècle, est considéré comme un événement majeur de l'histoire de France se trouve placé en sandwich entre les descriptions des occupations familiales ! Son journal ne mentionne aucun autre détail d'importance survenant en France dans les vingt mois qui suivent. Par contre, 1791 est une année lourde en événements politiques, dans le Pays de Vaud et en France. Elle commence par une nouvelle chronique française, celle de la fuite de Louis XVI et de son arrestation à Varennes. Catherine de Sévery inclut dans son journal tous les détails qu'elle possède, comme si le fait de les mentionner pouvait assurer la sécurité du roi:

Samedi 25 Nous avons été chés Me Trévor, la P. d'Hennin y etoit et Me de Catuelan qui nous a appris la fuite du Roi , et de la famille Royale le mardi 21 a 2h. ½ du matin, cette nlle<sup>195</sup> a mis Lausanne en emotion, Nous avons passé la soirée chés Mr Gibbon avec Me Trévor et qqles personnes, on n'a parlé que de cela

Dimanche 26 On ne parloit que de la fuite du Roi, [...]

Lundi 27 les Aristocrates triomphoient, Catuelan parloit haut, Nous avons passé la soirée a Montbenon, les St Cierges Chanoinesse Trévor et des Homes. a 9 h: nous avons appris que le Roi avoit été arête a Varenne, cette nlle a fort ému Nous sommes retournés en ville, on a veillé et envoyé de tout côtés, la nlle etoit dans le Moniteur

---

<sup>193</sup> Lors de son premier séjour à Lausanne, Gibbon avait courtoisé Susanne Curchod et était rentré en Angleterre pour obtenir l'autorisation paternelle de l'épouser, une tentative qui s'était soldée par un refus net.

<sup>194</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 12, 22 juillet 1789.

<sup>195</sup> Nouvelle.

Mardi 28 J'ai fait nos paquets pr venir a mex Il s'est répandu un bruit que le Roi avoit été delivré par Mr de Bouillé, les François ont repris courage, [...]

Mercredi 29 [...] on ne sait rien de sur du Roi.

Jeudi 30 Comme je triois de vielle lettres ds un cabinet en haut J'ai vu ariver vilhelm, je suis descendue pr l'embrasser, nous avons cause, été ensembles dine au vestibule, il est reparti a 8 h: par la pluie, a 10 il nous a envoyé un exprès de Crissier pr dire que le Roi etoit a Paris.<sup>196</sup>

On le sait, les choses ne vont pas s'améliorer pour Louis XVI. Le 14 juillet de la même année, la diariste écrit qu'il y a « une fête a Lausanne a l'honneur de la revolution.» La façon dont elle l'exprime laisse à penser qu'elle n'y est pas allée mais que cette réunion a fait bruit. En effet, Verdeil, dans son *Histoire du canton de Vaud*, écrit que

cent cinquante personnes, magistrats des Conseils de Lausanne, seigneurs de fiefs, négociants, avocats, médecins, officiers de la milice, propriétaires domiciliés à Lausanne et dans les villes voisines, prennent place à un banquet préparé autour de la tribune couronnée par le chapeau de Guillaume Tell. Des décharges d'artillerie annoncent le festin. Le fils du professeur Durand, libraire à Lausanne, prononce un discours dans lequel il invite l'assemblée à l'affection, à l'union, et à observer la loi et l'ordre.<sup>197</sup>

Les baillis bernois, craignant que ces manifestations joyeuses ne tournent en désordres civils « se croient dans l'indispensable nécessité de prendre des mesures sérieuses pour faire cesser ces scandales et maintenir la tranquillité publique. »<sup>198</sup> De fait, les autorités bernoises prennent des mesures répressives dès le 1<sup>er</sup> août; à la fin du mois, Catherine de Sévery laisse percer son souci quand elle note l'emprisonnement de Messieurs Rosset et la Mothe au château de Chillon, et la crainte qui s'ensuit d'une émeute. La tension monte encore puisque deux semaines plus tard, la noblesse de Lausanne se doit de préparer des logements pour les officiers

---

<sup>196</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 12, 25-30 avril 1791.

<sup>197</sup> Verdeil, A. *Histoire du canton de Vaud*, Lausanne : Martignier, 1854. 172.

<sup>198</sup> Registre de *Mémoires pour la ville de Lausanne*, VIII, 238 (ds Verdeil 178)

de l'armée bernoise. Arrivées le vendredi 16, les troupes parquent devant les Lausannois qui s'inquiètent pour leur liberté :

Dim: 18 Nous avons été a la parade, le soir fait des visittes, et pris le thé chés Milady Legeord. Lausanne est comme une ville de guerre, les canons charges ds toutes les rues, mèche allumée des sentinélles par tout; le Bon Dieu prenne soin de nous; on s'attend a quelque chose de sinistre a tout moment.<sup>199</sup>

Les députés de chaque ville sont convoqués au château de Lausanne le 30 septembre, où ils « ont reçu les ordres du Souverain », une réprimande publique qui ne fera que faire monter la tension et aspirer à l'indépendance vaudoise.<sup>200</sup>

Les mois passant, les événements locaux se dissipent après que les troupes se soient retirées, et l'on regarde à nouveau avec inquiétude vers la France. En mai de l'année suivante, Gibbon « trouve que tout va assés mal », ce qui donne « un poids sur l'estomach » à Catherine de Sévery, qui en appelle aussitôt à l'intervention divine, lui demandant une contre-révolution.<sup>201</sup> Quelques mois plus tard, le 15 août 1792, on apprend de « mauvaises nlls de Paris sur les Suisses ». Le lendemain, la bonne nouvelle est partagée, puisque « Victor Courtaud est sauvé! »<sup>202</sup> Telles sont les seules informations qui sont prodiguées sur le massacre des Tuileries, un massacre qui a coûté la vie à plus de six cents gardes suisses.

Durant l'année 1791, les soucis familiaux de Catherine de Sévery vont peu à peu prendre le dessus sur les soucis politiques. Soucis au sujet de ses enfants, puis, plus tard mais plus graves, soucis de santé de son mari Salomon. Vilhelm et

---

<sup>199</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14, 18 septembre 1791.

<sup>200</sup> Il est intéressant de signaler, avec le recul dont nous disposons, que l'idée de l'indépendance vaudoise s'est développée des suites des mesures prises par les Bernois qui avaient interprété erronément les banquets célébrant le deuxième anniversaire de la Révolution française.

<sup>201</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14, 1er mai 1792.

<sup>202</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14, 16 août 1792.

Angletine, suivant la coutume des nobles de l'époque, avaient rejoint leurs parents quelques années auparavant, afin d'être instruits dans leurs tâches futures. Dès l'adolescence, le fils a suivi son père dans leurs activités et la fille sa mère. Comme Angletine commence à tenir son propre journal dès l'année 1781, mère et fille relatent souvent les mêmes événements dans leurs journaux.<sup>203</sup> Catherine de Sévery a un fort attachement avec sa fille, qu'elle appelle volontiers de petits noms amicaux. Ainsi, l'expression « Angl : et moi » rythme les pages de ce journal, indiquant la fréquence des activités communes ; ensemble, elles se promènent à pied ou en char, font des visites, ou restent à la maison pour lire, parler, et jouer. Catherine fait parfois mention des humeurs de sa fille, comme en ce jour d'août où un voyage à Lyon est reporté. La mère note que « cela a mis Angl: aux champs<sup>204</sup> elle a pleuré tout le jour, cela m'a désolée, nous avons eu du monde, de Rolle, elle n'a pas paru. »<sup>205</sup>

À d'autres occasions, elles se mettent toutes deux à ranger le linge ou la bibliothèque. Lorsque la mère est malade, la fille reste volontiers au chevet de sa mère, veillant, bavardant, lisant. Comme Angletine a maintenant vingt ans, les courtisans s'approchent peu à peu. À ce propos, Catherine de Sévery fait part d'un épisode assez cocasse:

Jeudi 7 a 9 h: J'ai vu ariver Me de St cierge et David dans un carosse, ce qui m'a horriblement déplu Je les ai reçeus donné adejeuné, puis je me suis apreçue que David vouloit parler a Angletine, Je lui en ai oté les moyens sans paroître; a 10 h. ½ Me de Grancy et Vilhelm sont arrives, J'ai dit a W. de garder sa soeur, David a pourtant entamé 2 fois, et Angl: l'a fui faignant de ne pas entendre Enfin nous avons passé la plus sotte journée du monde; en partant David aremis une lettre a M: de Severy que nous avons été lire au bosquet avec Angl: le lendemain

---

<sup>203</sup> Il serait du reste intéressant de faire une étude comparative des deux journaux, sur les périodes identiques, soit les années 1787 et 1789 à 1793.

<sup>204</sup> Expression de l'époque signifiant « en émoi ».

<sup>205</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14, 15 août 1790.

M: de Severy lui a répondu très honnêtement en refusant comme on peut bien penser<sup>206</sup>

Superbe description qui rappelle les comédies shakespeariennes où fille et mère se mettent de consort pour défendre leurs intérêts et trouver un parti qui seille le mieux à la jeune fille. Tout y est : la partie de campagne, la visite impromptue de *l'amie* et de son fils, les avances du jeune homme, prévenues par la tactique maternelle ; puis, la lettre donnée au moment du départ, que les deux femmes lisent secrètement, cachées dans un bosquet. Enfin, l'attente impatiente, comme si de rien n'était, de la décision du maître de maison !

Dans la réalité, Angletine va avoir encore bien du temps et bien des courtisans, avant d'épouser, plus de dix ans plus tard, Sigismond von Effinger, seigneur de Wildegg et Holderbank en Argovie.<sup>207</sup>

Si l'éducation d'Angletine semble se passer calmement et sans trop de soucis, Catherine de Sévery a davantage de tracas pour ce qui concerne son fils. En effet Wilhelm, avec ses vingt-quatre ans au début de ce journal, n'a manifestement pas atteint une maturité affective et professionnelle. Un Vilhelm fort occupé, courant deci-delà, comme en ce 1<sup>er</sup> janvier 1791 où il « a été a 2 soirées, a beaulieu, et chès la Badcoq. » Sa mère se fait donc du souci, en particulier lorsqu'il commence à fréquenter trop régulièrement et trop tardivement les bals donnés dans la « grande maison » de Beaulieu.<sup>208</sup> Ainsi écrit-elle à la fin février 1790 :

Samedi 26 [... Vilhelm a été a Beaulieu

---

<sup>206</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14, 7 juillet 1791.

<sup>207</sup> Celui-ci était conseiller de la ville et république de Berne. Toutefois, à la mort de son mari en 1825, Angletine rejoindra Lausanne pour y finir sa vie, et en 1848, léguera une forte somme à la commune en faveur des œuvres charitables. (Bridel, 458).

<sup>208</sup> Nom ainsi donné à cette propriété nouvellement construite qui se voulait être un château (Grandjean, 130)

Dim 27 [...] Vilhelm a été au bois de Ceri, il est revenu que j'étois couchée  
Lundi 28 [...] le soir nous avons été chés Milord Elcho, ou nous nous sommes  
amuses, Vilhelm et Divonne y ont soupé [...]

Mardi 1e mars [...] Vilhelm a Vidi Mr de Severy au Cercle

Mercredi 2e mars J'ai passé une matinee triste et facheuse, je me suis  
promenée avec mes enfans en char, nous avons rencontré Mr de  
Severy, il est monté ds le char, Vilhelm a pris son cheval J'espere que  
Dieu nous rendra la tranquillité que Vilhelm nous a otée par ses liaisons  
a Beaulieu. J'ai été malade le soir.

Jeudi 3 mars Je suis restée au lit, on m'a frotée d'huile cela m'a fait grand  
bien, J'ai passé une bonne journée Vilhelm est mieux pr la  
disposition, Il a fait des reflections.<sup>209</sup>

Vilhelm mène ainsi cette vie effrénée pendant quelques mois, sans que sa  
mère ne dévoile nommément l'identité de la jeune fille qu'il poursuit de ses  
attentions. Puis, le temps passant, les choses se calment peu à peu et la diariste ne fait  
plus mention des bals à Beaulieu et des sorties incessantes du fils. Mais, à la fin de  
l'année, au jour de Noël, un nouveau coup de tonnerre éclate dans la famille :  
Vilhelm, à l'instigation de son parrain Gibbon, envisage un voyage à Turin !  
Catherine n'aime pas du tout cette idée et commente : « c'est un suplice pr moi de me  
séparer de mes enfans, le bon Dieu le raménera S: l: p: »<sup>210</sup> La douleur devient plus  
aigue lorsque, abandonnant l'idée de Turin, le jeune homme partage son projet de se  
rendre en Angleterre, toujours avec Gibbon. Ajoutée au souci qu'elle se fait déjà au  
sujet de la santé de son époux, l'idée d'une séparation d'avec son fils est intolérable.  
Habituellement brève dans ses entrées, Catherine de Sévery épanche son cœur dans  
les trois jours suivants :

Jeudi 12 Je me suis levée contente et bien portante après déjeuner Vilhelm  
m'a parlé du plan de Mr Gibbon de partir dans l'été pr l'Angleterre, de  
l'emmener pr que Wilhelm puisse faire qqe fortune. Il m'a encore  
parlé de plusieurs autres choses; J'ai vu tout d'un coup le  
renversement de toutes mes espérances de vie Domestique, réunis en

---

<sup>209</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14, 26 février - 3 mars 1792.

<sup>210</sup> *S'il lui plaît.* ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14, 25 décembre 1791.

famille; une separation dont je n'apercevois pas le terme, clouée ici et Angl: par la mauvaise santé de M: de Severy, Enfin tant de choses pénibles que je suis tombe d'un veritable désespoir, il m'a fallu aller l'apres diner chés ma T. de Ch: ou j'ai souffert cruellement le soir nous avons cause en famille; j'ai vu des abimes de tout les côtes; j'ai passé une nuit afreuse

Vendredi 13 Je me suis levée fondant en larmes, J'ai été a midi chés Mr Gibbon, ou j'ai passé 2 heures a causer, je m'y suis un peu calmée, le soir nous avons été chés Me de St Cierges; Vilhelm m'a présenté qqes possibilités de se rejoindre et de se revivre encore ensembles. et je ne voudrais pas m'opposer a sa fortune

Samedi 14 Je me suis levée un peu plus calme, et n'ayant plus la force pr ainsi dire de souffrir Je voyois toutes mes tribulations a côté de moi, mais d'une vue foible. J'aime mieux cet état; nous avons déjeuné ensemble, mon cher ami, mes chers enfans et moi; puis nous avons cause vilhelm et moi; l'espérance de lui voir 4 a 500 Louis de rentes de plus, avant qu'il ait 30 ans me console, Il a besoin de ces Rentes; si cela peut réussir, il sera tranquile, et plus fixé dans sa patrie. Nous arangerons les affaires ici pendant son absence, et il reviendra ; je tâche de porter ma vue sur des points de consolation. Mais le souvenir du passé me tue, l'avenir m'effraie; Dieu de bonté aye pitié de moi, fais luire dans mon ame la joie tranquillité religieuse qui nait de ta grace fortifie ma raison, porte mes espérances sur les biens qui ne doivent pas finir; J'espere Dieu de misericore d'en jouir dans ton sein, avec les êtres qui m'ont été si chers ici bas, et dont je ne me séparerai plus.<sup>211</sup>

Ce passage illustre trop bien les tourments de Catherine de Sévery : l'absence de son fils, qu'elle chérit et qui déjà prend en charge des responsabilités familiales, les soucis de santé de son époux, et la perspective d'une famille divisée. À cela s'ajoutent les difficultés financières qui pèsent sur la famille, du fait des quatre domiciles en leur possession. Comme l'avenir financier de Vilhelm est en jeu, elle doit se faire raison et accepter de laisser partir son fils avec Gibbon pour tenter sa chance. Dans les faits, la santé de Salomon de Sévery va troubler les projets et préviendra Vilhelm de ce voyage; il ne fera un séjour en Angleterre que beaucoup plus tard, en 1803, bien après la mort de ses deux parents.

Arrivant aux dernières années de sa vie, Catherine de Sévery livre davantage de réflexions personnelles dans son journal. Le passage ci-dessus en est un superbe exemple, mêlant les information factuelles aux émotions et aux réflexions privées.

---

<sup>211</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14, 12-4 avril 1792.



Elle est ainsi, sans le savoir, l'un des précurseurs d'un nouveau genre, celui du journal intime, dans lequel on débat et discourt des préoccupations personnelles. Son souci, ses émois partagés sur le papier sont tout à fait comparables à ceux que Benjamin Constant ou Pierre Amiel écriront quelques années après !

Mariés depuis plus de vingt-cinq ans, Salomon et Catherine de Sévery ont construit, au fil des ans, une relation de couple harmonieuse, sans pour autant éviter quelques temps difficiles qu'ils ont su dépasser. Dès les premières années de mariage, la santé de Salomon est notée dans le journal de Catherine. En effet, celui-ci souffrait d'asthme et ne pouvait que subir les crises, la médecine de l'époque n'offrant que fort peu de soulagement à ce mal. De fait, Catherine assistait, impuissante, aux fréquents efforts de son mari pour inspirer et expirer, et en notait chaque épisode dans son journal, une façon pour elle de se libérer des soucis et du sentiment d'impuissance.

De dix-sept ans son aîné et de petite santé, Salomon de Sévery perçoit soudainement qu'il arrive au bout du chemin. Il en fait part abruptement à son épouse, un jour d'été 1792, alors que la vie semblait couler paisiblement, agrémentée par la visite d'un prince allemand et la dégustation de chocolat chaud, tout récemment introduit dans la région. A la vue des lignes qui suivent, le lecteur d'aujourd'hui se retrouve autant sous le choc de la surprise que ne le fut la diariste :

Mercredi 1e aoust le Prince apris du chocolat ici et est parti en bateau a 10 ½ pr Genève Nous avons été a Ouchi, et l'avons salué depuis le rivage, M: de S: et moi sommes revenues ensemble en char, a 5 h: nous avons été chés Gibbon il n'y étoit pas, nous sommes allés au pavillon, ou mon cher ami m'a témoigné son détachmt de la vie, qu'il se croyoit a charge aux autres et étoit resigné a finir; j'ai fait mon possible pr lui ôter ses tristes idées qui m'ont percé le Coeur; Nous avons cause doucement ds ce Pavillion, il me sembloit que c'étoit un de ces moments inexplicables ds la vie, ou on a un sentmt present d'un état future.<sup>212</sup>

---

<sup>212</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14, 1<sup>er</sup> août 1792.

Salomon de Sévery est las de la vie, las de lutter contre la maladie, las d'être une charge pour ceux qui l'entourent. Quelles sont donc ses intentions quand il fait une telle annonce à son épouse en ce 1<sup>er</sup> août ? Lui fait-il part de sa décision de ne plus lutter pour vivre, et de se laisser partir dans une prochaine attaque d'asthme ? Ou, plus radical, donne-t-il des signes, voilés certes, de ce qu'il contemple le suicide pour en finir avec les tourments de la vie ? On ne peut que lire jour après jour les entrées de la diariste pour découvrir ce qu'il advient de cette confidence.

Une semaine à peine s'écoule avant qu'elle ne fasse part de nouveaux soucis de santé :

mardi 7 Nous avons été a Beaulieu chés la D: d'Ancaster, Amusés fort peu,  
mon cher ami avoit été bien souffrant et foible le matin qu'elle douleur  
pr moi!<sup>213</sup>

Le 20 août, elle écrit que « M. de Sévery est toujours bien foible », une entrée qui indique qu'il ne s'est pas encore remis de sa dernière crise. Dès la fin août, le ton change : Catherine de Sévery se substitue dès lors en garde-malade, décrivant l'état de santé du patient, les soins prodigués et partageant à son journal ses émotions. Ainsi au soir du 30 août indique-t-elle qu'elle est « bien triste et acablée de fatigue. » Le lendemain n'est pas meilleur et l'on voit tout un chacun s'affairer au bien-être du malade. Le style en est lui-même tout essoufflé, les phrases brèves, sans ponctuation ni coordination entre elles :

Vendredi 31 Mauvaise nuit, a 6 h: J'ai donné une medecine a mon cher  
malade, elle l'a mené Il a été un peu mieux pendant le jour, le soir  
l'angoisse est revenue, on lui a donné mille petits secours qui ont fait  
effet, la nuit a été meilleure, Vilhelm a veillé son Pere.<sup>214</sup>

---

<sup>213</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14, 6 août 1792.

<sup>214</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14, 31 août 1792.

En effet, comme tout asthmatique, Salomon de Sévery a des moments d'angoisses profondes à l'idée de manquer d'air, une situation angoissante autant pour celui qui le vit que pour ceux qui l'accompagnent. Dès lors, l'état du malade ne va pas s'améliorer. Durant le mois de septembre, les entrées du journal de Catherine de Sévery parlent pour l'essentiel de la santé de son époux, de tentatives de sortie avec Salomon, fort peu plaisantes pour lui en raison de sa faiblesse. Le souci de Catherine est visible même dans l'apparence des pages de son journal : écriture lâche et irrégulière, traînées d'encre, brièveté dans les entrées. Seuls comptent la survie et le bien-être de l'époux. Pour soigner la faiblesse respiratoire, on essayera tout ce que la médecine de l'époque peut offrir, émétique, sangsues, ampoules, purges et lavements. Mais sans plus de succès.<sup>215</sup>

La première moitié de septembre se passe avec des hauts et des bas que Catherine note dans son journal. Le vendredi 14, le malade semble se porter suffisamment bien pour qu'on renvoie chez lui l'un des deux médecins le soignant :

Vendredi 14 Notre cher ami a été considérablement mieux, Nous avons ramené Exchaquet vilhelm et moi en char jusques sous Etoy, en revenant a 6 ¼ h: j'ai trouvé mon cher Bon assés bien, mais la soirée a été mauvaise par un battemt de Coeur que j'ai cru qu'il finiroit ds la nuit

Samedi 15 Louison est venue me reveiller a 6 h: le battemt alloit toujours enfin a 8 h: nous avons pris l'allarme, on a envoyé un Home a cheval a Monrion a M: Tissot, qui est venu a l'instant, Il lui a ordonné diverses choses, Nous n'avons commence a voir du mieux que vers les 10 heures la journée a été afreuse<sup>216</sup>

Faisant pour la première fois référence à la mort de son mari, Catherine de Sévery ne peut affronter de face cette perspective et fait ainsi recours à la substitution,

---

<sup>215</sup> L'émétique était un puissant vomitif.

<sup>216</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14, 14-5 septembre 1792.

craignant qu'il « ne finisse dans la nuit ». L'état du malade ne s'améliore pas de toute la semaine ; Catherine note hâtivement et brièvement ce qu'il en est. Seule, une entrée plus longue le samedi suivant, fait part des adieux de Salomon de Sévery à sa famille :

Samedi 22 M: de Severy a cru de finir Ils nous a dit adieu a tous, et exortés nous étions au désespoir, on a cherché Tissot qui a pris les Rénes de la maladie.<sup>217</sup>

Moment solennel que celui des adieux. Mais la vie ne veut pas lâcher prise : après deux jours entre la vie et la mort, Salomon de Sévery retrouve un léger mieux. De fait, lorsque le 28 septembre, Vilhelm reçoit l'ordre de se présenter à la frontière dans son corps de Dragons, il s'y rend sans chercher à se faire exempter, mais se voit rappelé à la maison trois jours plus tard pour faire de nouveaux adieux à son père ! Anxiété et angoisse, tels sont les états d'âme de Catherine. Les journées se poursuivent ainsi, à la recherche d'un soulagement que ni Dieu ni amis ne peuvent apporter :

Lundi 8 Journée afreuse, vilhelm est reparti, Il pleut a verse, Montyon est venu me mettre la mort ds l'ame, mon Dieu delivré nous de l'anxiété ou nous sommes.<sup>218</sup>

Le malade semble s'affaiblir de plus en plus : s'il fait un tour en carrosse un jour d'octobre où il se sent un peu mieux, il ne peut y monter de lui-même et le grand homme a besoin d'être porté puis hissé à l'intérieur. Les jours se succèdent ainsi, avec leurs poids et leurs langueurs, n'emportant avec eux que le souhait de voir cesser cette « maladie afreuse qui ne fini point. »<sup>219</sup>

---

<sup>217</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14, 22 septembre 1792.

<sup>218</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14, 8 octobre 1792.

<sup>219</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14, 18 décembre 1792.

La fin de l'année s'achève bien tristement dans le logement de la rue de Bourg. Faisant le bilan d'une année durant laquelle la maladie de Salomon et la gestion du domaine ont apporté de constants soucis, Catherine de Sévery écrit la sobre note suivante en ce dernier jour de l'an 1792 : « Lundi 31 l'année 92 a fini bien tristement. »<sup>220</sup>

---

<sup>220</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14, 31 décembre 1792.

Usée de soucis, de fatigue et de responsabilités, Catherine n'en peut plus en ce début d'année 1793. Durant la première quinzaine de jours, elle n'écrit que sept entrées dans son journal..... puis plus rien, laissant sa vie et celle des siens dans le fleuve de l'oubli.<sup>221</sup>

---

<sup>221</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 13, 6 août 1787.

Épilogue du dernier manuscrit

Cent vingt ans plus tard, William de Sévery écrira, de sa fine écriture, les quelques lignes suivantes en face de la dernière page de Catherine de Sévery :

*« Mr de Sévery, né le 24e juin 1724, décéda le 29e janvier 1793 dans sa 69e année. Mad. de Sévery lui survécut peu d'années étant morte, aussi à Lausanne, le 17e janvier 1796 (un dimanche à 10 heures du soir). Elle était née le 3e février 1741.- Sa maladie fut de courte durée et les longues angoisses par lesquelles avait passé son mari lui furent épargnées. »<sup>222</sup>*

---

<sup>222</sup> ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14.

## Bibliographie

### Sur les journaux intimes et écritures à la première personne

- Didier Béatrice, *Le journal intime*. Paris : P.U.F., 1976.
- Dufief Pierre, *Les écritures de l'intime de 1800 à 1914 : autobiographies, mémoires, journaux intimes et correspondances*. Rosny, France : Editions Bréal, 2001.
- Foisil Madeleine, *L'écriture du for privé*. Dans *Histoire de la vie privée*, tome 3. Paris : Seuil, 1986.
- Franklin Penelope, *Private Pages of American Women 1830s – 1970s*. New York : Ballantine Books, 1986.
- Girard Alain, *Le journal intime*. Paris : P.U.F., 1963.
- Gusdorf Georges, *La découverte de soi*, Paris, P.U.F.: 1948.
- Gusdorf Georges, *Les écritures du moi*. Paris : Odile Jacob, 1991.
- Hubier Sébastien, *Littératures intimes : les expressions du moi, de l'autobiographie à l'autofiction*. Paris : Armand Colin, 2003
- Langford Rachael, West Russel. *Marginal Voices, Marginal Forms : Diaries in European Literature and History*. Amsterdam-Atlanta, Georgia : Rodopi, 1999.
- Lejeune Philippe, *Autobiographie en France*. Paris, France : Armand Colin, 1971.
- Lejeune Philippe, *Le moi des demoiselles: enquête sur le journal de jeune filles*, Paris:Seuil, 1993.
- Lejeune Philippe, *Le pacte autobiographique*, Paris, France : Seuil, 1975.
- Leleu Michèle, *Les journaux intimes*. Paris, France : P.U.F., 1952.
- Renevey Chantal, *En attendant le prince charmant : l'éducation des jeunes filles à Genève 1740-1970*. Genève, Suisse : SRED, 1997.
- Willy Margaret, *English Diarist : Evelyn & Pepys*. London : Longmans, Green & Co., 1963.



## **Journaux intimes, journaux personnels, journaux de voyage**

Amiel : Amiel Henri-Frédéric, *Journal intime : années 1839 à 1848*. Genève, Suisse : Pierre Cailler, 1948.

Burney : Burney Fanny, *The Diary of Fanny Burney : introduction by Lewis Gibbs*. London : Aldin Press, 1961

Constant : Constant Benjamin, *Journal intime. Etablissement du texte, introduction et notes par Jean Mistler*. Monaco : Editions du Rocher, 1945.

Constant : Constant Benjamin, *Journaux intimes. Edition intégrale des manuscrits autographes par Alfred Roulin et Charles Roth*. Paris, France : Gallimard, 1952.

Evelyn : Bray William, *Diary and Correspondance of John Evelyn, F.R.S*. London : Bell and Daldy, 1870.

Gibbon : Bonnard George A, *Gibbon's Journey from Geneva to Rome : his journal from 20 April to 2 October 1764*. London : Thomas Nelson Ltd, 1961.

Gibbon : Bonnard George, *Le journal de Gibbon à Lausanne*. Lausanne : librairie de l'université, 1945.

Ménétra : Ménétra Jacques-Louis, *Journal de ma vie : Jacques-Louis Ménétra, compagnon vitrier au dix-huitième siècle*. Paris : A.Michel, 1998.

Maine de Biran : Maine de Biran, *Journal intime*. Paris : Plon, 1927.

Montaigne : Moureau François, Bernoulli René, *Autour du journal de voyage de Montaigne*. Genève, Suisse : Editions Slatkine, 1982.

Pepys : Latham Robert, Matthews William, *The Diary of Samuel Pepys*. Berkeley, CA : University of California Press, 1970.

## **Catherine de Sévery - Sources primaires**

### **P Fond Charrière**

- Ba 2293-2396 Correspondance à Angletine-Charlotte Chandieu-Villars,  
expéditrice : Catherine de Sévery, née Charrière
- Ba 2621-2627 Correspondance à Angletine-Charlotte Chandieu-Villars,  
expéditrice : Charlotte (de Graffenried de Carrouge) née Buren
- Cb 1-4 Le Cercle de Bourg  
Cb 5 La Redoute
- Ci 1 Notice biographique sur Salomon de Charrière de Sévery,  
écrite par Louis de Charrière
- Ci 9-14 Journaux personnels  
Ci 9 Carnet 1750-1751  
Ci 10 Carnet 1751-1754  
Ci 11 Cahier 1768-1772  
Ci 12 Cahier 1773-1775  
Ci 13 Cahier 1786-1789  
Ci 14 Cahier 1790-1793
- Ci 15 Réflexions, souvenirs, considérations morales (portraits,  
conseils à ses enfants, souffrance de son veuvage, notices diverses :  
successions et partages, certificats de vie pour elle et ses proches, etc...)
- Ci 33-34 Angletine Effinguer de Wildegg, née Charrière. Journal, soit 37  
cahiers de 1781 à 1827 (manquent 1782-1786, 1788, 1820-1824)

### **P Fond Loys**

- 4701 bis Généalogie de la famille de Loys. p.194 ss
- Eb 71-8 Registres de baptême de Lausanne, 1770, Eb 71-8
- GC 132 K Plan de la ville de Lausanne 1723

## Catherine de Sévery - Sources secondaires

- Audision Gabriel, *Lire le français d'hier: manuel de paléographie moderne 15<sup>ème</sup>-dix-huitième siècle*. Paris : Armand Colin, 1991.
- Beaumarchais Jean-Pierre, *Dictionnaire des littératures de langue française*. Paris : Bordas, 1984.
- Berger Ric, *La Côte vaudoise*, Lausanne : Cabedita, 1989.
- Bridel Georges, *Recueil de généalogies vaudoises*. Lausanne : Bridel & Cie, 1923.
- Bridel Doyen, *Glossaire du patois de la Suisse romande*. Lausanne, Suisse: George Bridel, 1866.
- Burnier Henri, *La papeterie*. Bière, Suisse: Burnier, 1988.
- Debilly Isabelle, *L'écriture de plume et d'encre*. Bouches-du-Rhône, France: Archives des Bouches-du-Rhône, 2000.
- Diderot, *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et de métiers*. Lausanne : Sociétés typographiques, 1782.
- Galland Bertil, *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*. Lausanne: Payot, 1972. 12 volumes.
- Gauchat L, *Glossaire des patois de la Suisse romande*. Neuchâtel, Suisse: Victor Attinger, 1924-33.
- Grandjean Marcel, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, tome III la ville de Lausanne. Bâle, Suisse : Birkäuser, 1979.
- Grandjean Marcel, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, tome IV Lausanne, villages et hameaux. Bâle, Suisse: Birkhäuser, 1981.
- Hugli Jean, *Histoire de la rue de Bourg et de son 26*. Lausanne, Suisse : Crédit Suisse, 1980.
- Jackson, Donald, *Histoire de l'écriture*. Paris : Denoël, 1981.
- Laubscher Carole, *Charrière de Sévery : introduction générale*. Lausanne : Archives Cantonale Vaudoises, 2006.
- Martin Colin, *Essai sur la politique monétaire de Berne 1400-1798*. Lausanne, Suisse : Bibliothèque historique vaudoise, 1978.

- Morren Pierre, *La vie lausannoise au dix-huitième siècle : d'après Jean Henri Polier de Vernand, lieutenant baillival*. Genève : Labor et Fides, 1970.
- Mottaz E, *Dictionnaire géographique et statistique du Canton de Vaud*. Genève : Slatkine, 1982.
- Norton J.E., *The Letters of Edward Gibbon*. vol. 3. London : Cassel Land Company LTD, 1956.
- Olivier Eugène, *Médecine et santé dans le Pays de Vaud*. Lausanne, Suisse : Payot, 1926. 2 tomes.
- Rieder Philippe, *Vivre et combattre la maladie: représentations et pratiques dans les régions de Genève, Lausanne et Neuchâtel au dix-huitième siècle*. Genève: Université de Genève, 2002.
- Rossel Virgile, *Histoire littéraire de la Suisse romande des origines à nos jours*. Genève : Georg, 1891.
- Secrétan Bernard, *Eglise et vie catholiques à Lausanne du dix-neuvième siècle à nos jours*. Lausanne, Suisse : Bibliothèque Historique Vaudoise, 2005.
- Sévery William de, *La vie de société dans le Pays de Vaud à la fin du dix-huitième siècle : Salomon et Catherine de Charrière de Sévery et leurs amis*. Lausanne, Suisse : Bridel, 1911.
- Siegenthaler Hansjörg, *Statistique historique de la Suisse*. Zürich : Chronos, 1996.
- Spalinger René. *Quand Mozart passait à Lausanne*. Genève : Slatkine, 2006.
- Thiers Adolphe, *Histoire de la révolution française*, Paris: Furne, 1854.
- Verdeil A, *Histoire du canton de Vaud*, Lausanne : Martignier, 1854.
- Vernus Michel, *La fabuleuse histoire du papier*. Yens-sur-Morges, Suisse: Cabédita, 2004.
- Weber Joseph, *Mémoires de Weber concernant Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche et reine de France et de Navarre*, Paris: Baudoin, 1822.

### **Illustration**

Catherine de Sévery : huile sur toile de Johann Heinrich Tischbein, 1775 ; 37,5 x 47,5 cm. Collection particulière.

Photos : Anne-Marie Lanz